

AUTO-EVALUATION D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE

STRUCTURE

1. Introduction
2. Qu'appelle-t-on une bonne école ?
3. L'auto-évaluation ?
4. Phases de l'auto-évaluation
 1. Préparation
 2. Evaluation
 3. Suivi
5. Instruments et outils de l'auto-évaluation ou Comment récolter les informations ?
6. L'Ami Critique
7. Domaines clés et Indicateurs de qualité
8. Ecole maternelle
9. Internat
10. Rapport de synthèse
11. Plan d'actions
12. Bonnes pratiques
13. Annexes
14. Glossaire
15. Bibliographie

Michel DUMONT

1. INTRODUCTION

Un bon enseignement est un des facteurs de la création de richesses et de bien-être d'un pays.

Un enseignement de qualité augmente les chances de succès dans la vie de ceux et celles qui en bénéficient.

Il n'est pas étonnant dès lors que les parents, soucieux de l'avenir de leurs enfants, recherchent la meilleure école possible.

En marge du décret sur la mixité, parents (et élèves) choisissent une école sur la base de sa bonne réputation et sur la base de quelques critères comme :

- la qualité de l'enseignement dispensé
- la sécurité et le bien-être des élèves
- l'efficacité de la direction
- le respect entre enseignants et élèves/parents
- le climat de l'école qui favorise l'épanouissement personnel, culturel et social des élèves au-delà des résultats enregistrés au plan académique
- ou selon tout autre critère personnel

Mais ce n'est qu'a posteriori que parents et élèves pourront dire qu'ils avaient ou non fait le bon choix.

Et cependant, **TOUS** les élèves ont droit à un enseignement de qualité et le contexte social ne devrait jamais servir à excuser une école non performante.

Chaque élève doit pouvoir fréquenter l'école dont l'offre d'enseignement répond le mieux à ses attentes.

Chaque élève a le droit à une bonne école.

2. QU'APPELLE-T-ON UNE BONNE ECOLE ?

Une bonne école dispense une formation de qualité qui bénéficie à tous : élèves, parents, enseignants, entreprises et société.

Une bonne école

- fixe des objectifs éducatifs qui permettent in fine l'intégration réussie de ses élèves dans la société et dans le monde du travail
- vérifie régulièrement et à termes si ces objectifs ont été atteints
- détermine les changements à apporter en vue d'amélioration
- prend en compte les besoins et les points de vue des parents, des élèves et de la communauté au sens large

L'inspection pédagogique a, parmi ses attributions, la mission d'évaluer l'enseignement dispensé par une école. Elle est le garant de l'assurance de qualité. Cependant, quelle que soit son efficacité, l'inspection pédagogique ne pourra jamais, faute de moyens, évaluer chaque école avec la fréquence nécessaire pour en garantir la qualité. Les pays ou communautés, qui lui ont confié cette mission, admettent que, dans le meilleur des cas, chaque école ne peut être évaluée que tous les dix à douze ans. Mais bien des choses peuvent se passer pendant de ce temps.

Il est évident, en outre, que la qualité de l'offre d'enseignement d'une école dépend également de facteurs tels que :

- l'environnement social (une école située dans un quartier résidentiel enregistre de meilleurs résultats que l'école située dans un quartier défavorisé économiquement, socialement et culturellement)
- l'encadrement. Les écoles classées en encadrement différencié bénéficient de normes légèrement plus favorables mais le plus souvent insuffisantes face aux nombreux problèmes à solutionner.
- l'infrastructure (bâtiments, équipement, bibliothèque, médiathèque, TIC,)
- ...

Qui est le mieux à même de prendre en compte tous ces critères si ce n'est l'école elle-même ?

L'école a intérêt, en effet, à prendre en main son destin pour assurer l'avenir de ses élèves et...sa réputation.

3. L'AUTO-EVALUATION

Afin de répondre aux besoins de la société et aux attentes des utilisateurs (élèves, parents), l'école doit s'adapter pour remplir sa mission, pour préparer les jeunes à vivre et travailler dans une société multiculturelle et largement ouverte sur le monde.

Puisque l'enfant est au centre de ses préoccupations éducatives et pédagogiques, l'école doit constamment se remettre en question.

Cette remise en question doit se réaliser grâce, notamment, à une collaboration efficace entre l'école et toutes les composantes de la communauté éducative, et, dans la mesure du possible, en coopération avec le service d'inspection pédagogique.

Cet exercice porte sur l'école dans son ensemble et pas seulement sur certains aspects de son organisation.

En effet, des changements d'éthique, de climat ou de méthodes d'apprentissage et d'enseignement ont un impact important sur la qualité de l'école.

Objectifs

- ◆ Evaluer la qualité de l'éducation de l'école et mesurer, dans quelle mesure, l'enseignement qui y est dispensé permet la réalisation des objectifs des programmes d'études
- ◆ Améliorer, là où cela est nécessaire, les pratiques d'enseignement et d'apprentissage
- ◆ Identifier les bonnes pratiques en vue de les diffuser

- ◆ Améliorer le système éducatif en informant les autorités responsables afin qu'elles prennent, si besoin est, les mesures nécessaires pour adapter les programmes et les méthodes et renforcer les aides aux professeurs et aux établissements
- ◆ Assurer la transparence et rendre l'école attentive au fait qu'elle est redevable aux élèves, à leurs parents, à la communauté éducative et à la société

Ces objectifs ne pourront être rencontrés sans un esprit de collaboration et un respect mutuel de tous les acteurs.

L'auto-évaluation (ou évaluation interne), qui est au cœur même de l'assurance de qualité, permet, avec la fréquence nécessaire et/ou souhaitée, de déterminer les points forts et les faiblesses d'une école, d'une section ou d'une discipline en vue d'apporter, au plus vite, les améliorations nécessaires.

De toute manière, quelle que soit la qualité d'une école, il est toujours possible d'en améliorer le fonctionnement et l'efficacité.

Suivant qu'elle est globale ou partielle, l'auto-évaluation porte sur :

- les objectifs éducatifs : sont-ils en adéquation avec les objectifs fixés par les décrets de la Communauté Française, avec les programmes / la finalité de la section / les finalités de la discipline ?
- l'enseignement et l'apprentissage
- les résultats des élèves par rapport aux normes existant en CF
- l'aide offerte aux élèves
- les ressources de l'école
- le climat de l'école
- la gestion (direction, leadership,...)
- l'assurance de qualité.

Cependant, pour être efficace, l'auto-évaluation doit pouvoir s'appuyer sur :

1. la collaboration de toute la communauté éducative (la direction, le personnel administratif, les enseignants, le personnel d'éducation, le personnel d'entretien, les parents, les élèves, la société civile) à des degrés divers certes.
2. des indicateurs de qualité (*) qui révèlent, de manière évidente, les points forts et les faiblesses de l'école, de la section ou de la discipline et qui favorisent la mise en place d'un plan d'actions pour améliorer ce qui doit l'être ou peut encore l'être.

(*)

Les indicateurs de qualité utilisés par l'école devraient être les mêmes ou similaires aux indicateurs utilisés par l'inspection pédagogique dans le cadre d'une évaluation externe de l'établissement afin de pouvoir comparer, analyser, confirmer ou infirmer les constats faits par l'école (points forts et faiblesses).

Conduite avec méthode et rigueur, l'auto-évaluation permet également de renforcer l'autonomie de l'école.

Si l'école dépend pour une large part des finances publiques, qui sont le plus souvent insuffisantes pour répondre à tous ses besoins, elle peut néanmoins, malgré son statut de non marchand, être gérée comme une entreprise.

L'école doit s'adapter au marché du travail et à cette fin pouvoir nouer des partenariats avec des usines implantées dans son environnement pour favoriser l'équipement de ses sections techniques et professionnelles.

Elle doit faciliter l'organisation de stages dans les usines, dans les banques et les administrations publiques.

Elle doit préparer l'élève à la vie du citoyen responsable et solidaire grâce à des partenariats avec des organismes comme la Croix-Rouge, la protection civile, les pompiers, les mouvements de jeunesse, les Service clubs,...

Elle doit faciliter l'accès à la culture, grâce à des collaborations avec les bibliothèques publiques, les musées, les médiathèques, les théâtres,

Elle doit faciliter l'accès aux activités sportives pour tous, grâce à des partenariats avec les clubs sportifs.

Chacun en sortirait gagnant.

4. PHASES DE L'AUTO-EVALUATION

Il y a 3 phases importantes pour la réussite de l'auto-évaluation :

A. PREPARATION

1. Qu'allons-nous évaluer ?
2. Avec quels objectifs ?
3. Comment (avec quels outils ? Quelles sont les sources d'informations disponibles ?) et avec qui ? (toute la communauté éducative / les seuls enseignants de la section / les enseignants de la discipline à évaluer / ...)
4. Quel est le timing fixé pour conduire l'évaluation ?

La réponse à ces questions débouchera sur une dernière question :

Sommes-nous prêts pour démarrer l'évaluation ?

- a. Disposons-nous des outils nécessaires (résultats des élèves, questionnaires, ...) ?
- b. Pouvons-nous compter sur l'adhésion et la collaboration active de la communauté éducative (positive attitude) ?

B. AUTO-EVALUATION PROPREMENT DITE

1. Qui est responsable de la conduite générale de l'évaluation (organisation et tenue des réunions / collecte des questionnaires /)?
 - a. créer une équipe composée de :
 - chef d'établissement
 - un responsable par discipline
 - économat
 - b. confier cette responsabilité à une personne étrangère à l'école (Voir 6. 'L'Ami critique')
2. Confier chaque domaine clé, qui fera l'objet d'une analyse, à des groupes de travail différents, qui feront rapport (Voir Point 7 : Domaines clés et Indicateurs de qualité)

Variante : a. faire évaluer tous les domaines clés, à plusieurs reprises sur l'année scolaire, par des groupes de travail différents (rapports) b. faire une évaluation complémentaire (système mixte) pour certains domaines clés.

3. Qui est chargé de centraliser les rapports des différents groupes de travail, de les synthétiser et de rédiger la synthèse finale ?
4. Qui est chargé, après discussion de la synthèse finale, de préparer le plan d'actions en vue d'apporter les améliorations nécessaires, compte tenu des constats ?

C. SUIVI

1. Discussion du rapport de synthèse finale à deux niveaux: quand ? avec qui ? (amendements possibles)
2. Envoi aux autorités compétentes du niveau 1 (Remarques, suggestions concernant les décrets, les programmes de cours, la législation, ...)
3. Mise à disposition du niveau 2 (tout ce qui pourrait être résolu en interne) à toute la communauté éducative.
4. Rédaction du Plan d'actions : Qui ? Dans quels délais ?
5. Présentation et discussion du Plan d'actions (amendements possibles) : quand ? avec qui ?
6. Choix des actions à mener y compris les actions prioritaires et fixation des délais pour les concrétiser.
7. Comment s'assurer que ces actions ont été réalisées (bilans intermédiaires et évaluation finale à terme) ?
8. Appréciation des améliorations espérées après concrétisation : bilan
9. Projets à conduire, à l'avenir, dans le cadre de l'auto-évaluation et avec quels délais (trimestre, semestre, année,...)

Remarques : 1. si les résultats d'une première auto-évaluation sont très bons, certains domaines clés pourront être évalués tous les 2 ou 3 ans
2. les domaines clés n'ayant pas atteint les niveaux suffisants feront l'objet d'une évaluation partielle systématique jusqu'à amélioration.

5. OUTILS DE L'EVALUATION OU COMMENT RECOLTER LES INFORMATIONS ?

Ces outils peuvent varier en fonction des objectifs de l'auto-évaluation.
Cependant ils doivent tous être fiables c'est-à-dire :

- être centrés sur les objectifs
- facilement utilisables
- valides
- clairs
- sûrs
- de première main (observation directe)
- partagés par tous
- quantitatifs et qualitatifs
- permettre l'évidence des constats

1. **Questionnaires :** ils seront soit confidentiels ou anonymes (Voir Annexe 3). Ils feront l'objet d'une discussion préalable avant diffusion.

2. **Interviews** : si cette technique exige plus de temps, elle permet également une analyse plus fine mais peut être sujette à des interprétations (Voir Annexe 4)
3. **Echantillon** : en fonction de chaque établissement et compte tenu de l'offre d'enseignement, X personnes représentant la communauté éducative (les enseignants, les élèves, les parents, ...) constitueront cet échantillon
Plus économique en temps que l'interview, elle permet également une meilleure analyse tant quantitative que qualitative
4. **Observation par un (des) pair(s)** : assistance à des leçons avec observation par un ou plusieurs collègues. Cette observation concerne l'enseignement dispensé, l'aide offerte aux élèves en difficulté, les acquis des élèves à l'issue de la leçon (Voir Annexe 5)
Remarque : il est souhaitable que le ou les collègues choisi(s) ai(en)t la confiance du collègue qui fait l'objet de cette observation.
5. **Suivi d'une classe** pendant un temps déterminé (quelques jours, une semaine, ...)
6. **Accompagnement discret** : un élève / un enseignant / un membre de la direction sont suivis dans le cadre de leurs activités pendant une période déterminée
7. **Analyse du champ des forces** : identifier au sein de l'école, d'une section, d'une discipline, d'une classe ce qui freine (aide) l'apprentissage/l'enseignement
8. **Photos et Vidéos** : les observateurs capturent les aspects les plus significatifs de la vie scolaire
9. **Consultation des** :
 - Programmes de cours
 - Journaux de classe des élèves
 - Travaux d'élèves
 - Copies d'examens
 - Résultats aux évaluations externes (Pisa, ...)
 - Préparations de leçons des enseignants
 - Comptes-rendus des conseils de classe et autres réunions
 - Comptes-rendus adressés aux parents
10. **Analyse des progrès réalisés par les élèves/ une classe / une section**
11. ...

6. 'L'AMI CRITIQUE'

Personne étrangère à l'école, 'l'ami critique' porte un regard aussi objectif que possible sur l'école (évaluation globale) / la section / la discipline (évaluation partielle).

Ouvert, franc et sincère, il est **l'allié de l'école** qu'il entend servir par son esprit critique, son sens du dialogue et du consensus.

Il pourrait s'agir d'un ancien membre du personnel (enseignant, chef d'établissement, ...) qui, ayant quitté l'école il y a moins de cinq ans, a continué à s'intéresser à l'enseignement en général et en particulier à l'établissement dans lequel il a travaillé. Il devrait s'agir, en tous cas, d'une personne de bonne volonté qui connaît bien l'enseignement.

Ce choix devrait faire sinon l'unanimité des composantes de la communauté éducative pour le moins récolter une majorité d'avis favorables.

Il doit être disponible pour être à l'écoute de tous les participants à l'auto-évaluation.

Il travaille en parallèle et en collaboration avec tous les acteurs de l'évaluation.

Il a une vision claire et objective des points forts et des faiblesses.

Il a pour tâche de :

- Structurer et d'organiser les activités
- Conseiller les différents acteurs
- Motiver, rassurer, encourager
- Gérer les émotions et veiller à l'équilibre entre les aspects professionnels et les aspects personnels
- Faciliter le travail d'équipe
- Créer des réseaux avec des partenaires issus de l'école ou extérieurs à celle-ci
- Présider les réunions
- Rédiger les rapports de synthèses
- Veiller au respect des délais

Indépendant de la hiérarchie de l'école et de tout système extérieur de contrôle, 'l'Ami critique' est probablement la personne idéale pour conduire l'auto-évaluation, en collaboration avec la direction, les enseignants et tous les acteurs de la communauté éducative (personnel administratif, personnel auxiliaire d'éducation, personnel d'entretien et de maîtrise, élèves, parents, communauté)

Personne extérieure à la communauté éducative, son choix fera l'objet d'un large consensus.

7. DOMAINES CLES ET INDICATEURS DE QUALITE

Rappel : le but est d'identifier les points forts et les faiblesses de l'école / d'une section / d'une discipline en vue d'apporter les améliorations nécessaires pour une plus grande efficacité.

Domaines Clés

Pour répondre à l'exigence d'une assurance de qualité, l'auto-évaluation porte sur les 7 domaines clés suivants :

1. les objectifs éducatifs (cadre légal, projets du PO, programmes, ...)
2. la qualité des acquis des élèves en fonction des programmes :compréhension / connaissances / compétences / performances
3. l'enseignement et l'apprentissage
4. le soutien offert aux élèves
5. le climat de l'école
6. les ressources humaines et matérielles
7. la gestion de l'établissement (direction, leadership) et l'assurance de qualité

Indicateurs de qualité

Chaque domaine clé comprend :

1. des indicateurs de qualité avec
2. des thèmes par indicateur avec des activités observables qui permettent de révéler, de manière évidente, les points forts et les faiblesses et de déterminer les niveaux de performance

Une batterie, non exhaustive, de questions est donnée à titre indicatif.

Certaines questions reviennent, à dessein, dans les 7 domaines clés, pour permettre de recouper l'information (la vérifier et/ou la compléter) et notamment dans le cas où les domaines clés sont confiés à des groupes différents.

NIVEAUX DE PERFORMANCE

- 4. TRES BON :** les points forts dominant
3. BON : nombreux points forts mais présence également de quelques faiblesses
2. MOYEN : présence de quelques points forts mais nombreuses faiblesses qui appellent des actions en vue d'amélioration
1. INSATISFAISANT : de trop nombreuses faiblesses nécessitent une remédiation immédiate.

Nombre suggéré de preuves pour déterminer un niveau de performance

Niveau 4	Trouver 3 preuves de bonne pratique
Niveau 3	Trouver 2 preuves de bonne pratique + 1 domaine nécessitant une amélioration
Niveau 2	Trouver 1 preuve de bonne pratique + 2 domaines nécessitant une amélioration
Niveau 1	Trouver 3 domaines nécessitant une amélioration

Illustrations

Chaque indicateur de qualité est illustré, à titre d'exemple, aux niveaux 4 et 2.

DOMAINE CLE N°1 : Objectifs éducatifs

INDICATEURS DE QUALITE

1.1. Structure

Il s'agit :

- du cadre légal
- des contenus et activités d'enseignement/apprentissage du programme de l'enseignement primaire
- des programmes des matières et méthodes de l'enseignement secondaire
- du cadre de l'enseignement spécial

Cela concerne également les compétences et les aspects interdisciplinaires

THEMES

- 1.1.1. Respect des obligations et directives des textes fondateurs de l'enseignement en CF (constitution, décrets, projets éducatifs)
- 1.1.2. Pertinence et rationalité des programmes d'études (objectifs, continuité) et répartition équilibrée des diverses composantes sur toute la scolarité
- 1.1.3. Intégration des connaissances, des compétences y compris la compréhension et la pratique d'une méthodologie différenciée en réponse aux capacités individuelles des élèves et compte tenu du milieu socio-économique dont ils sont issus
- 1.1.4. Volumes horaires, organisation, coordination et dispositions prises pour rencontrer les attentes et les choix des élèves/parents (options)

QUESTIONS DE BASE

1. les obligations du cadre légal sont-elles respectées (libre choix des parents, conceptions philosophiques, idéologiques ou religieuses, gratuité de l'enseignement) ?
2. quel est le projet éducatif choisi par l'école ?
3. les visées pédagogiques et les choix méthodologiques permettent-ils de mettre en œuvre le projet éducatif du PO ?
4. quel est le programme choisi par le PO ?
5. le programme est-il pertinent, moderne, éducatif et socialement adapté ?
6. les objectifs éducatifs fixés par l'école sont-ils en adéquation avec le programme ?
7. comment l'école prend-elle en compte les résultats des élèves aux examens et aux épreuves externes non certificatives ?
8. les résultats obtenus correspondent-ils aux capacités des élèves ?
9. l'école dispose-t-elle d'un mécanisme efficace pour prendre en considération ces résultats ?
10. l'offre d'éducation correspond-elle aux attentes des élèves / parents et aux capacités des élèves ?
11. les volumes horaires permettent-ils de rencontrer, aisément, les exigences du programme ?
12. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les obligations du cadre légal sont scrupuleusement respectées.
Les activités pédagogiques et les choix méthodologiques concrétisent très bien le projet éducatif du PO.
Le contenu du programme est réparti de manière équilibrée sur toute la durée de la scolarité.
La conception du programme est solide et porte clairement sur les objectifs à atteindre à termes (socles de compétences, compétences terminales, compétences transversales).
Le programme vise, également, à instaurer de bonnes pratiques compte tenu des instructions réglementaires.
Il prend également en compte les besoins des élèves en fonction de l'âge et de leur milieu socio-économique.
- La compréhension, l'intégration et l'utilisation des savoirs et savoir-faire sont efficaces. Les aptitudes personnelles et les comportements sociaux des élèves sont développés ainsi que les aspects interdisciplinaires.
Il est fait appel également aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).
- Les volumes horaires permettent de rencontrer tous les objectifs, tout en veillant à accorder à chaque discipline son importance relative et le temps nécessaire pour en assimiler ses objectifs propres.
- Le programme tient compte des choix des élèves et offre la possibilité de poursuivre l'étude des matières choisies antérieurement.

Niveau 2

- Les obligations du cadre légal sont toutes respectées, même si le coût de l'enseignement dispensé peut être jugé excessif sous certains égards.

Cependant les activités pédagogiques et les choix méthodologiques ne concrétisent que partiellement le projet éducatif du PO.

- Le contenu du programme est réparti de manière équilibrée sur l'ensemble de la scolarité.
La conception du programme n'est pas toujours adaptée à l'âge et aux besoins des élèves et ne favorise pas l'acquisition de tous les objectifs.
L'acquisition de bonnes pratiques, compte tenu des directives (Projet éducatif du PO / Projet d'établissement) n'est pas complètement garantie.
- La compréhension reste partielle et l'intégration ainsi que l'utilisation des savoirs et des savoir-faire présentent des manquements graves.
On ne tient pas suffisamment compte des aptitudes personnelles des élèves et de leurs comportements sociaux.
Les aspects interdisciplinaires et l'usage des TIC ne sont pas présents ou sont insuffisamment développés sur l'ensemble du parcours scolaire.
- Les volumes horaires ne permettent pas d'atteindre, avec l'efficacité souhaitée, les objectifs attendus ni de mettre l'accent sur les activités d'apprentissage, les matières et les méthodes.
- Les points de vue des parents et des élèves ne sont que partiellement pris en compte.
Les choix des élèves sont limités et non adaptés. Dans certains cas, les élèves ne peuvent poursuivre l'étude de matières choisies antérieurement.

1.2. Cours et programmes

Il s'agit des objectifs, des performances (compétences socles, compétences terminales, compétences transversales), des résultats dans les diverses disciplines

- du programme de l'enseignement primaire
- des programmes de l'enseignement secondaire
- des programmes propres à l'enseignement spécial

THEMES

- 1.2.1 Choix, volume et répartition équilibrée
- 1.2.2 Intégration et continuum pédagogique
- 1.2.3 Soutien et assistance aux enseignants

QUESTIONS DE BASE

1. Est-il tenu compte des directives de la CF ?
2. Les cours répondent-ils aux exigences (objectifs) des programmes ?
3. L'offre d'éducation correspond-elle aux aptitudes et aux attentes des élèves ?
4. Les choix des élèves sont-ils garantis ?
5. Les programmes de cours renforcent-ils l'intérêt et la motivation des élèves ?
6. Les activités proposées favorisent-elles la progression et la continuité de l'apprentissage ?
7. L'horaire des cours est-il équilibré ?
8. Existe-t-il des liens efficaces entre les diverses disciplines (interdisciplinarité) ?
9. Les compétences des enseignants sont-elles utilisées au mieux ?
10. Les enseignants utilisent-ils des techniques / méthodes diverses (y compris la pédagogie différenciée) pour communiquer les connaissances et pour en assurer la compréhension et l'utilisation dans des situations nouvelles d'apprentissage ?
11. Les enseignants disposent-ils des ressources nécessaires (labos, ...) pour dispenser un enseignement de qualité et pour assurer un apprentissage efficace ?

12. Le rythme des évaluations (interrogations orales et écrites) est-il suffisant et logique dans toutes les disciplines ?
13. Comment les résultats de ces évaluations sont-ils communiqués aux élèves / aux parents (avec un commentaire, des suggestions, ...) ?
14. Les objectifs des programmes rencontrent-ils les exigences du Projet éducatif du PO et du Projet d'établissement ?
15. Les enseignants et en particulier les jeunes enseignants bénéficient-ils d'une assistance utile et efficace en fonction de la discipline ?
16. Les élèves disposent-ils d'un temps suffisant pour intégrer et maîtriser les matières ?
17. ...

Remarque :

Pour chacune des matières/disciplines d'enseignement, l'évaluation doit porter sur :

- 1. le niveau des performances (résultats des élèves par rapport aux normes existant en CF y compris aux épreuves externes non certificatives) compte tenu des âges, des capacités des élèves et de circonstances spéciales éventuelles (milieu socio-économique / majorité d'enfants dont la langue de l'enseignement n'est pas la langue maternelle /...)**
- 2. le niveau des connaissances de la matière/discipline des élèves et la capacité à les utiliser dans des situations nouvelles**
- 3. le degré de compréhension et la maîtrise des techniques/méthodes**
- 4. la qualité de l'apprentissage y compris le rythme de la progression des élèves, le degré de motivation, la maîtrise de la matière et l'utilisation des ressources mises à leur disposition.**
- 5. la qualité de l'enseignement y compris la rigueur et l'adéquation des attentes des professeurs de la part des élèves et les stratégies utilisées pour communiquer les connaissances, pour assurer la compréhension et la pratique des techniques.**

En outre, l'évaluation devrait porter sur les facteurs suivants :

- 1. horaire hebdomadaire des cours**
- 2. évaluations (interrogations orales et écrites, examens, ...) et la communication des résultats aux élèves et aux parents**
- 3. la disponibilité du personnel enseignant**
- 4. les ressources mises à la disposition des enseignants et des élèves (laboratoires de sciences- nombre et équipement -, salle de gymnastique et de sports, piscine, bibliothèque, médiathèque, prêt du livre, TIC,)**

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les cours et les programmes sont harmonieusement répartis de manière équilibrée sur l'ensemble de la scolarité.
Les matières et les programmes des diverses disciplines contribuent à renforcer l'intérêt des élèves pour l'apprentissage et à promouvoir leur épanouissement individuel.
Les cours prennent bien en compte les directives des programmes et sont en symbiose avec les objectifs de l'école (Projet éducatif / Projet d'établissement).
Les choix des élèves sont garantis.

- Les contenus des cours sont planifiés et enseignés de telle manière qu'ils rencontrent les besoins, les aptitudes et les attentes des élèves tout en veillant à promouvoir la progression et la continuité de l'apprentissage.
Il existe des liens efficaces entre les matières des diverses disciplines (interdisciplinarité).
- Les enseignants bénéficient d'une assistance globale et/ou individuelle utile et efficace en fonction des cours et des programmes, d'un soutien organisé pour les élèves, de l'encodage des résultats aux examens et de la communication de ces résultats aux élèves et aux parents.
Ils disposent de moyens divers (labos, ...) pour dispenser un enseignement de qualité moderne et motivant.

Niveau 2

- Les programmes ne sont pas répartis harmonieusement sur l'ensemble de la scolarité et les cours ne prennent pas suffisamment en compte les directives des programmes ainsi que les objectifs de l'école (Projet éducatif / Projet d'établissement).
Les programmes n'encouragent pas, dans l'ensemble, les élèves à développer un intérêt et une motivation constante pour leur apprentissage et ne contribuent pas suffisamment à l'épanouissement individuel des élèves.
Les choix des élèves sont limités ou offerts seulement à certains groupes.
- Si les séquences, à l'intérieur d'une discipline, sont généralement bien adaptées, on regrettera cependant le manque de liens entre elles.
La progression et la continuité de l'apprentissage laissent à désirer.
Les occasions de faire référence à d'autres disciplines ou à d'autres parties d'une même discipline ne sont pas toujours exploitées.
- L'aide offerte aux enseignants est insuffisante dans certaines disciplines.
Il est en de même du soutien aux élèves.
Les enseignants ne disposent pas dans toutes les disciplines des moyens d'assurer un enseignement performant et motivant.
Ainsi, il n'y a pas de salle gymnastique et de sports et le cours d'éducation physique et les activités sportives sont donnés à l'extérieur ou dans un préau couvert mais non chauffé.
L'encodage des résultats aux examens et la communication des résultats aux élèves et aux parents sont entièrement à la charge des enseignants.

DOMAINE CLE N°2 : QUALITE DES ACQUIS

Cet indicateur de qualité vise à déterminer la qualité des acquis des élèves à des stades différents de l'apprentissage et au stade final.

On prendra par conséquent en compte :

- la progression des élèves dans l'acquisition des objectifs des cours
- les méthodes d'enseignement (travail en groupes, travail individuel, différenciation)
- les expériences d'apprentissage des élèves
- les réponses aux besoins et attentes des élèves

- la communication des acquis (rapports aux élèves, aux parents)

L'évaluation sera basée sur un jugement soigneusement équilibré, compte tenu du type d'école et de la population scolaire.

INDICATEUR DE QUALITE

Qualité des acquis

THEMES

- 2.1. Moyens mis en œuvre par l'école pour accroître les acquis (cours de rattrapage, travail en ½ groupes, école des devoirs, activités d' 'Echec à l'Echec',...)
- 2.2. Progrès des élèves en apprentissage
- 2.3. Résultats des élèves par rapport aux socles de compétences, aux compétences terminales, aux compétences transversales, (épreuves communes éventuelles : tests organisés par la CF, épreuves de district, épreuves externes non certificatives) au programme d'études de l'enseignement spécial
- 2.4. Prise en compte d'autres indicateurs (type d'école, population scolaire, infrastructure, ...)

QUESTIONS DE BASE

1. Où se situent les acquis des élèves par rapport aux normes existant en CF ?
2. Quelle progression enregistre-t-on aux différents stades de l'apprentissage ?
3. Quels moyens l'école met-elle à la disposition des élèves et des enseignants en vue d'augmenter ces acquis ?
4. Les enseignants pratiquent-ils des méthodes d'enseignement qui répondent aux besoins des élèves (pédagogie différenciée, ...) ?
5. Tous les besoins des élèves en apprentissage sont-ils rencontrés ?
6. Y a-t-il, dans certains cas, des frustrations de la part des élèves face aux méthodes d'enseignement utilisées (travail en groupes, ½ groupes...)?
7. Comment l'école communique-t-elle les acquis aux élèves, aux parents ?
8. Quel(s) autre(s) indicateur(s) doi(ven)t être pris en compte en vue d'une évaluation équilibrée des acquis des élèves ?
9. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- De très bons progrès ont été réalisés afin d'augmenter les performances des élèves ou pour maintenir un très haut niveau d'acquisition des objectifs grâce notamment à l'utilisation de méthodes qui répondent aux modes d'apprentissage des élèves et la diversité des ressources mises à leur disposition.
- Presque tous les élèves ont progressé par rapport à leurs niveaux antérieurs.

- Les résultats des élèves s'inscrivent dans un niveau élevé (socles de compétences, compétences terminales, compétences transversales) et correspondent aux normes attendues.
Ils sont communiqués aux élèves et aux parents par le journal de classe et les bulletins scolaires.
- Les différentes composantes de cet indicateur de qualité ont contribué de manière très efficace à atteindre / à maintenir un très haut niveau d'acquisition des objectifs

Niveau 2

- On constate des progrès limités dans les performances des élèves mais une diminution significative des résultats dans certaines disciplines.
Les méthodes frontales d'enseignement utilisées dans certaines disciplines ne prennent pas suffisamment en compte les besoins et les modes d'apprentissage des élèves.
- Les élèves ont peu progressé, dans l'ensemble, par rapports à leurs niveaux antérieurs.
- On constate une diminution significative des résultats pour ce qui concerne les objectifs à atteindre (socles de compétences, compétences terminales, compétences transversales) par rapport aux normes existant en CF.
Les résultats sont communiqués aux élèves (avec commentaires et suggestions) et aux parents via le journal de classe et les bulletins scolaires.
- En examinant les composantes de cet indicateur de qualité, réellement mises en œuvre, il est évident qu'elles n'ont pas contribué à améliorer le niveau d'acquisition des objectifs. Les ressources à la disposition des élèves sont limitées et ne sont ni modernes ni motivantes (Exemple : pas de TIC dans l'école).

DOMAINE CLE N°3 : ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE

Cet indicateur de qualité concerne :

- le planning de la matière et des activités
- les méthodes d'enseignement
- les expériences d'apprentissage des élèves
- les besoins des élèves
- l'évaluation comme partie intégrante de l'enseignement
- la communication aux élèves/parents des progrès

INDICATEURS DE QUALITE

3.1. Planning du professeur

Remarque : les enseignants devraient établir leur planning de la matière et des activités en collaboration et les jeunes enseignants devraient pouvoir compter sur l'aide d'enseignants expérimentés, voire de spécialistes.

THEME

Planning de la matière par le professeur et organisation des activités journalières

QUESTIONS DE BASE

1. l'enseignant donne-t-il à l'élève une idée précise des objectifs de son cours pour la semaine, le mois, le trimestre et l'année scolaire ?
2. l'enseignant utilise-t-il les occasions de planifier la matière avec d'autres collègues (interdisciplinarité) ?
3. l'enseignant a-t-il tenu compte dans son planning des objectifs du programme et des directives de l'école ?
4. A-t-il expliqué quand et comment ces objectifs seraient atteints ?
5. les directives données à l'élève sont-elles claires et précises ?
6. les étapes de l'apprentissage sont-elles correctement planifiées ?
7. le temps en classe est-il utilisé efficacement ?
8. le travail à domicile sert-il les objectifs avec efficacité ?
9. les résultats et stratégies d'évaluation sont-ils clairement exprimés ?
10. l'enseignant tire-t-il des évaluations les informations qui peuvent l'aider à identifier les besoins de l'élève
11. l'emploi des TIC a-t-il été planifié ?
12. L'enseignant tient-il compte de la présence d'élèves issus de l'immigration et/ou dont la langue d'enseignement n'est pas la langue usuelle ?
13. ...

Remarque : il y a lieu également de prévoir un planning individuel pour l'élève ayant des besoins spécifiques (enfant issu de l'immigration / enfant dont la langue d'enseignement n'est pas la langue usuelle)

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Le planning de la matière par le professeur donne à l'élève une idée claire et précise de ce qu'il est sensé apprendre, ainsi que la manière et le moment pour atteindre les objectifs.
Le planning prend en compte, comme il convient, les directives des programmes ainsi que les instructions propres à l'école.
- Les activités, y compris le travail à domicile, sont organisées de telle manière que le temps des élèves et celui de l'enseignant soient utilisés efficacement.
Les objectifs et les stratégies d'évaluation de l'apprentissage sont clairement établis.
L'enseignant utilise avec efficacité les informations tirées des évaluations afin d'identifier les besoins des élèves.
Les différentes étapes de l'apprentissage sont clairement fixées.
- Les occasions de planifier la matière en collaboration avec d'autres collègues (interdisciplinarité) sont utilisées judicieusement.
L'enseignant a prévu des activités et un timing pour les élèves issus de l'immigration.

Niveau 2

- Le planning de la matière par le professeur donne une vue incomplète de ce que l'élève est sensé apprendre.
Les objectifs et stratégies d'évaluation ne sont pas clairement définis.
On ne tient que partiellement compte des directives des programmes et des instructions propres à l'école.
Les occasions de planifier la matière avec d'autres collègues (interdisciplinarité) ne sont pas toujours utilisées à bon escient.
- Si l'enseignant identifie bien les besoins des élèves grâce aux évaluations, il n'en tient pas suffisamment compte dans la pratique et il ne propose pas un planning de l'apprentissage en différentes étapes.
- Les activités, y compris le travail à domicile, ne sont pas organisées pour permettre d'utiliser avec efficacité le temps d'apprentissage de l'élève et le temps d'enseignement de l'enseignant
- Des plannings individuels pour venir en aide aux élèves ayant des difficultés spécifiques (enfants issus de l'immigration / enfants dont la langue d'enseignement n'est pas la langue usuelle) existent.

3.2. Maîtrise de la matière par le professeur et méthodes d'enseignement

THEMES

- 3.2.1. Maîtrise de la matière par le professeur
- 3.2.2. Diversité et adéquations des méthodes d'enseignement utilisées
- 3.2.3. Interaction Enseignant / Elève
- 3.2.4. Clarté et précision du questionnement

QUESTIONS DE BASE

1. L'enseignant a-t-il une bonne maîtrise de la matière qu'il enseigne ?
2. L'enseignant varie-t-il ses méthodes d'enseignement en fonction de la matière, de la classe et de l'âge des élèves ?
3. Les méthodes d'enseignement répondent-elles aux besoins et aux styles d'apprentissage des élèves ?
4. Les enseignants pratiquent-ils régulièrement / occasionnellement la pédagogie différenciée ?
5. Les enseignants communiquent-ils les objectifs de la leçon aux élèves ?
6. Les enseignants tiennent-ils compte de la réaction des élèves pendant la leçon (erreurs de compréhension, erreurs d'expression, ...) ?
7. Les explications données sont-elles claires et précises ?

8. Le questionnement est-il adéquat et utilisé de telle manière que toute la classe participe ?
9. Le travail de l'élève est-il encouragé / stimulé / valorisé ?
10. L'attitude des enseignants envers les élèves est-elle positive (empathie/ renforcement positif) ?
11. L'évaluation fait-elle partie intégrante de l'enseignement / l'apprentissage ?
Comment ?
12. Les TIC sont-elles utilisées efficacement ?
13. L'ambiance de la classe favorise-t-elle la participation de tous les élèves ?
14. Le travail à domicile est-il dans le prolongement des activités de classe ?
15. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- L'enseignant fait preuve d'une très bonne maîtrise de la matière, expose au début du cours les objectifs de la leçon et en vérifie la bonne compréhension.
- Les méthodes d'enseignement, y compris l'emploi des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) correspondent aux besoins et aux styles d'apprentissage des élèves. Certains enseignants pratiquent, avec succès, la pédagogie différenciée.
- L'interaction Enseignant / Elève favorise les échanges au sein de la classe et la participation de tous.
L'attitude ouverte et positive de l'enseignant renforce la confiance et crée une bonne ambiance de travail.
Les contributions et résultats des élèves sont encouragés et valorisés.
- Les explications et les directives de l'enseignant sont claires et précises.
Les questions tombent à propos et l'enseignant tient compte des réponses dans le déroulement de l'activité.
Les situations proposées sont appropriées et favorisent le travail avec tantôt toute la classe, tantôt en groupes restreints, tantôt individuellement.
L'enseignant utilise avec efficacité et à bon escient les capacités d'apprentissage des élèves.
S'il constate un doute ou une hésitation, l'enseignant vérifie immédiatement la compréhension de la question ou de sa directive et adapte immédiatement son cours en fonction de ses constats.
L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement / l'apprentissage grâce à une analyse des fautes et des erreurs commises, avec toute la classe et parfois avec un seul élève.

Niveau 2

- Les enseignants ont, dans l'ensemble, une bonne maîtrise de la matière, à l'exception de certains d'entre eux (Article 12) qui dispensent un enseignement pour lequel ils ont été insuffisamment formés.

Dès lors il arrive que les élèves ne perçoivent pas toujours très clairement les objectifs de la leçon car ils ne font pas l'objet d'une présentation claire au début de la leçon.

- Les méthodes d'enseignement manquent de variété même si, dans l'ensemble, elles correspondent aux besoins et aux styles d'apprentissage des élèves.
Les TIC ne sont que très rarement utilisées.
Les situations d'apprentissage ne sont pas toujours idéales et ne favorisent pas le travail individuel.
- L'enseignant ne prend pas suffisamment en compte les réponses faites par les élèves ce qui nuit à l'efficacité, au bon déroulement de la leçon et ne crée pas un climat de confiance entre les élèves et l'enseignant.
Ainsi l'enseignant n'encourage pratiquement jamais ses élèves et il ne valorise pas leurs contributions.
Il ne veille pas à développer les capacités individuelles des élèves car il privilégie le travail de tout le groupe classe.
Il n'admet de répondre que très rarement à une question posée par un élève.
- Les explications et directives appellent souvent un commentaire.
Le travail à domicile n'est pas toujours en prise directe avec la matière et le travail fait en classe.

3.3. Expériences d'apprentissage des élèves

THEMES

- 3.3.1. Contexte d'apprentissage : dans quelle mesure l'environnement stimule-t-il et motive-t-il les élèves ?
- 3.3.2. Attitude de l'élève face à l'apprentissage (réflexion sur ses stratégies en fonction des objectifs / motivation / implication)
- 3.3.3. Rythme d'apprentissage (progression dans l'acquisition des connaissances, compétences et performances)
- 3.3.4. Interaction avec d'autres apprenants.

QUESTIONS DE BASE

1. L'environnement (locaux, climat de l'école, ambiance de classe, ...) stimule-t-il l'apprentissage ?
2. Les situations d'apprentissage répondent-elles à l'âge, aux intérêts/motivations et expériences des élèves ?
3. Les élèves se sentent-ils responsables de leur apprentissage ?
4. L'attitude des élèves face à l'apprentissage est-elle positive ?
5. Sont-ils capables de travailler sans le contrôle direct de l'enseignant ?
6. L'implication des élèves dans l'apprentissage est-elle bonne ou peut-elle être améliorée ?
7. Les élèves sont-ils amenés à réfléchir sur les stratégies d'apprentissage en fonction des situations et des activités ?

8. Les élèves sont-ils ouverts aux différentes méthodes de travail (en classe, en groupe, en pairs, seuls) ?
9. Travaillent-ils volontiers en collaboration avec d'autres élèves ?
10. Sont-ils soucieux de leur apprentissage, de leurs acquis, de leur avenir et intéressés par leurs résultats scolaires ?
11. Savent-ils faire preuve d'initiative ?
12. Sont-ils des acteurs ou des observateurs de leur apprentissage ?
13. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- L'environnement scolaire stimule l'apprentissage : le climat de l'école et l'ambiance en classe favorisent l'apprentissage.
Les situations d'apprentissage prennent en compte les intérêts, les expériences et les aspirations des élèves.
L'utilisation efficace des moyens mis à la disposition des enseignants et des élèves (laboratoires, médiathèque, bibliothèque, ...) renforce la motivation.
- Les élèves sont motivés pour travailler efficacement, régulièrement et avec enthousiasme même en dehors du contrôle direct des enseignants.
Les élèves font preuve d'initiative : ils savent se prendre en main et s'appliquer activement.
Ils réfléchissent sur les stratégies et les solutions afin de mener à bien la tâche demandée.
Ils savent également ce qu'ils doivent faire pour s'améliorer et tirer parti de leurs erreurs
- Le rythme d'apprentissage favorise les progrès.
Les élèves sont conscients des progrès réalisés et de leurs acquis, ce qui renforce leur motivation.
- Les élèves sont capables de travailler en collaboration dans de nombreuses situations et dans des groupes de grandeur et de composition différentes.

Niveau 2

- L'environnement scolaire stimule l'apprentissage quand les enseignants utilisent les moyens mis à leur disposition pour dispenser un enseignement performant et motivant.
Les enseignants ne tiennent pas suffisamment compte cependant, des intérêts et de l'expérience des élèves dans le choix des situations et des activités.
- Certains élèves, peu motivés, distraient les élèves désireux de bien travailler, ce qui nuit à l'ambiance de la classe et ne facilite pas l'interaction.
Les élèves sont plus des auditeurs passifs que des acteurs car ils ne sont que très occasionnellement responsables de leur apprentissage. Ils ne s'impliquent pas suffisamment et font rarement preuve d'initiative.

Ils se contentent avant tout d'exécuter ce qu'on leur demande de faire.
Les tâches sont exécutées sans réflexion sur les stratégies, qui sont, le plus souvent, imposées par l'enseignant.
La plupart des élèves sont incapables de se prendre en main et de voir ce qu'il faut faire en vue d'améliorer leurs résultats et de tirer parti des erreurs commises.
Ils sont peu conscients de la qualité de leur apprentissage et les résultats reflètent leur manque d'engagement et d'implication.

- Le rythme d'apprentissage est trop lent pour les uns et trop rapide pour d'autres et cette situation nuit à une bonne progression dans le développement des acquis.
- Les élèves travaillent rarement en collaboration. Quand c'est le cas, la composition et la grandeur des groupes manquent de variété.

3.4. Réponse aux besoins des élèves

THEMES

- 3.4.1. Choix des tâches, activités et ressources
- 3.4.2. Dispositions prises en faveur des élèves présentant des aptitudes différentes
- 3.4.3. Identification des besoins d'apprentissage

QUESTIONS DE BASE

1. Les besoins individuels des élèves sont-ils pris en compte dans le choix des tâches et activités ?
2. Tient-on compte de la présence d'élèves des 2 sexes et/ou des enfants issus de l'immigration ?
3. Les ressources mises à la disposition des élèves sont-elles utilisées et à bon escient ?
4. Le choix des méthodes d'apprentissage fait-il l'objet d'une réflexion commune / individuelle ?
5. Les étapes de l'apprentissage sont-elles planifiées et définies clairement ?
6. Dans quelle mesure les élèves contribuent-ils à fixer leurs objectifs d'apprentissage ?
7. Les liens possibles avec d'autres activités d'apprentissage, voire avec d'autres disciplines, sont-ils évoqués ?
8. Existe-t-il une évaluation des prérequis avant d'aborder des situations/matières nouvelles ?
9. Les compétences des élèves, y compris aux plans culturel et linguistique sont-elles prises en compte ?
10. Que propose l'enseignant face aux obstacles individuels rencontrés dans l'apprentissage ?
11. De quel(s) type(s) de soutien à l'apprentissage les élèves bénéficient-ils (cours de rattrapage, programme personnalisé, emploi des TIC,)
12.

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les tâches et activités répondent très bien aux besoins individuels des élèves. Les ressources sont utilisées régulièrement et à bon escient. Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage sont telles que les élèves sont aidés à déterminer et à atteindre les étapes suivantes de leur apprentissage. Les élèves contribuent à établir leurs objectifs d'apprentissage. Des liens sont faits avec des occasions antérieures d'apprentissage ou avec d'autres disciplines.
- Les acquis linguistiques et culturels sont en pris en compte afin de permettre à des élèves, notamment ceux issus de l'immigration, de réussir les activités proposées. Des approches différentes d'un même problème permettent de motiver tous les élèves et de répondre aux aptitudes et capacités de chacun. C'est notamment le cas pour les élèves des deux sexes (garçons/filles).
- Les besoins d'apprentissage sont identifiés systématiquement et les obstacles sont levés au plus vite. Le soutien à l'apprentissage est organisé soit par l'école soit par l'enseignant au sein de sa discipline afin de répondre avec efficacité aux besoins de tous.

Niveau 2

- Si les tâches et activités sont déterminées en fonction des besoins des élèves, l'on peut regretter cependant que les méthodes utilisées dans l'enseignement et dans l'apprentissage ne soient pas plus variées et plus nombreuses afin de permettre à tous les élèves de réaliser les objectifs fixés. De plus, on ne tient nullement compte dans les activités de la présence d'élèves des deux sexes (garçons/filles). Quand l'enseignant communique ses objectifs d'apprentissage, il ne prend pas soin d'impliquer ses élèves dans le processus d'identification et il n'en vérifie pas la compréhension.
- Les acquis linguistiques et culturels sont trop peu pris en compte ce qui cause incompréhension et découragement. Certains élèves ne peuvent atteindre le niveau attendu d'acquisition des connaissances vu l'offre limitée qui ne tient pas suffisamment compte des capacités et aptitudes de tous.
- Les besoins d'apprentissage sont, en général, identifiés, mais ils ne le sont pas de manière systématique et cette situation ne permet pas de lever tous les obstacles rencontrés dans l'apprentissage. Le soutien à l'apprentissage est sous-utilisé et la pratique d'une méthodologie différenciée serait souhaitable dans certains cas.

3.5. Evaluation comme partie intégrante de l'apprentissage

THEMES

- 3.5.1. Méthodes d'évaluation et enregistrement des résultats
- 3.5.2. Evaluation formative
- 3.5.3. Utilisation des informations tirées de l'évaluation

QUESTIONS DE BASE

1. Les méthodes d'évaluation permettent-elles d'identifier clairement les résultats en fonction des objectifs ?
2. Quelles méthodes d'évaluation sont les plus fréquemment utilisées (interrogations orales/écrites, tests, examens, questions à choix multiple, questions ouvertes, participation à des épreuves externes non certificatives) ?
3. Quelle procédure est utilisée pour l'enregistrement et le traitement des informations tirées des évaluations ?
4. Des mesures existent-elles au sein de l'école pour synthétiser, relativiser et commenter les résultats ?
5. Les enseignants ont-ils une bonne connaissance individuelle des élèves (problèmes familiaux, problèmes de santé, milieu socio-économique, ...) ?
6. Les élèves peuvent-ils être acteurs de l'évaluation (ex : évaluation commune en classe / attribution par l'élève interrogé de sa note après une interrogation orale, pondérée le cas échéant par les avis des condisciples, de l'enseignant, ...) ?
7. Existe-t-il un système de valorisation des résultats des élèves au sein de la classe /de l'école (encouragement oral, tableau d'honneur, ...) ?
8. Comment les informations sur les progrès des élèves dans les diverses disciplines sont-elles communiquées et exploitées ?
9. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les méthodes d'évaluation permettent d'identifier clairement les résultats. Une batterie de moyens formels et informels est utilisée pour se faire une idée précise des progrès en fonction des objectifs du programme. Il y a, en outre, une procédure efficace pour enregistrer et synthétiser les informations tirées de l'évaluation.
- Les enseignants ont une bonne connaissance des élèves et s'inquiètent des techniques utilisées par les élèves pour acquérir, avec succès, les objectifs clés d'apprentissage et pour réaliser les tâches et au besoin pour déterminer les difficultés rencontrées. Des dispositions existent au sein de l'école pour relativiser et valider les opinions des enseignants. Les évaluations servent de base à la mise en place des étapes futures de l'apprentissage

- Des informations sur leurs progrès et acquis sont communiquées régulièrement par les enseignants aux élèves.
Les élèves sont impliqués dans un dialogue sur leurs progrès et leurs points de vue sont pris en considération.
L'accent est mis sur la valorisation des réalisations des élèves.
Des synthèses des évaluations sont utilisées périodiquement pour informer les élèves et les parents.
Les enseignants utilisent à bon escient les informations tirées des évaluations pour évaluer l'efficacité de leur enseignement et en vue d'améliorer l'apprentissage.

Niveau 2

- Les méthodes utilisées ne sont pas adéquates pour évaluer les progrès des élèves par rapport aux objectifs du programme.
Les informations relatives à l'évaluation sont enregistrées mais sont peu utiles sous la forme utilisée.
Les tests proposés ne correspondent pas aux possibilités des élèves.
- Les enseignants ont une connaissance inégale des élèves. Les jugements sont superficiels et ne tiennent pas compte des forces ou faiblesses des élèves.
On ne tient pas suffisamment compte des informations tirées des évaluations pour préparer le suivi de l'apprentissage.
- Il arrive que les élèves discutent de leurs progrès avec les enseignants mais l'information que l'on pourrait en tirer n'est pas complètement exploitée.
Les étapes de l'apprentissage ne tiennent pas compte des acquis des élèves.
Des enregistrements des résultats existent mais ils ne recouvrent pas tous les aspects importants des performances.
Les informations tirées des évaluations sont rarement utilisées pour informer les élèves et les parents.

3.6. Communication des progrès des élèves

THEMES

- 3.6.1. Procédures utilisées pour la communication
- 3.6.2. Informations données aux parents sur les progrès de leur enfant
- 3.6.3. Prise en compte des points de vue des parents en réponse à leurs demandes d'informations concernant les progrès de leur enfant

QUESTION DE BASE

1. Comment les informations sur les progrès de leur enfant sont-elles communiquées aux parents ?
2. Les informations portent-elles davantage sur l'attitude de l'élève en classe que sur ses acquis (connaissances, compétences) ?
3. Les informations sont-elles claires, concises et pertinentes ?

4. L'école met-elle en place des moyens pour encourager les parents à communiquer avec l'école (réunions de parents, carnet d'avis, ...) ?
5. Les parents sont-ils informés des conseils donnés par les enseignants à leur enfant en vue de préparer les futures étapes de son apprentissage ?
6. L'école encourage-t-elle les parents à assurer le suivi des informations sur les progrès de leur enfant ? Comment ?
7. Des informations concernant le développement personnel et social de leur enfant sont-elles données aux parents ?
8. Les parents sont-ils informés de l'attitude de leur enfant face à l'apprentissage?
9. Comment l'école prend-elle en compte les points de vue des parents dans leurs demandes d'informations sur les progrès de leur enfant ?
10. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les parents sont encouragés à communiquer avec l'école sur les progrès de leur enfant et ils ont des occasions fréquentes de rencontrer les enseignants. Les occasions formelles (réunions de parents) sont bien organisées et toutes les informations sont claires et précises.
- Des rapports écrits sont envoyés aux parents. Ceux-ci contiennent des informations détaillées et évidentes sur les progrès de leur enfant par rapport aux objectifs des programmes mais également sur le développement personnel et social de l'enfant. Les étapes suivantes de l'apprentissage font l'objet d'une communication également. Les parents sont encouragés à assurer le suivi des divers rapports reçus.
- Les points de vue des parents et leurs demandes concernant les acquis et progrès de leur enfant sont immédiatement pris en compte avec toute l'attention souhaitée. L'école apporte à chaque fois une réponse efficace et circonstanciée.

Niveau 2

- Les parents sont informés, en début d'année scolaire, sur la manière de communiquer avec l'école concernant les progrès de leur enfant mais ils ne sont pas encouragés activement à le faire. Il existe bien des occasions pour rencontrer les enseignants mais elles sont peu nombreuses et les dispositions prises ne sont pas communiquées avec clarté ou en temps utile.
- Les rapports aux parents sont peu clairs et sous une forme inappropriée. Ils donnent des informations sur les progrès des élèves dans la plupart des aspects du programme mais ils ne mentionnent pas les étapes suivantes de l'apprentissage. Les informations sont davantage centrées sur l'attitude de l'élève en classe que sur ses progrès (connaissances, compétences). Les parents ne sont pas invités à assurer le suivi de ces rapports.

- Les points de vue des parents et leurs demandes concernant les acquis et les progrès de leur enfant ne constituent pas une priorité de l'école.

DOMAINE CLE N°4 : SOUTIEN OFFERT AUX ELEVES

Cela concerne le bien-être, le développement personnel et social des élèves mais également le contrôle des progrès, l'aide à l'apprentissage et l'orientation vers les études ou un métier. Cela concerne également la législation relative aux besoins et aux handicaps de élèves de l'enseignement spécial, le placement dans l'enseignement spécial des élèves avec des besoins spécifiques.

Cela concerne enfin les procédures d'intégration dans l'enseignement ordinaire ainsi que les procédures de sélection pour placer les élèves dans des écoles / classes spéciales.

L'aide à l'élève de l'enseignement secondaire prendra en compte :

- la connaissance de chaque élève par le personnel chargé de la guidance
- les procédures mises en place pour acquérir cette connaissance
- la réponse aux besoins identifiés (conseils, ...)
- la communication à tous les membres du personnel concerné par l'élève des informations et mesures prises.
- L'échange systématique d'informations concernant l'élève entre le CPMS et les enseignants

INDICATEURS DE QUALITE

4.1. Le bien-être des élèves

THEMES

- 4.1.1. Dispositions prises pour assurer la prise en charge, le bien-être et la sécurité des élèves
- 4.1.2. Dispositions prises pour rencontrer les besoins émotionnels, physiques et sociaux des élèves

QUESTIONS DE BASE

1. Comment l'école organise-t-elle l'accueil des nouveaux élèves, au début de l'année scolaire ?
2. Quelles mesures sont prises contre les arrivées tardives à l'école ?
3. Quelles mesures sont prises pour lutter contre l'absentéisme ? Suivant quelle(s) modalité(s) la disposition légale du contrôle des absences est-elle organisée ?
4. Quelles sont les mesures prises par l'école en cas de grève du personnel enseignant/ des transports en commun ?
5. Quelles dispositions sont prises par l'école en cas d'absence d'un enseignant ?
6. Quelles dispositions sont prises pour assurer le bien-être des élèves ?
7. Qui prend en charge un élève malade et comment ?
8. L'école a-t-elle une infirmerie avec une infirmière à demeure / avec un médecin attitré ?

9. L'école dispose-t-elle d'une cantine scolaire (avec repas chauds/froids – sandwicherie) ?
10. Les élèves peuvent-ils se procurer des boissons / de la nourriture sur le site de l'école (distributeurs automatiques / vente organisée / ...) ?
11. Quelles sont les mesures prises pour assurer la sécurité des élèves ?
12. L'accès à l'école est-il sécurisé (grilles, passage pour piétons, brigade routière, surveillance à l'entrée de l'école, signalisation adéquate (Zone 30km) ?
13. Comment la sécurité est-elle assurée sur la cour de récréation, entre les cours ?
14. Quelles dispositions existent au sein de l'école pour lutter contre la violence, le racisme, la drogue ?
15. L'utilisation d'Internet fait-elle l'objet d'une surveillance ?
16. Quelles dispositions sont prises par l'école pour rencontrer les besoins individuels, physiques et sociaux des élèves ?
17. Quelle disposition est prise pour l'élève qui se sent en danger ?
18. Comment les préoccupations des élèves sont-elles prises en charge ?
19. Comment l'école vient-elle en aide à l'élève perturbé par un problème familial (décès d'un parent, divorce, ...) ?
20. Les élèves ont-ils accès à des procédures de plaintes ?
21. Comment l'école garantit-elle la confidentialité des informations ?
22. Que fait l'école pour assurer la dignité et le respect auxquels ont droit élèves et enseignants ?
23. Que fait l'école pour créer un bon climat scolaire ?
24. Que fait l'école pour sensibiliser le personnel aux problèmes individuels, physiques et sociaux des élèves ?
25. L'école assure-t-elle une éducation civique, morale, à la sexualité et à l'environnement en dehors des cours ?
26. Quelles activités extrascolaires l'école offre-t-elle aux élèves (visite de musées, participation à des compétitions sportives interscolaires, classes de neige, classes vertes, théâtre, ...) ?
27. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- L'école utilise des politiques bien acceptées de tous et des procédures efficaces pour aider les élèves, les protéger du mal, des abus et du manque d'attention.
Tous les membres du personnel ont une compréhension claire de leurs rôles et responsabilités. Ils veillent à la santé, au bien-être et à la sécurité des élèves et sont conscients des moyens pour leur venir en aide.
Des procédures claires et efficaces sont mises en place pour lutter contre la violence, le racisme, l'emploi des drogues et pour contrôler l'utilisation d'Internet.
Les préoccupations, soucis et besoins des élèves sont traités avec confidentialité et tact.
Tout est mis en œuvre au sein de l'école pour respecter la dignité et l'intimité des élèves.
Les élèves ont accès à des procédures de plaintes.
Les préoccupations des élèves sont traitées rapidement et efficacement et les élèves sont informés du suivi et des résultats.

- Les membres du personnel travaillent en collaboration pour créer un climat évident de confiance et de respect mutuels.
Le personnel chargé prioritairement du bien-être des élèves apporte un soutien efficace à l'élève, à sa famille ou à son tuteur. Il informe en outre les membres du personnel des mesures prises en faveur d'un élève.
Tout le personnel est vigilant aux besoins individuels, physiques et sociaux des élèves et est sensible aux informations concernant les antécédents des élèves.
Les membres du personnel répondent aux besoins identifiés et utilisent d'autres sources d'informations au besoin.

Niveau 2

- Bien que l'école ait identifié des mesures pour assurer la sécurité des élèves, la mise en pratique de ces mesures laisse à désirer.
Les dispositions prises ne garantissent que certains aspects du bien-être et de la sécurité des élèves et certaines sont désuètes ou inefficaces.
Certains membres du personnel n'ont pas une compréhension claire de leurs rôles et de leurs responsabilités ou des problèmes relatifs à la santé et à la sécurité.
Certains membres du personnel sont conscients des problèmes liés à la protection des élèves mais n'ont pas la formation suffisante pour intervenir efficacement.
Les politiques relatives à la violence, au racisme, à l'emploi des drogues et à l'utilisation d'Internet manquent de clarté ou ne sont pas complètement réalisées.
Les problèmes liés à la santé sont décelés mais des solutions ne sont pas toujours apportées.
Bien que les besoins et les préoccupations des élèves soient traités à bon escient, le personnel néglige parfois de prendre en compte le caractère confidentiel des informations.
Les élèves sont mal informés de la manière d'introduire une plainte ou ils n'ont pas le sentiment qu'il y sera donné suite.
- Les dispositions pour créer un climat de responsabilité, de respect et de confiance mutuels ne sont pas très efficaces.
Le personnel n'est pas toujours sensibilisé aux informations concernant le passé des élèves et ne considère pas important de répondre à leurs besoins émotionnels sauf en cas de crise grave.
Les membres du personnel n'accordent pas un soutien suffisant aux personnes légalement chargées de l'enfant (parents, tuteur, ...).

4.2. Le développement personnel et social

THEMES

- 4.2.1. Procédures utilisées pour promouvoir le développement personnel et social des élèves
- 4.2.1. Progrès des élèves dans le développement d'attitudes positives et de compétences personnelles et sociales
- 4.2.2. Contributions/apports provenant d'activités en dehors des programmes scolaires.

QUESTIONS DE BASE

1. Quelles dispositions sont prises par l'école pour promouvoir le développement personnel des élèves ?
2. Comment l'école réussit-elle à construire ou à renforcer l'estime de soi chez l'élève ?
3. Que fait l'école pour valoriser les élèves méritants ?
4. L'école propose-t-elle des activités du type visites de musées, d'expositions, création de pièces de théâtre, participation à des conférences/débats ?
5. L'école incite-t-elle les élèves à participer à des activités telles que des tournois d'éloquence, tournois d'idées, opérations 'carrières', ... ?
6. Les élèves bénéficient-ils, au sein de l'école, d'une éducation à la sexualité, au civisme/à la citoyenneté responsable, à la lutte contre le racisme, la violence, l'intolérance ?
7. Que fait l'école pour développer l'autonomie et l'esprit d'initiative des élèves ?
8. Les élèves sont-ils incités à s'inscrire dans une académie de musique (cours de diction, apprentissage d'un instrument de musique) ?
9. Que fait l'école pour éduquer les élèves au bénévolat (tutorat des aînés en faveur des plus jeunes) ?
10. Que fait l'école pour garantir le respect entre élèves et entre enseignants et élèves ?
11. Que fait l'école pour favoriser la coopération entre les élèves ?
12. Comment l'école développe-t-elle la prise de conscience des élèves quant à la responsabilité de chacun pour la sécurité de tous au sein de l'établissement ?
13. Comment l'école favorise-t-elle le développement des aptitudes physiques des élèves ?
14. Des actions/activités sont-elles organisées par l'école/les enseignants pour mettre les élèves en contact avec des personnes du 3^{ème} âge ? (visite/animation dans un home pour personnes âgées, envoi d'un courrier à l'occasion de Noël / du Nouvel An/...)
15. Les élèves participent-ils, sous la responsabilité de l'école, à des collectes de vivres au profit de banques alimentaires (Restos du Cœur, Faim et froid, ...) de fonds au profit d'organismes tels que la Croix-Rouge, l'Unicef, le Télé Vie, Médecins sans Frontières, les Iles de Paix, ?
16. L'école a-t-elle des contacts privilégiés avec des clubs sportifs locaux ? Sous quelle forme et avec quel(s) avantage(s) au profit des élèves ?
17. Les élèves sont-ils incités à participer à des compétitions sportives interscolaires ?
18. Comment l'école (les enseignants) valorise-t-elle les comportements sociaux des élèves ?
19. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- L'école utilise une panoplie de mesures planifiées et interconnectées afin de développer les aptitudes personnelles et sociales des élèves.
Les enseignants sont engagés et actifs dans la promotion de stratégies du développement personnel et social dans toute l'école.
Les attentes communes quant au comportement sont mises en application systématiquement dans toute l'école.

L'école fournit des occasions fréquentes pour valoriser les comportements des élèves et pour apprécier leurs réalisations.

Des occasions sont prévues pour que les élèves montrent attention et considération pour autrui et afin de développer des compétences de citoyenneté active (participation à des activités de citoyenneté responsable organisées par des organismes extérieurs). Les compétences personnelles et sociales sont développées dans tous les aspects du programme.

L'école prévoit et organise des activités spéciales ciblées telles que des campagnes contre la violence et le racisme.

- La plupart des élèves progressent dans le respect de soi et dans la prise de conscience d'une responsabilité personnelle à la sécurité de tous. Ils prennent confiance dans leurs connaissances, dans leurs compétences et dans leurs valeurs en devenir. Ils font preuve d'indépendance et d'esprit d'initiative. Ils collaborent facilement avec d'autres condisciples aussi bien au plan social que dans le travail scolaire. Ils sont tolérants et soucieux des bonnes relations sociales.
- Les élèves ont des occasions et sont encouragés à participer à de nombreuses activités extrascolaires dans des domaines aussi variés que les clubs sportifs, l'aide à l'étude, l'adhésion à des organismes de travail pour jeunes et le bénévolat. Toutes ces activités participent au développement d'une citoyenneté active.

Niveau 2

- On utilise un éventail limité de mesures pour développer les aptitudes personnelles et sociales des élèves. Les enseignants varient dans leur engagement à promouvoir des stratégies au sein de l'école et à encourager les comportements attendus. Les occasions pour reconnaître les réalisations des élèves sont peu fréquentes et la valorisation des élèves ne fait pas partie de la culture de l'école. Les activités afin de développer une citoyenneté active sont insuffisantes. Le développement des aptitudes sociales et personnelles est considéré par certains enseignants comme n'étant pas de leur responsabilité. Les activités spécialement ciblées ne sont pas efficaces et ne favorisent pas l'épanouissement personnel des élèves.
- La plupart des élèves progressent dans l'estime de soi et ils sont nombreux à prendre conscience de la responsabilité individuelle pour assurer la sécurité de tous. Ils ont confiance dans leurs connaissances, aptitudes et valeurs en devenir. La coopération est limitée aussi bien dans le travail en classe que dans les situations sociales. Le comportement et la qualité des relations sociales sont, dans l'ensemble, variables et un nombre important d'élèves font preuve d'un comportement inacceptable, d'agressivité et d'intolérance.
- Les élèves ont peu d'occasions de participer à des activités extrascolaires. Ils y participent le plus souvent d'initiative. L'école ne les encourage pas. Tout ceci débouche sur des occasions limitées pour développer leurs aptitudes à la citoyenneté active.

4.3. L'orientation d'études / métiers

THEMES

- 4.3.1. Préparation du choix dans les études ou dans l'exercice d'un métier
- 4.3.2. Précision et pertinence des informations et des conseils
- 4.3.3. Consultations appropriées dans cette orientation

QUESTIONS DE BASE

1. Quelles activités d'essai / l'école offre-t-elle aux élèves pour les aider à choisir une discipline/une section/une orientation d'études/un métier ?
2. Comment l'école organise-t-elle le choix d'une orientation / d'un métier
 - après la 2^{ème} année commune de l'enseignement secondaire ?
 - à l'issue de la 3^{ème} / 4^{ème} des humanités ?
 - dans les classes terminales ?
3. Comment les parents en sont-ils informés ?
4. Y a-t-il, au sein de l'école, une cellule chargée de conseiller les élèves dans l'orientation d'études / dans le choix d'un métier ?
5. L'école met-elle une documentation détaillée sur les études et les métiers à la disposition des élèves ?
6. Les élèves ont-ils l'occasion d'assister à des opérations 'Carrières' ?
7. L'école organise-t-elle des visites groupées / individuelles dans les universités/ hautes écoles / dans les usines ?
8. Les élèves des classes terminales sont-ils informés de l'existence d'activités propédeutiques organisées par l'enseignement supérieur et incite-t-elle les élèves à y participer ?
10. L'école invite-t-elle des conférenciers issus des universités, des hautes écoles, du commerce et de l'industrie à s'adresser aux élèves ?
11. A défaut de pouvoir dispenser une information claire et détaillée sur les études, les métiers et les carrières, l'école met-elle à la disposition des élèves une liste d'organismes susceptibles de les informer ?
12. A quel moment et comment les élèves bénéficient-ils de conseils dans le choix d'une orientation d'études / d'un métier ?
13. Comment prépare-t-on les élèves qui terminent leurs études à postuler un emploi (CV, lettre de sollicitation, de motivation, entretien d'embauche, ...)
14. Comment l'école aide-t-elle les élèves à la recherche d'un stage ?
15. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Des activités d'essai (1^{ère} secondaire), des visites, des informations et des contacts préparent au choix des études / d'une section / d'une orientation d'études / d'un métier, à des moments différents du cursus scolaire (2^{ème} secondaire, 3^{ème} secondaire, 4^{ème} secondaire et fin des études secondaires).
Par exemple : évaluation des aptitudes et motivations / très bonne information / bons

conseils sur les études et les carrières/ utilisation efficace de la documentation / contacts avec des professionnels.

A partir de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire, cet éventail comprend : des occasions pour des expériences de travail bien organisées et guidées / une aide efficace pour la préparation d'un CV, d'un entretien d'embauche / assistance à des opérations 'Carrières', à des activités propédeutiques et à des portes ouvertes dans les universités et les hautes écoles / visites de conférenciers.

Ces informations y compris l'emploi des TIC sont disponibles pour rencontrer les besoins des élèves et des parents.

- Les élèves ont accès à une information claire, adéquate, pertinente et récente, à des conseils sur le choix des études et des carrières, à des dépliants sur les cours préparatoires à l'enseignement supérieur. Les élèves des classes terminales reçoivent des packs avec des informations sur la législation du travail, les charges fiscales et les assurances sociales.
- Les membres du personnel susceptibles d'aider les élèves sont bien informés des programmes d'études de l'enseignement supérieur (Universités, Hautes Ecoles) et font aisément la liaison entre les divers départements afin de pouvoir discuter des itinéraires adéquats en matière d'éducation, de formation et d'emploi. L'échange d'informations entre les membres du personnel en matière d'orientation et/ou de conseils est très efficace. Les élèves (et au besoin leurs parents) bénéficient d'entretiens individuels avec les membres du personnel concernés et des conseils sur les carrières.

Niveau 2

- L'éventail des moyens pour orienter les élèves dans leurs choix d'études est limité. Les élèves ont accès à une information de base sur le choix des cours mais l'orientation individuelle est superficielle ou mal répartie dans le parcours scolaire. Les élèves ont peu de contact avec des personnes susceptibles de les conseiller sur le choix d'une carrière. L'orientation ne répond pas d'une manière égale aux besoins de tous les élèves. Ainsi, ceux qui quittent l'école pour un emploi sont moins bien informés que ceux qui vont s'engager dans l'enseignement supérieur. Si des occasions pour des expériences de travail guidées et des contacts extérieurs existent bien, ils sont limités en nombre.
- L'information par l'école sur le choix des disciplines et sur l'offre d'études est inégale. Elle est adéquate, par exemple, pour les 3^{ème} et 4^{ème} années mais faible pour la 5^{ème} année. Les dépliants, les informations sur les carrières et les détails sur les plans d'études sont incomplets ou dépassés.
- Les membres du personnel susceptibles d'aider les élèves dans leur orientation (études/métier) sont insuffisamment informés que pour avoir une vue complète des besoins en programmes d'études. Ils ne sont pas toujours disponibles pour conseiller les élèves et/ou les parents. La communication avec les membres du personnel concerné et/ou les conseillers

sur les carrières n'est pas souvent efficace.

4.4. Contrôle des progrès et des résultats

THEMES

- 4.4.1. Processus de contrôle
- 4.4.2. Profils des progrès et épanouissement des élèves
- 4.4.3. Dispositions pour utiliser les informations recueillies.

QUESTIONS DE BASE

1. Comment les progrès des élèves sont-ils évalués ?
2. Un membre du personnel est-il chargé de suivre les progrès individuels des élèves (directeur de classe / ...) ?
3. Comment réalise-t-il sa mission (collecte des résultats / synthèse / établissement d'un profil individuel pour chaque élève / ...) ?
4. Comment et à qui les progrès sont-ils communiqués ?
5. Le profil (ou les résultats) fait-il l'objet d'un entretien avec l'élève / avec ses parents ?
6. Les réalisations extrascolaires entrent-elles en ligne de compte pour établir ce profil ?
7. Les élèves ont-ils l'occasion d'évaluer leurs progrès personnels ? Si Oui, comment ? Si Non, pourquoi ?
8. Les progrès (ou reculs) constatés débouchent-ils sur une adaptation des apprentissages ?
9. L'élève participe-t-il à la planification de ses apprentissages ?
10. Comment cette planification est-elle réalisée ?
11. Est-elle contraignante pour l'élève ou simplement conseillée ?
12. Les informations tirées des progrès et résultats sont-elles utilisées à d'autre(s) fin(s) que pour la planification des apprentissages ? (CV / préparation d'un entretien d'embauche / ...)
13. A qui ces informations sont-elles communiquées (élèves / parents / les membres du personnel / PMS/ ...)
14. La motivation et la préférence pour un métier, les intérêts, les motivations et les aptitudes des élèves font-ils l'objet d'une évaluation ?
15. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les membres du personnel suivent systématiquement les progrès individuels des élèves et lisent régulièrement les rapports au sujet de ces progrès.
Les performances attendues et réelles sont comparées régulièrement et les tendances (positives ou négatives) sont suivies d'entretiens avec les élèves et au besoin avec les parents.
Les élèves ont l'occasion d'évaluer leurs progrès personnels et contribuent à planifier les étapes de leur apprentissage.

- Les performances attendues et réelles sont enregistrées systématiquement. Un profil avec les aptitudes individuelles, les progrès et résultats est construit avec la participation de l'élève.
Dans certains cas, les profils font état des réalisations extra-scolaires.
- Le personnel utilise efficacement les informations recueillies pour négocier des objectifs d'apprentissage réalistes et pour permettre aux élèves de développer leurs projets personnels.
La communication des informations entre les responsables des départements, les enseignants, le personnel du soutien à l'apprentissage, les membres du personnel susceptibles d'aider à l'orientation et les parents est efficace.
Les élèves utilisent ces informations pour compléter leur CV et pour préparer des entretiens d'embauche.

Niveau 2

- Les progrès individuels des élèves et l'examen des résultats font l'objet d'un suivi limité.
Les occasions sont rares de comparer les performances attendues et les performances réelles.
Les élèves sont rarement impliqués dans la planification des étapes suivantes de l'apprentissage.
- Les performances des élèves font l'objet d'un enregistrement limité.
Ces enregistrements recouvrent des informations sur plusieurs années mais ne contiennent aucune information sur leur motivation, les préférences pour un métier déterminé, les aptitudes et intérêts des élèves.
Les profils établis prennent rarement en compte les réalisations extrascolaires
- Le personnel utilise peu les informations disponibles.
Bien que ces informations existent et que les élèves s'auto-évaluent, ces informations sont rarement utilisées pour planifier les étapes suivantes de l'apprentissage.
Il y a peu de communication entre les enseignants, les élèves et les parents.
Les élèves n'ont pas accès à toutes les informations notamment celles qui pourraient leur être utiles pour préparer un entretien d'embauche ou pour rédiger un CV.

4.5. Aide à l'apprentissage

THEMES

- 4.5.1. Programmes pour le soutien aux élèves dans l'apprentissage
- 4.5.2. Progrès et résultats des élèves
- 4.5.3. Mise en place et rôle des soutiens à l'apprentissage

QUESTIONS DE BASE

1. L'école a-t-elle une politique bien définie pour aider les élèves dans leur apprentissage ?

2. L'école offre-t-elle un environnement favorable à l'apprentissage ?
3. Les enseignants pratiquent-ils, au quotidien, une pédagogie différenciée ?
4. L'école offre-t-elle un soutien spécifique aux élèves issus de milieux défavorisés (enfants/parents issus de l'immigration /...) ?
5. Que fait l'école pour améliorer la fréquentation scolaire, la motivation et l'attitude face au travail des élèves ?
6. Comment l'école vient-elle en aide aux élèves absents pour maladie, ?
7. L'école pratique-t-elle un système de tutorat des élèves ?
8. Les enseignants d'une même discipline se réunissent-ils régulièrement afin de fixer des approches différentes d'une même matière ?
9. Des contacts interdisciplinaires existent-ils pour mettre en place des programmes d'aide à l'apprentissage ? Comment ces contacts sont-ils organisés, avec quelle fréquence et sous quel contrôle ?
10. Comment les objectifs, les tâches et activités des élèves en difficulté sont-ils déterminés ?
11. Les élèves bénéficient-ils, au besoin, d'activités complémentaires afin de parfaire leur apprentissage ?
12. Pensez-vous que les besoins individuels de tous les élèves soient rencontrés avec efficacité ?
13. Que pensez-vous des progrès réalisés par les élèves par rapport à leurs objectifs d'apprentissage ?
14. Estimez-vous qu'ils progressent tous et globalement dans toutes les disciplines ?
15. Les élèves bénéficient-ils de conseils individuels ? Si Oui, sous quelle forme / si Non, Pourquoi ?
16. Les parents sont-ils informés des conseils donnés à leur enfant ? Comment ?
17. La coopération au sein de la classe est-elle organisée et avec quels résultats ?
18. Les élèves en difficulté ont-ils la possibilité de bénéficier de maîtres spécialisés (classes d'adaptation, de rattrapage, de remédiation, ...) ?
19. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les programmes d'aide à l'apprentissage sont bien conçus et différenciés pour permettre à tous les élèves de participer activement et de maximaliser leurs progrès. Les objectifs, tâches et activités sont sélectionnés avec soin et prennent en compte les besoins individuels des élèves.
Quand cela est nécessaire, des activités complémentaires sont prévues systématiquement pour aider les élèves à surmonter les difficultés rencontrées dans certains aspects du programme. Les TIC sont utilisées dans ce cadre.
- Presque tous les élèves, présentant des besoins spécifiques et/ou des carences, progressent très bien afin d'atteindre, à terme, les objectifs éducatifs de leurs programmes de travail.
Les résultats obtenus sont bons et le niveau global d'acquisition est élevé.
- Les conseils donnés par le personnel sont efficaces. Ceux-ci comprennent une bonne planification de l'apprentissage et un tutorat efficace. En outre, la collaboration est fortement conseillée.
Les techniques individuelles d'apprentissage permettent de rencontrer les besoins

des élèves(pédagogie différenciée).

Le cas échéant, il est fait appel aux services d'un éducateur spécialisé.

Le personnel dans son ensemble contribue au développement et à la mise en œuvre de la politique de l'école pour répondre aux besoins des élèves.

Niveau 2

- Les programmes d'aide à l'apprentissage sont exclusivement centrés sur les aptitudes de base, notamment pour ce qui concerne les capacités 'lire et écrire' et le calcul.
Les éléments clés du programme des cours sont adaptés, dans les grandes lignes seulement, pour prendre en compte les difficultés de l'apprentissage les plus souvent rencontrées par les élèves.
Occasionnellement, des activités complémentaires sont offertes à des groupes d'élèves ayant des difficultés importantes dans une partie de la matière.
Le personnel ne contribue pas de manière significative aux programmes d'aide à l'apprentissage de l'école.
- La majorité des élèves, ayant des besoins spécifiques et/ou des manquements, progressent très lentement et de manière satisfaisante seulement en vue d'atteindre les objectifs éducatifs de leurs programmes de travail.
- Les membres du personnel ne remplissent pas tous, avec efficacité, leurs rôles dans l'aide à l'apprentissage.
Le tutorat et la collaboration sont mal organisés. Les élèves manquent de conseils dans certaines disciplines.
Une aide à l'apprentissage plus efficace s'impose ainsi qu'une meilleure contribution du personnel pour la mise en œuvre de la politique de l'école en vue de répondre aux besoins des élèves.

4.6. Application de la législation relative aux besoins et handicaps des élèves de l'enseignement spécial

THEMES

- 4.6.1. Connaissance et compréhension de la législation et des procédures afférentes
- 4.6.2. Conformité aux exigences de la législation
- 4.6.3. Procédures pour l'application de la législation

QUESTIONS DE BASE

1. Le personnel a-t-il une bonne connaissance et une compréhension claire de la législation ?
2. Le personnel tient-il compte des conseils donnés dans les documents utiles ?
3. Comment les programmes éducatifs sont-ils individualisés et utilisés pour répondre aux besoins individuels des élèves ?
4. Les aides proposées par les programmes sont-elles utilisées efficacement ?

5. Comment l'école assure-t-elle les besoins futurs des élèves, dans le respect des exigences statutaires ?
6. Quels moyens sont utilisés par l'école pour remplir ses obligations en matière de législation sur les besoins éducatifs spécifiques et les handicaps ?
7. Comment la bonne gestion des dispositions en faveur des élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques et des handicaps est-elle assurée ?
8. Est-il tenu compte du rôle que peuvent jouer les élèves, les parents et des professionnels extérieurs dans l'application de la législation ?
9. Pensez-vous que la législation existante réponde efficacement aux besoins éducatifs spécifiques et aux handicaps des élèves de l'enseignement spécial ? Si Non, que faudrait-il améliorer ?
10. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Le personnel a une bonne connaissance et une compréhension claire de la législation et des conseils donnés dans le cadre des besoins éducatifs spécifiques et des handicaps des élèves.
- Les besoins individuels des élèves, tels qu'ils apparaissent dans la documentation utile, servent de base au développement et à l'application efficace des programmes éducatifs individualisés.
Les aides reprises dans ces programmes sont utilisées efficacement.
Des révisions sont faites, à des moments adéquats et des améliorations sont faites à bon escient.
Les enseignants veillent à assurer les besoins futurs des élèves qui sont revus régulièrement et conformément aux exigences statutaires.
- Des procédures efficaces existent au sein de l'école pour lui permettre de remplir ses obligations dans l'application stricte de la législation relative aux besoins éducatifs spécifiques et aux handicaps.
Les membres du personnel travaillent en étroite collaboration afin d'assurer que les procédures et les dispositions en faveur des élèves soient bien gérées, tout en prenant en compte le rôle des élèves, des parents et de professionnels extérieurs.

Niveau 2

- Le personnel a une bonne connaissance mais une compréhension limitée de la législation et des conseils relatifs aux besoins éducatifs spécifiques et aux handicaps des élèves.
- Les besoins individuels, tels qu'ils apparaissent dans les documents afférents, ne sont pas complètement pris en compte dans le développement et l'application des programmes éducatifs individualisés.
La périodicité et la qualité de la révision des programmes et les besoins futurs des élèves ne répondent pas de manière satisfaisante aux exigences statutaires.

- Les procédures utilisées par l'école, dans le cadre de l'application de la législation relative aux besoins éducatifs spécifiques et aux handicaps des élèves, sont peu satisfaisantes sous certains aspects.
Le manque de collaboration efficace des membres du personnel résulte en une gestion faible des dispositions prises en faveur des élèves de l'enseignement spécial.
Dans certains cas, il s'écoule un temps relativement long avant d'appliquer ou de revoir les dispositions arrêtées dans les documents utiles.
Les élèves, les parents et les professionnels extérieurs ne sont pas toujours impliqués.

4.7. Placement des élèves ayant des besoins spécifiques et des handicaps

THEMES

- 4.7.1. Procédures de placement dans une école spéciale afin d'offrir un enseignement adéquat aux élèves handicapés ou ayant des besoins éducatifs spécifiques
- 4.7.2. Procédures de placement dans une classe afin d'offrir un enseignement adéquat à ces élèves

Cet indicateur de qualité prend en compte également le placement de ces élèves dans des classes de l'enseignement traditionnel.

QUESTIONS DE BASE

1. Sur la base de quels critères conseille-t-on les parents dans leur décision de placer leur enfant dans une école/classe spéciale?
2. Y a-t-il une collaboration étroite entre les autorités de tutelle, l'école, les élèves, les parents ou ceux qui ont la garde l'enfant afin de déterminer ce placement ?
3. Y a-t-il un suivi au placement ?
4. Que fait l'école quand elle constate que le placement est inapproprié ?
5. Quels éléments sont pris en compte pour déterminer la classe de l'enseignement traditionnel qui conviendrait le mieux à l'enfant ?
6. Quelles précautions doit-on prendre pour assurer un placement idéal dans une école d'enseignement spécial ?
7. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Une évaluation précise et une prise en compte préalable de la nature des besoins éducatifs spécifiques et des handicaps des élèves déterminent l'adéquation entre ces besoins et le choix du placement.
Les placements des élèves sont très surveillés.
Le partenariat entre l'autorité de tutelle, l'école, les élèves et les parents/ceux qui en ont la garde afin de déterminer le placement approprié, est très efficace.
Quand un placement ne s'avère pas idéal, un examen complémentaire est rapidement fait en vue de choisir une autre solution.

- Dans le cadre de l'enseignement traditionnel, on privilégie l'insertion des élèves avec des besoins éducatifs spécifiques et des handicaps dans des classes qui répondent, avec succès, aux besoins sociaux et éducatifs des élèves.
Dans le cadre d'une école d'enseignement spécial, on prend soin d'assurer que les classes contiennent un nombre équilibré d'élèves avec des besoins éducatifs spécifiques et des handicaps, en tenant compte notamment de l'âge, du niveau des élèves et des ressources disponibles.

Niveau 2

- La majorité des élèves ont des besoins éducatifs spécifiques et des handicaps qui nécessitent un placement adapté.
Le choix du placement est réalisé sur la base d'une évaluation incomplète ou peu précise des informations existantes.
L'autorité de tutelle, l'école, les élèves et les parents/ou ceux qui en ont la garde ne travaillent pas toujours avec la collaboration souhaitée et l'efficacité attendue pour déterminer certains placements.
Une fois le placement réalisé, il est rare que l'on évalue à nouveau le cas.
Quand un placement s'avère inapproprié, le délai est souvent très long avant qu'un nouvel examen de la situation soit fait.
- Dans l'enseignement traditionnel, bien que l'insertion soit réalisée, certains élèves sont placés dans des classes qui ne correspondent pas à tous leurs besoins éducatifs et sociaux.
Dans le cadre d'une école d'enseignement spécial, un certain nombre de groupes-classes contiennent des combinaisons qui rendent difficile la réponse aux besoins éducatifs spécifiques et/ou aux handicaps des élèves.

4.8. Contacts avec l'autorité de tutelle, d'autres directions, d'autres écoles, agences et employeurs

Cet indicateur concerne toutes les personnes et organismes susceptibles d'apporter un soutien aux élèves dans leur apprentissage (écoles maternelles, autres écoles primaires ou secondaires, écoles d'enseignement spécial, établissements de formation continuée, employeurs, agences de conseils (CPMS))

THEMES

- 4.8.1. Contacts avec l'autorité de tutelle ou d'autres directions
- 4.8.2. Contacts avec d'autres établissements d'éducation
- 4.8.3. Contacts avec des organisations de bénévoles, la communauté au sens large et les employeurs
- 4.8.4. Contacts avec les organismes statutaires

QUESTIONS DE BASE

1. Quels liens l'école entretient-elle avec l'autorité de tutelle et d'autres directions ?
2. L'école a-t-elle des contacts avec d'autres écoles ?

3. L'école a-t-elle des contacts suivis / des partenariats avec des employeurs, des partenaires commerciaux, des organisations de bénévoles ?
4. Comment les rôles et les responsabilités de chacun sont-ils établis ?
5. A quoi servent ces contacts et ces partenariats ?
6. Quels aspects de l'apprentissage sont pris en compte en cas d'échange d'informations ?
7. L'école fait-elle parfois appel à des corps spécialisés (psychopédagogues, médecins, assistants sociaux, ...) pour aider les élèves ?
8. Comment rendre plus efficace (encore) l'aide offerte aux élèves dans l'école ?
9. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- L'école a des contacts réguliers avec l'autorité de tutelle et d'autres directions. Les rôles respectifs et les responsabilités de la direction de l'école, de l'autorité de tutelle et d'autres directions sont clairement définis.
- L'école assure des contacts efficaces avec d'autres écoles et avec d'autres institutions d'enseignement. Les échanges d'informations et d'évaluations aussi bien des aspects académiques que d'autres aspects (sociaux, économiques, ...) exerçant une influence sur l'apprentissage sont fréquents et utilisés avec efficacité.
- Des réseaux utiles et/ou des partenariats avec les employeurs, des institutions d'enseignement, la communauté et des agences spécialisées existent et fournissent un support de grande qualité aux élèves.
- L'école maintient des contacts efficaces avec les agences statutaires, des psychopédagogues, des services médicaux, des assistants sociaux et autres organismes du genre.
La collaboration entre ces services est excellente.

Niveau 2

- Le partenariat entre l'école, l'autorité de tutelle et d'autres directions est faible. Le personnel a une compréhension limitée des rôles et des responsabilités de chacun.
- L'école a des contacts peu fréquents avec d'autres écoles et institutions d'enseignement.
La collaboration, quand elle existe, est rarement efficace.
Les contacts prennent en compte les aspects non académiques mais pas suffisamment les programmes d'études et les informations tirées des évaluations.
- Les contacts avec les employeurs, les partenaires commerciaux, la communauté et les organisations de bénévoles sont peu efficaces et n'apportent pas aux élèves une aide réelle.
- Bien que l'école ait des contacts avec les agences statutaires, ceux-ci sont limités et inconsistants.

On constate également de nombreuses faiblesses dans la collaboration entre les divers services concernés.

DOMAINE CLE N° 5 : CLIMAT DE L'ECOLE

Cela concerne les relations au sein de l'école entre toutes les composantes de la communauté éducative.

INDICATEURS DE QUALITE

5.1. Climat et relations

THEMES

- 5.1.1. Sentiment d'appartenance et fierté
- 5.1.2. Accueil et ambiance
- 5.1.3. Confiance réciproque Elèves/Enseignants
- 5.1.4. Relations entre les élèves et le personnel
- 5.1.5. Comportement des élèves et discipline

QUESTIONS DE BASE

1. Que fait l'école pour encourager ou renforcer, chez les élèves et les enseignants, le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et la fierté d'être dans l'école ?
2. Les élèves sont-ils impliqués, à bon escient, dans les décisions à prendre concernant la vie scolaire et le travail à l'école ? Comment ?
3. Comment qualifieriez-vous l'accueil réservé aux parents et aux visiteurs ?
4. Cet accueil pourrait-il être amélioré ? Comment ?
5. Comment la direction favorise-t-elle un bon climat au sein de l'école ?
6. Quel est le niveau de confiance et de collaboration entre élèves et enseignants ?
7. Comment qualifier les relations au sein du personnel et entre le personnel et les élèves ?
8. Le comportement des élèves et la discipline au sein de l'école sont-ils d'un niveau acceptable ? Pourraient-ils être améliorés ? Comment ?
9. Quelle est l'attitude des élèves face au travail ?
10. Peut-on parler également de collaboration entre les élèves ?
11. Y a-t-il, au sein de l'école, un réel souci de respect et de compréhensions mutuels ?
12. Comment sont gérés les problèmes de participation aux cours et les problèmes qui relèvent de la discipline en général ?
13. Des problèmes de discipline interfèrent-ils parfois dans le bon déroulement de l'enseignement et de l'apprentissage ? Que fait l'école dans pareils cas ?
14. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les élèves s'identifient fortement à l'école et sont fiers d'en faire partie. Des dispositions efficaces existent pour consulter les élèves et les impliquer, de manière appropriée, dans les décisions prises dans la vie scolaire et dans le travail à l'école.
- L'accueil des parents et des visiteurs est bien organisé et est chaleureux. La direction de l'école joue, constamment, un rôle important afin d'encourager un bon climat dans toute l'école et cela se voit dans les rapports entre les élèves, le personnel, les parents et les visiteurs.
- La confiance entre élèves et enseignants est grande.
- Les relations au sein du personnel et entre le personnel et les élèves sont très bonnes.
- Le niveau du comportement des élèves et de la discipline est très élevé. Les élèves travaillent consciencieusement et de manière coopérante entre eux et avec le personnel. Ils sont polis et courtois. Les relations sociales sont basées sur un souci de compréhension mutuelle. Le personnel traite tous les problèmes de participation aux cours et de discipline d'une manière réfléchie, attentive mais ferme afin d'éviter le plus possible de troubler l'enseignement et l'apprentissage.

Niveau 2

- Les élèves et le personnel n'ont pas un sentiment développé d'appartenance à l'école. Ils n'ont pas toujours une attitude loyale envers la communauté éducative. Les dispositions pour consulter les élèves, dans le cadre des décisions à prendre pour la vie scolaire et le travail à l'école, sont limitées et manquent souvent d'efficacité.
- L'accueil des parents et des visiteurs manque de chaleur. La direction de l'école n'a pas une attitude positive pour promouvoir un bon climat au sein de l'école. Les relations de la direction avec les élèves, le personnel, les parents et les visiteurs sont, sous certains égards, telles qu'elles font obstacles au développement d'un climat favorable.
- La confiance entre un grand nombre d'élèves et d'enseignants est faible.
- Les relations au sein du personnel ne sont pas toujours amicales. Le climat est jugé satisfaisant à certains égards mais il n'est pas suffisamment détendu. La relation entre enseignants et élèves et des élèves entre eux est superficielle, tendue parfois antipathique.
- Il existe des carences importantes dans le niveau du comportement et de la discipline chez un nombre important d'élèves. Les élèves ne coopèrent pas aisément avec le personnel et leur comportement manque souvent de respect et de considération pour autrui.

Il y a des manquements également dans la gestion des absences et dans le comportement des élèves. La faiblesse de la relation entre le personnel et les élèves est cause d'indiscipline, que l'on pourrait aisément éviter.

5.2. Attentes et promotion des résultats

THEMES

- 5.2.1. Attentes des élèves et du personnel et appréciations
- 5.2.2. Promotion d'un climat d'école favorable aux résultats scolaires

QUESTIONS DE BASE

1. Qu'attendent les enseignants des élèves en ce qui concerne les résultats scolaires, la participation en classe et le comportement ?
2. Quelle est l'attitude des élèves face à l'apprentissage ?
3. L'école reconnaît-elle la valeur des appréciations sur les résultats obtenus par les élèves ? Si, Oui, sous quelle(s) forme(s) ? Si, Non, pourquoi ?
4. Les élèves se réjouissent-ils des bons résultats obtenus par les condisciples ?
5. Les élèves ont-ils l'occasion d'exercer des responsabilités au sein de l'école et à tous les niveaux ?
6. Que fait le personnel pour promouvoir un bon climat général d'apprentissage ?
7. Les enseignants fixent-ils des attentes claires en vue d'obtenir de bons résultats ? Sont-elles communiquées aux élèves ?
8. Quelles sont les aspirations des élèves en matière de résultats scolaires ? Ont-ils une attitude positive ? Sont-ils fiers des bons résultats enregistrés, notamment aux épreuves externes d'évaluation ?
9. Les élèves se soucient-ils de s'améliorer ?
10. Comment l'école valorise-t-elle les bons résultats obtenus par les élèves auprès des élèves eux-mêmes, dans les familles et dans la communauté au sens large ?
11. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les attentes des élèves et du personnel pour ce qui concerne les résultats scolaires, la présence à l'école et le comportement sont élevées. Les élèves ont une attitude très positive.
Félicitations et encouragements sont fréquemment utilisés et contribuent à renforcer le bon climat scolaire.
Des moyens divers sont utilisés, à bon escient, pour valoriser les résultats et les comportements des élèves.
Les élèves ont de fortes attentes à l'égard d'eux-mêmes et de leurs condisciples.
Ils ont des occasions d'exercer des responsabilités à tous les niveaux et beaucoup les saisissent.

- Le personnel réussit à créer un climat favorable aux bons résultats. Les enseignants créent, avec succès, un environnement d'apprentissage avec des attentes claires en vue d'un travail scolaire de grande qualité.
Les élèves ont le souci de bien faire et cela se traduit par une attitude positive face au travail et de bons résultats dans les épreuves externes d'évaluation. Ils ont également le souci constant de s'améliorer.
Le niveau de réussite est élevé dans pratiquement tous les domaines du parcours scolaire.
L'école valorise ses résultats, les reconnaît publiquement en les partageant avec les élèves, les familles et la communauté au sens large.

Niveau 2

- Les attentes du personnel concernant les résultats scolaires, la présence et l'attitude des élèves sont variables. Les élèves ne répondent pas toujours positivement. Quand l'appréciation est utilisée, elle n'est pas toujours bien comprise et cette valorisation des élèves est parfois utilisée de manière inappropriée.
Les attentes des élèves envers eux-mêmes et envers les condisciples sont très limitées. Les occasions d'exercer des responsabilités sont rares et elles ne concernent, le plus souvent, que les élèves des classes supérieures.
Les enseignants sont favorables à un environnement positif mais n'expliquent pas toujours clairement aux élèves la qualité attendue du travail.
- Les démarches pour promouvoir un climat favorable à l'obtention de bons résultats sont limitées.
Bien que l'on valorise dans certains domaines les acquis des élèves, ce souci n'est pas général dans toute l'école et ne concerne pas tous les aspects de la vie scolaire.
Les aspirations des élèves vers de bons résultats sont modestes.
De bons résultats ne sont attendus, très souvent, que de quelques groupes spécifiques d'élèves.
Les occasions de valoriser les élèves et de reconnaître les succès enregistrés sont trop peu nombreuses. Elles ne s'adressent d'ailleurs pas à toute l'école, aux familles et à la communauté au sens large.

5.3. Egalité et équité

THEMES

- 5.3.1. Sentiment d'égalité et d'équité
5.3.2. Mesures pour assurer l'égalité et l'équité

QUESTIONS DE BASE

1. Comment l'école promeut-elle l'égalité des chances et crée-t-elle un sentiment d'équité ?
2. Les problèmes d'égalité sont-ils abordés ouvertement et de manière constructive ?
3. Comment considère-t-on, au sein de l'école, la diversité de race, de religion, de culture et de langue ? Cette diversité est-elle présentée comme une richesse ?
4. Pensez-vous que les élèves soient bien préparés à leur vie future en société ?
5. Comment sont traités élèves, parents et enseignants, avec respect/indifférence ?

6. La diversité culturelle, la langue, les handicaps de certains élèves, la diversité raciale et religieuse, les problèmes de genre (sexe) constituent-ils des obstacles à la participation ?
7. Comment les problèmes du harcèlement sexuel et de la discrimination sexuelle sont-ils abordés et résolus ?
8. Quelle est l'attitude des élèves, des enseignants, des parents et des visiteurs concernant ces problèmes ?
9. Tous les enseignants sont-ils sensibilisés aux problèmes qui concernent la discrimination sexuelle ? Comment réagissent-ils en cas de problème ?
10. Les enseignants sont-ils attentifs à prévenir et à décoder les facteurs discriminants (sexe) dans leur pratique quotidienne ?
11. Y a-t-il inconsciemment chez les enseignants des attentes différentes selon le sexe des élèves ?
12. Les enseignants tiennent-ils compte de ces différences dans la pratique d'une pédagogie différenciée ?
13. Estimez-vous qu'il existe un écart entre les finalités et les objectifs prescrits dans les programmes scolaires ?
14. Avez-vous constaté des problèmes d'inégalité liés au sexe ? Si, Oui, qu'avez-vous fait pour les corriger ?
15.

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- La promotion de l'égalité des chances et du sentiment d'équité est évidente à tous les niveaux de l'école. Les problèmes d'inégalité sont abordés ouvertement et de manière constructive entre élèves et enseignants ou entre élèves seulement. La diversité ethnique, de religion, de culture et de langue est reconnue et valorisée comme une richesse pour l'école et la communauté éducative. Les élèves sont très bien préparés à leur future vie en société.
- Des démarches positives sont faites pour assurer que élèves, parents et enseignants soient traités avec respect et dignité et de manière juste et équitable. La culture, la langue, les handicaps de certains élèves, le sexe, la race, la religion ne constituent pas une barrière à la participation. Il y a dans l'école une approche globale des problèmes liés à l'égalité et à l'équité notamment en ce qui concerne le harcèlement sexuel et la discrimination sexuelle. Les élèves sont aidés afin de se sentir à l'aise face à toute sorte de discrimination. Le personnel, les élèves, les parents et les visiteurs se sentent en sécurité et appréciés.

Niveau 2

- L'égalité des chances et le sentiment d'équité ne caractérisent pas, de manière significative, l'ambiance de l'école. Les problèmes d'inégalité sont rarement abordés par les enseignants avec les élèves ou par les élèves entre eux. Quand ces problèmes sont abordés, les participants aux débats ne s'engagent pas toujours ouvertement et de manière constructive. La diversité ethnique, religieuse, culturelle, linguistique est souvent ignorée ou sous-estimée.

Il y a des manquements importants dans la préparation des élèves à la vie future en société.

- On considère généralement que les élèves, les parents et les enseignants sont traités avec respect et équité mais peu de démarches positives existent pour en assurer l'efficacité.

Certains groupes d'élèves sont sous-représentés dans les activités scolaires.

Bien que l'école se préoccupe des problèmes liés à l'égalité et l'équité, comme le harcèlement sexuel ou la discrimination sexuelle, tous les enseignants ne s'en préoccupent pas.

Les élèves sont insuffisamment préparés pour identifier ces problèmes et pour les aborder avec intelligence et dignité.

En général, les enseignants, les élèves, les parents et les visiteurs se sentent en sécurité dans l'école même si ce sentiment pourrait être renforcé.

5.4. Partenariat avec les parents, le CoCoBA / CoPaLoc, le Conseil de Participation et la communauté locale

THEMES

- 5.4.1. Encouragement aux parents afin de participer à l'apprentissage de leur enfant et à la vie de l'école
- 5.4.2. Procédures de communication avec les parents
- 5.4.3. Informations données aux parents sur le travail de l'école
- 5.4.4. Contacts entre l'école, le CoCoBa / CoPaLoc et le Conseil de participation
- 5.4.5. Place de l'école dans la communauté locale

QUESTIONS DE BASE

1. Les parents participent-ils activement à la vie de l'école ?
2. Sont-ils encouragés à aider leur enfant dans le travail scolaire ? Comment et pour quelles activités ?
3. Que fait l'école pour encourager les parents à participer efficacement à l'éducation et au bien-être de leur enfant ?
4. Comment l'école communique-t-elle avec les parents ?
5. La direction tient-elle compte de l'existence des minorités linguistiques au sein de l'école ?
6. Les parents disposent-ils d'un organe pour communiquer avec l'école ? (Association de parents/ ...)
7. Les parents reçoivent-ils une information claire et adéquate sur la vie scolaire ? (Objectifs, Projet, Gestion, ...)
8. Comment caractériseriez-vous la relation entre la direction et le CoCoBa / CoPaLoc et le Conseil de participation ?
9. Peut-on parler d'un partenariat entre l'école et le CoCoBa / CoPaLoc et le Conseil de participation ?
10. Comment l'école contribue-t-elle à la vie de la communauté locale ?
11. Peut-on parler de réciprocité de la part de la communauté locale envers l'école ?
12. La communauté locale a-t-elle l'occasion de participer à la prise de décision sur la gestion et l'avenir de l'école ?

13. A-t-elle des occasions de s'impliquer ou d'être impliquée dans des activités à caractère éducatif ? (Tournoi d'éloquence, Tournoi des idées, Opérations 'Carrières' /....)
14. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les parents participent à la vie de l'école de manière avisée grâce à un planning de contacts entre l'école et les parents.
Ils sont encouragés à être les partenaires de l'apprentissage de leur enfant et de manière diversifiée et notamment dans le travail à domicile, les activités de classe, la participation aux visites dans et en dehors de l'école, les activités extrascolaires.
Des démarches positives sont faites pour permettre aux parents de participer efficacement à l'éducation et au bien-être de leur enfant.
- L'école utilise un large éventail de moyens de communication avec les parents. Ces démarches tiennent compte des besoins des groupes linguistiques minoritaires.
Les parents sont toujours prêts à collaborer avec l'école grâce à une communication réciproque efficace.
- Les parents disposent d'informations claires et bien présentées sur de nombreux aspects de la vie de l'école tels que les objectifs, l'organisation, les développements futurs et les niveaux d'acquisition.
- La direction de l'école a des contacts suivis avec le CoCoBa / CoPaLoc et le Conseil de participation et encourage leurs membres à s'informer du travail fait par l'école et par la communauté éducative en dehors des réunions formelles.
Ce partenariat débouche sur des résultats positifs, appréciés de tous.
- L'école participe activement à la vie de la communauté locale et travaille en collaboration pour certains événements locaux.
L'école monte des activités auxquelles participe la communauté locale.
Dans certains cas, l'école offre la possibilité à des membres de la communauté locale de prendre part à des expériences d'éducation et/ou de participer à la prise de décision.

Niveau 2

- Bien que l'école soit acquise à l'idée de collaborer avec les parents, elle ne les implique pas de manière systématique et avisée dans la vie de l'école. Les parents sont encouragés à participer à l'apprentissage de leur enfant par le biais notamment du travail à domicile mais ils ne sont pas suffisamment guidés pour être vraiment efficaces, surtout s'ils sont issus de l'immigration.
Il y a peu de démarches pour encourager les parents à participer à l'éducation et au bien-être de leur enfant.
- L'école a un nombre limité de moyens de communication avec les parents et elle n'encourage pas les parents à prendre des initiatives.
L'école prend peu en compte les besoins des minorités linguistiques.

- Les parents sont informés sur un nombre limité d'aspects de la vie de l'école. Etant souvent mal présentées et difficiles à comprendre, les parents ne prennent pas toujours ces informations en considération.
- Il y a peu d'évidence d'une activité constructive et bénéfique entre l'école, la communauté éducative et le CoCoBa / CoPaLoc et le Conseil de participation.
- Les contributions de l'école envers la communauté locale sont peu nombreuses et la communauté locale participe rarement aux activités de l'école. Rares sont les occasions pour permettre à des membres de la communauté locale de participer à des expériences en matière d'éducation et/ou à la prise de décision.

DOMAINE CLE N°6 : RESSOURCES

Ceci concerne le budget scolaire, les bâtiments (laboratoires, salles et terrains de sport, cour de récréation, préau couvert, ...), la sécurité et le bien-être des élèves et du personnel.

INDICATEURS DE QUALITE

6.1. Bâtiments scolaires et installations

THEMES

- 6.1.1. Quantité et adéquation des bâtiments
- 6.1.2. Dispositions prises pour assurer la santé et la sécurité dans l'école

QUESTIONS DE BASE

1. Pensez-vous que les bâtiments scolaires et les installations conviennent idéalement aux activités des élèves et des enseignants ?
2. Les bâtiments sont-ils bien adaptés à l'âge et au nombre d'élèves ?
3. Quelles sont les mesures prises par l'école pour assurer la sécurité, la santé et le bien-être des élèves et du personnel ?
4. Les conseillers en prévention sont-ils bien informés des dispositions à prendre en cas de problème ?
5. Existe-t-il un plan interne d'urgence ?
6. Les ateliers offrent-ils toutes les garanties de sécurité attendues et exprimées dans les circulaires sur la sécurité, l'hygiène et la santé des élèves ?
7. La santé et la sécurité font-elles parties de la formation professionnelle ?
8. Y a-t-il une information adéquate donnée aux élèves sur les risques au travail ?
9. Y a-t-il un partenariat entre les écoles et les entreprises en ce qui concerne la sécurité et la santé au travail (stages) ?
10. Y a-t-il une prise de conscience par les élèves de l'importance de la sécurité et de la santé au travail ?
11. L'espace est-il suffisant pour le nombre d'élèves ?
12. Comment l'école identifie-t-elle les besoins matériels nécessaires à un enseignement/apprentissage de qualité ?
13. Le personnel dispose-t-il de lieux appropriés pour préparer son travail ?
14. Les élèves bénéficient-ils de suffisamment d'espace pour leurs activités sociales ?

15. Que pensez-vous de l'entretien des bâtiments et des installations ?
16. Que fait l'école pour assurer la sécurité notamment en cas d'incendie ?
17. Les bâtiments et le matériel concernant la santé (infirmierie, dispensaire, ...) et la sécurité (bouches à incendie, extincteurs, ...) sont-ils identifiés clairement ?
18. Y a-t-il des consignes précises concernant l'évacuation des bâtiments en cas de problème (incendie, fuite de gaz, alerte à la bombe, ...) ?
19. L'école organise-t-elle régulièrement des exercices d' 'Evacuation des locaux' pour tester le dispositif et les réactions des élèves et du personnel ?
20. Que fait la direction pour que l'école soit un lieu sûr, agréable et stimulant pour l'apprentissage et l'enseignement ?
21. Les locaux de l'école sont-ils utilisés, en dehors des heures de cours, par des associations externes ? Ces associations participent-elles, d'une manière ou l'autre, à l'entretien des locaux ?
22. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les bâtiments scolaires et les installations offrent un environnement sûr, agréable et stimulant et conviennent parfaitement aux activités scolaires des élèves, du personnel et pour les activités sociales et de loisirs.
Il y a un espace suffisant pour le nombre de classes.
Il existe des aires de travail appropriées pour le personnel et des lieux adéquats pour les activités sociales et de loisirs des élèves.
Les bâtiments offrent également de nombreux points de rangement du matériel.
Les bâtiments et installations sont très bien entretenus.
L'aménagement, l'équipement et l'ameublement répondent aux besoins éducatifs ; ils sont de qualité et en bon état.
Les accès sont aisés pour tous les utilisateurs.

Toutes les normes en application dans les ateliers (installations électriques, de gaz, ...) sont scrupuleusement respectées et contrôlées régulièrement.
Les élèves de l'enseignement qualifiant sont informés des risques au travail à l'occasion de stages en entreprises et ils en sont conscients.

- L'école a des moyens efficaces pour assurer la sécurité et la santé des élèves et du personnel. Ces lieux sont clairement identifiés et des simulations 'Incendie' sont faites deux fois par an.
Les conseillers en prévention sont bien informés et remplissent leurs missions avec conscience et efficacité.

Niveau 2

- Les bâtiments et installations offrent un environnement sûr mais quelques aménagements seraient souhaitables pour faciliter les activités d'apprentissage et d'enseignement.
Les ateliers sont très éloignés des salles de cours, pour des raisons de pollution au bruit, mais les déplacements sont longs et manquent de surveillance.

Les activités sociales et de loisirs ne bénéficient pas d'une infrastructure suffisante et adéquate.

Il y a peu de place prévue pour le rangement du matériel, qui se détériore rapidement. Les bâtiments manquent souvent de décoration.

L'équipement et l'ameublement sont fonctionnels mais ne correspondent pas complètement aux besoins éducatifs. Ainsi, il n'y a pas de salle de gymnastique et toutes les activités d'éducation physiques doivent se pratiquer à l'extérieur.

L'entretien laisse à désirer sous certains égards (pas de peinture, robinets arrachés, ...)

L'accès aux bâtiments n'est pas aisé pour tous les utilisateurs.

Les ateliers répondent aux exigences des circulaires sur la sécurité, l'hygiène et la santé au travail et font l'objet d'une surveillance et d'un contrôle régulier.

Les élèves de l'enseignement qualifiant reçoivent une information sur les risques au travail (notamment à l'occasion de stages en entreprises) mais ils ne font pas toujours la preuve d'une réelle prise de conscience.

- Les dispositions prises par l'école en matière de sécurité 'Evacuation des locaux' ne sont pas efficaces, bien qu'un plan interne d'urgence existe.
Les bâtiments concernant la santé (infirmerie scolaire) et le matériel pour lutter contre l'incendie ne sont pas identifiés.
L'école n'organise jamais d'exercices d'évacuation des bâtiments.
Les conseillers en prévention sont bien informés mais ont, par moments, l'impression de ne pas être suffisamment entendus.

6.2. Ressources disponibles

THEMES

- 6.2.1. Adéquation du budget
- 6.2.2. Adéquation des autres ressources

QUESTIONS DE BASE

1. Le chef d'établissement dispose-t-il du budget alloué par son PO ?
2. A votre avis, l'école dispose-t-elle d'un budget suffisant afin de répondre à ses missions d'éducation, de sécurité, de santé et de bien-être ?
3. Estimez-vous que ce budget soit utilisé à bon escient et avec efficacité ?
4. Quelles seraient vos suggestions éventuelles pour améliorer la gestion financière de l'école ?
5. Quels matériels/locaux apporteraient plus d'efficacité à l'enseignement / à l'apprentissage ?
6. Pensez-vous que ces améliorations soient possibles avec le budget actuel ?
7. Estimez-vous que des partenariats avec des entreprises locales permettraient de résoudre certains problèmes rencontrés ? Lesquels ?
8. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Le budget disponible actuellement permet de faire face à tous les besoins de l'école, aussi bien aux plans éducatif, sécuritaire, sanitaire qu'au plan du bien-être des élèves et des personnels.
- L'école dispose d'un large éventail de ressources (prêt du livre, laboratoires, matériel audio-visuel, photocopieurs, ordinateurs, bibliothèque, médiathèque, partenariats avec le secteur privé, ...) et répond à toutes les sollicitations du personnel et des élèves quand celles-ci concernent des possibilités d'améliorer et/ou de rendre plus efficace encore l'enseignement / l'apprentissage.

Niveau 2

- Si l'on peut estimer le budget de l'école suffisant, on regrettera cependant la mauvaise utilisation des finances due, en général, à un manque de prévision et de planification.
- L'école dispose de nombreux atouts (prêt du livre, salle d'informatique, photocopieurs, ...) mais tous ces moyens ne sont pas toujours disponibles à cause d'un manque d'entretien évident.
Ces manquements rendent parfois le travail scolaire difficile pour les enseignants et pour les élèves.
Des partenariats existent avec le secteur privé pour ce qui concerne l'enseignement qualifiant mais ils pourraient être développés davantage grâce à une consultation régulière et une plus grande implication de ces partenaires dans la prise de décisions.

6.3. Organisation et utilisation des ressources et de l'espace

THEMES

- 6.3.1. Organisation et accès
- 6.3.2. Utilisation des ressources
- 6.3.3. Exposition de travaux d'élèves et manifestations d'intérêt général

QUESTIONS DE BASE

1. Le personnel et les élèves sont-ils bien informés des ressources existantes au sein de l'école ?
2. Existe-t-il un inventaire complet des ressources mises à la disposition des enseignants ?
3. L'accès à ces ressources est-il aisé ?
4. Les ressources disponibles sont-elles conformes aux exigences spécifiques de certains cours ?
5. Ces ressources sont-elles utilisées avec efficacité ?

6. Les élèves ont-ils accès à ces ressources en dehors des heures de cours ? (terrains de sport, bibliothèque, ...)
7. Comment les élèves sont-ils encouragés à les utiliser ?
8. A quelle(s) fin(s) les TIC sont-elles utilisées et par qui ?
9. L'école organise-t-elle des expositions de travaux d'élèves ? Avec quelles fréquences et dans quel but ?
10. A qui ces expositions de travaux sont-elles accessibles ?
11. L'école accueille-t-elle d'autres manifestations d'intérêt général ? (Expositions sur la protection de l'environnement, sur l'utilisation de l'eau potable, sur la santé, la sécurité sur les lieux de travail, ...)
12. Ces expositions et manifestations contribuent-elles à créer un environnement stimulant d'apprentissage ?
13. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les ressources au sein de l'école sont utilisées efficacement par les enseignants et les élèves.
Le personnel a une bonne connaissance de la disponibilité de ces ressources et y a un accès aisé.
- Les ressources sont très bien utilisées ainsi que celles situées en dehors de l'enceinte de l'école (piscine communale, terrains de sport, ...). Ces ressources sont une plus-value à l'enseignement et à l'apprentissage.
Les élèves sont encouragés à les utiliser.
D'ailleurs, les élèves y ont accès même en dehors des heures de cours.
Les TIC sont utilisées pour aider les enseignants y compris en ce qui concerne les évaluations.
- Des expositions de réalisations d'élèves et sur d'autres centres d'intérêt sont organisées régulièrement et sont accessibles non seulement à toute la communauté éducative mais également à toute la communauté locale.
Elles participent à créer un climat d'enseignement et d'apprentissage stimulant.

Niveau 2

- Le personnel et les élèves ne sont pas toujours bien informés de l'existence du matériel dont dispose l'école.
L'accès à ces ressources est, en outre, difficile donc limité (Ex : les heures d'ouverture de la bibliothèque sont trop restrictives).
- Les ressources disponibles dans l'école sont sous-utilisées et ne sont pas dès lors d'un grand soutien à l'enseignement et à l'apprentissage.
Les élèves ne sont pas suffisamment encouragés du reste à les utiliser.
L'emploi des TIC est très limité.
- Il y a trop peu d'occasions pour montrer les réalisations des élèves et l'école n'accueille pratiquement jamais d'exposition à caractère éducatif général.

Elles ne contribuent pas par conséquent ou peu à créer un environnement favorable à l'enseignement et à l'apprentissage.

6.4. Personnel

Cet indicateur concerne tout le personnel de l'école (les enseignants, le personnel administratif, le personnel technique, le personnel d'entretien, le concierge, ...)

6.4.1. Nombre du personnel

6.4.2. Qualification, expertise et expérience du personnel

QUESTIONS DE BASE

1. Le chef d'établissement a-t-il la liberté d'engager le personnel ?
2. L'école dispose-t-elle d'un nombre suffisant de membres des personnels pour assurer toutes ses missions ?
3. Tous les enseignants ont-ils les qualifications attendues (connaissances, pédagogie, expérience utile, ...)
4. Comment la direction de l'école remplace-t-elle un enseignant absent pour la journée ?
5. La direction de l'école dispose-t-elle d'une liste avec des noms d'enseignants à proposer en cas d'absence prolongée d'enseignants ?
6. Comment sont les relations entre les enseignants plus anciens dans l'établissement et les nouveaux arrivés ? Y a-t-il une collaboration ? Si, Oui, sous quelle forme ? Si, Non, Pourquoi ?
7. Comment l'école assure-t-elle l'efficacité optimale de tous les enseignants ?
8. Que fait-elle quand elle constate des carences graves ?
9. Les élèves ont-ils le sentiment que les enseignants se soucient de dispenser un enseignement de qualité en fonction de leurs besoins ?
10. Que fait la direction de l'école pour intégrer ou aider les enseignants qui arrivent dans l'établissement ?
11. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Le personnel est en nombre suffisant pour dispenser un enseignement de qualité dans toutes les matières du programme des cours.
Les enseignants sont aidés, dans certaines disciplines, par des auxiliaires efficaces (laborantins, techniciens, puéricultrices, ...)
L'école jouit d'une certaine autonomie pour engager du personnel.
Il existe un pool d'enseignants que se partagent les écoles d'une même zone, en cas d'absence au sein d'un établissement. Chaque école joue franchement le jeu et ne monopolise pas inutilement les maîtres supplémentaires mis à disposition.
L'école veille, en outre, à l'efficacité optimale de tous les membres du personnel.
- La proportion entre les anciens et les nouveaux professeurs est bonne et favorise la collaboration. Les plus jeunes sont ainsi aidés par les anciens et notamment les membres du personnel issus des entreprises qui, s'ils ont les qualifications

professionnelles requises, n'ont pas toujours les qualités pédagogiques nécessaires pour dispenser un enseignement de qualité.

Tous les enseignants ont les qualifications professionnelles requises.

Les enseignants se sentent responsables vis-à-vis des élèves et se soucient par conséquent de leur apprentissage.

Niveau 2

- Il y a suffisamment de personnel pour couvrir tous les besoins de l'école.
Trop peu d'enseignants cependant sont préparés à aider les élèves qui ont des besoins éducatifs spécifiques.
Dans certaines disciplines, les enseignants sont assistés par du personnel complémentaire (laborantins, techniciens, ...) mais le niveau de formation de ces aides n'est pas toujours celui attendu.
Il en est de même des membres du personnel issus du milieu des entreprises qui n'ont pas toujours les qualités pédagogiques indispensables à un enseignement de qualité.

L'école ne recherche pas à remplacer au plus tôt un membre du personnel absent. Elle ne fait pas appel au pot commun en la matière et agit comme si elle l'ignorait. Il en résulte que certaines classes sont privées d'enseignement, parfois pendant plusieurs jours.

- Le personnel a, dans l'ensemble, les qualifications requises à l'exception de certains personnels complémentaires.
Certains 'enseignants' ont été engagés par l'école pour faire face à la pénurie d'enseignants alors qu'ils n'ont pas les connaissances et le bagage pédagogique indispensables pour assurer un enseignement de qualité.
Certains enseignants ne se sentent pas suffisamment responsables vis-à-vis des élèves et se soucient peu des résultats obtenus par ceux-ci.

6.5. Efficacité du personnel

Cet indicateur concerne le soutien à l'enseignement et à l'apprentissage (tutorat, maîtres spéciaux, thérapeutes, ...)

THEMES

- 6.5.1. Efficacité des enseignants et le travail d'équipe
- 6.5.2. Formation des classes et attributions des enseignants
- 6.5.3. Coordination des moyens pour le soutien aux élèves
- 6.5.4. Efficacité et attributions du personnel auxiliaire

QUESTIONS DE BASE

1. Les enseignants contribuent-ils efficacement au travail scolaire ?
2. Sont-ils disposés à travailler en équipes, au besoin ?
3. Les attributions des enseignants sont-elles faites en fonction des besoins des élèves, des qualifications, de l'expérience et de l'expertise des enseignants ?
4. Les enseignants bénéficient-ils d'aides extérieures ?

5. Y a-t-il une collaboration suivie entre les enseignants, le personnel administratif et le personnel auxiliaire d'éducation concernant certains élèves ou certains groupes d'élèves ?
6. Les tâches de tous les personnels sont-elles définies clairement et bien comprises de tous ?
7. Les enseignants sont-ils chargés de certaines tâches administratives ?
8. Le personnel administratif et le personnel auxiliaire d'éducation allègent-ils la tâche des enseignants, notamment en matière d'évaluation ?
9. Tous les personnels participent-ils efficacement à l'éducation des élèves au sens large ?
10.

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les enseignants contribuent efficacement au travail de l'école. Quand cela est souhaitable ou nécessaire, ils travaillent volontiers en équipes.
- Les attributions des enseignants sont établies en tenant compte des qualités, de l'expérience et de l'expertise des enseignants afin de répondre au mieux aux objectifs des programmes.
En cas de besoin, des aides supplémentaires en personnel sont offertes et leur emploi fait l'objet d'une évaluation constante.
- Une planification bien rôdée assure la liaison nécessaire entre tous les membres du personnel concernés par un élève particulier ou par un groupe d'élèves.
En cas de besoin, il est fait appel à des maîtres spécialisés voire à des thérapeutes pour aider les enseignants.
- Les tâches des personnels chargés d'aider les enseignants sont clairement définies et la bonne compréhension de chacun est vérifiée.
Ces auxiliaires contribuent efficacement au travail de l'école.
Le personnel administratif et le personnel auxiliaire d'éducation collaborent étroitement avec les enseignants et leur facilitent la tâche chaque fois que cela est possible.
En fonction des missions de chacun, clairement définies, tout le personnel contribue efficacement à l'éducation des élèves au sens large.

Niveau 2

- La qualité et l'efficacité des contributions des enseignants au travail dans l'école sont très variables.
Les enseignants ne travaillent pas facilement en équipes là où il serait souhaitable ou nécessaire de le faire.
- Les attributions ne tiennent pas toujours compte des qualifications et de l'expérience des enseignants.

Les aides supplémentaires ne sont pas utilisées efficacement.

- Les contacts entre les membres du personnel responsables de l'apprentissage d'un élève particulier ou d'un groupe d'élèves sont irréguliers et partiellement efficaces. S'il est parfois fait appel à des maîtres spécialisés voire à des thérapeutes, ceux-ci ne sont pas toujours utilisés avec une grande efficacité.
- Les tâches des personnels auxiliaires sont mal définies et ne sont pas toujours bien comprises par les intéressés.
Les enseignants doivent accomplir des tâches administratives qui pourraient aisément être prises en charge par du personnel administratif.
L'aide apportée en classe à certains enseignants par des membres du personnel auxiliaire ne contribue pas complètement à l'éducation des élèves au sens large.

6.6. Audit et développement du personnel

Cet indicateur de qualité concerne les dispositions prises pour faire l'audit du personnel et pour examiner les besoins futurs de tous les personnels gérés par l'école.

THEMES

- 6.6.1. Liens entre audit et développement du personnel et évaluation interne et planning au sein de l'établissement
- 6.6.2. Procédures d'audit du personnel
- 6.6.3. Développement du personnel

QUESTIONS DE BASE

1. L'école procède-t-elle à des évaluations des personnels (audits) ?
2. Les membres des personnels ont-ils une idée claire de l'utilité de ces audits ? S'y impliquent-ils de bon gré ?
3. A quoi servent ces audits ?
4. Certains membres des personnels sont-ils plus impliqués que d'autres dans la réalisation de ces audits ? Lesquels ? et Pourquoi ?
5. Pensez-vous que grâce à ces audits et aux informations provenant d'autres sources les besoins de l'école soient correctement identifiés ?
6. Estimez-vous que tous les besoins (individuels compris) sont clairement identifiés et à tous les niveaux ?
7. Les procédures mises en place pour réaliser ces audits sont-elles efficaces ?
8. Pensez-vous que le planning fait par la direction concernant le développement des personnels corresponde bien aux constats tirés des audits et des autres sources d'information ?
9. Y a-t-il une évaluation intermédiaire après la mise en place d'un nouveau planning ?
10. Quel est le rôle des membres des personnels fraîchement arrivés dans l'école et des stagiaires ? Sont-ils également consultés et intégrés dans le processus d'évaluation ?
11. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les membres des personnels ont une idée claire de la politique d'évaluation (audits) des personnels et sont convaincus de son utilité.
Les informations tirées des audits des personnels et provenant d'autres sources d'informations servent efficacement au processus d'évaluation interne et au planning d'actions de l'école.
Les membres plus anciens des personnels exercent des responsabilités bien définies dans ces audits et s'y impliquent de bon gré.
Les besoins en personnels sont identifiés avec efficacité.
Le planning concernant le personnel tient compte des besoins de l'école à tous les niveaux et des besoins individuels et des équipes.
Le personnel est conscient des objectifs et des priorités du développement des personnels.
- Des procédures efficaces sont mises en place pour réaliser les audits.
- Le développement des personnels est bien planifié et correspond aux besoins identifiés.
Un suivi existe et une évaluation prépare de futures planifications.
Les membres nouveaux des personnels y compris les stagiaires sont impliqués et bénéficient d'une intégration efficace.

Niveau 2

- L'audit des personnels n'est pas toujours bien organisé ou centré sur les besoins en personnels. Le lien entre l'audit et les informations tirées d'autres sources et le planning qui en résulte n'est pas toujours évident.
Il n'est pas fait appel à l'expertise des plus anciens dans l'établissement.
Les besoins en personnels ne sont pas toujours bien compris et ne sont pas répartis harmonieusement pour aider tous les membres des personnels (à titre individuel ou au niveau des équipes).
L'identification des besoins n'existe pas à tous les niveaux.
Le personnel n'est pas complètement conscient des objectifs et des priorités des besoins en personnels.
- Les procédures pour consulter les personnels (audits) existent mais ne sont pas conduites avec rigueur et pas toujours menées à termes.
- Le développement des personnels n'est pas bien planifié et ne répond pas aux besoins de l'école.
Le programme de formation continuée des enseignants néglige parfois de prendre en compte certains domaines.
Il n'y a pas d'évaluation de suivi après la mise en place d'un nouveau planning.
Les membres des personnels nouveaux dans l'école sont trop peu impliqués dans le processus d'évaluation.

6.7. La gestion de l'école et les finances

THEMES

- 6.7.1. Compréhension des mécanismes financiers de l'école
- 6.7.2. Dispositions pour gérer le budget de l'école
- 6.7.3. Utilisation des finances pour l'enseignement, l'apprentissage, la sécurité, la santé et les développements spécifiques

QUESTIONS DE BASE

1. La direction de l'école a-t-elle une bonne compréhension des mécanismes de financement de l'école ?
2. les directives en matière de gestion des budgets sont-elles appliquées correctement ?
3. Les personnels de l'école sont-ils informés des dispositions financières qui régissent le budget de l'école ?
4. Existe-t-il un planning prévisionnel des dépenses basé sur un calendrier et sur les priorités du planning scolaire ?
5. Le personnel susceptible d'aider à une meilleure gestion du budget est-il consulté ?
6. La gestion financière de l'école permet-elle à la direction d'assumer les autres tâches qui lui incombent ?
7. Les instructions en la matière sont-elles adressées en temps utile à l'école en vue d'une efficacité maximale ?
8. Les dépenses sont-elles conformes aux priorités du planning de l'école et correspondent-elles aux objectifs d'éducation, de sécurité (incendie, routière, ...), de santé (premiers soins) ?
9. A votre avis, le budget est-il utilisé de telle manière qu'il améliore la qualité de l'apprentissage et qu'il finance les développements spécifiques ?
10. La gestion comptable est-elle organisée sur la base de postes budgétaires spécifiques et est-elle contrôlée régulièrement ?
11. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- La direction de l'école a une compréhension claire des mécanismes du financement de l'école.
Les dispositions prises pour gérer le budget sont conformes aux directives en la matière.
Tout le personnel ainsi que le CoCoBa / CoPaLoc et le Conseil de participation sont bien informés des dispositions financières arrêtées par le budget.
- Il existe un planning financier lié aux dates importantes du calendrier scolaire.
Les dispositions prises pour gérer le budget sont transparentes et correctes et sont arrêtées pour être efficaces dans la pratique.
Le personnel clé discute des informations concernant les ressources pour garantir

l'efficacité et l'équité des décisions budgétaires.

Tout le personnel est impliqué de manière appropriée et la consultation existe à tous les niveaux.

Le système mis en place pour la gestion financière quotidienne permet à la direction de l'école de partager, de manière équitable, son temps entre la gestion financière et ses autres missions.

L'école reçoit, en temps utiles, les informations nécessaires émanant des services compétents pour la gestion de ses finances.

- Les dépenses sont clairement liées aux priorités de l'école et correspondent bien aux objectifs en matière d'éducation, de sécurité et de santé.
Le budget est utilisé, à bon escient, également pour financer les développements spécifiques.
La gestion des finances est basée sur une ventilation en postes budgétaires spécifiques et est contrôlée régulièrement afin d'assurer le meilleur usage possible des ressources financières de l'école.

Niveau 2

- La direction de l'école a une compréhension limitée des mécanismes de financement de l'école.
Les dispositions prises pour gérer le budget ne tiennent pas compte, avec rigueur, des directives en la matière.
- Le planning financier ne s'articule pas toujours de manière adéquate autour des dates importantes du calendrier scolaire et des priorités de l'école.
Les dispositions prises pour gérer le budget ne sont pas totalement couronnées de succès dans la pratique et manquent souvent de transparence et de rigueur.
Certains membres du personnel, susceptibles cependant d'apporter une aide efficace, ne sont pas consultés à bon escient. Ainsi l'avis de personnels clés, susceptible cependant de contribuer efficacement à faire des économies et à prendre des décisions efficaces et éthiques, n'est pas sollicité.
Le système mis en place pour la gestion financière journalière implique trop la direction de l'école qui ne peut assumer, avec efficacité, ses autres missions, par manque de temps.
Les instructions émanant des services compétents arrivent en temps opportun mais elles ne couvrent pas tous les aspects de la gestion budgétaire.
- Le budget est, dans l'ensemble, bien utilisé pour améliorer la qualité de l'apprentissage mais ne tient pas suffisamment compte des besoins en matière de sécurité et de santé.
Certains développements spécifiques ont été oubliés dans les prévisions budgétaires.
Le budget n'est pas contrôlé avec la rigueur souhaitée afin d'assurer le meilleur usage possible des ressources financières de l'école.

DOMAINE CLE N° 7 : La gestion, la direction et l'assurance de qualité.

INDICATEURS DE QUALITE

7.1. Objectifs et politique d'établissement

THEMES

- 7.1. Clarté et pertinence des objectifs
- 7.2. Efficacité des procédures pour formuler la politique d'établissement

QUESTIONS DE BASE

1. Toute la communauté éducative a-t-elle une compréhension claire des objectifs, des priorités et des valeurs arrêtées par l'école et sur la manière de les concrétiser ?
2. Comment la communauté éducative est-elle impliquée dans le processus de développement ?
3. Les objectifs de l'école contribuent-ils à améliorer la qualité de l'apprentissage et à maximaliser le niveau des acquis ?
4. Pensez-vous que ces objectifs servent de base à élaborer la politique de l'école et ses priorités ?
5. Ces objectifs servent-ils également de référence en matière d'évaluation ?
6. Exercent-ils un impact positif sur la vie de l'école ?
7. S'inscrivent-ils dans les objectifs du PO (Projet éducatif) ?
8. Le personnel participe-t-il à l'élaboration de la politique de l'établissement et à la prise de décisions ?
9. L'école prend-elle entièrement en compte les points de vue des parents et des élèves ?
10. Dans quelle mesure la communauté éducative participe-t-elle à l'élaboration du Projet d'établissement ?
11. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Le personnel, les élèves et les parents ont une compréhension claire des objectifs, des priorités et des valeurs de l'école et sur la manière de les réaliser.
Tout le monde a été impliqué dans le processus du développement.
Les objectifs sont concis et visent à améliorer la qualité de l'apprentissage chez tous les élèves et à maximaliser le niveau des acquis.
Ils constituent une base excellente pour l'élaboration de la politique d'établissement et servent de références claires pour l'évaluation.
Ils ont un impact positif sur le travail de l'école et s'inscrivent très bien dans les objectifs du Projet éducatif du PO.
- Le personnel participe activement au développement et à la révision de la politique de l'établissement et à la prise de décisions.
L'école tient compte, également, des points de vue des parents et des élèves, quand cela est utile.

Niveau 2

- Les objectifs tracent les grandes lignes des valeurs de l'école mais la manière de les concrétiser n'est pas évidente pour tous.
Parents et élèves ne comprennent pas complètement la portée et l'importance de ces objectifs.
Ces objectifs ont une portée limitée pour réaliser un apprentissage de qualité et pour permettre aux élèves d'atteindre des niveaux élevés d'acquisition.
Ces objectifs ne sont pas systématiquement présents dans l'élaboration de la politique de l'école et ne constituent pas des références claires pour l'évaluation.
Ils ont un impact limité sur le travail de l'école.
Ces objectifs ne recouvrent pas complètement les objectifs du Projet éducatif du PO.
- Certains membres du personnel seulement participent au développement de la politique de l'école et à la rédaction des directives pour la concrétiser.
Bien que certaines politiques aient été revues, il existe cependant un nombre de politiques désuètes.
L'école tient compte, en partie seulement, des points de vue des parents et des élèves.

7.2. L'auto-évaluation

Cet indicateur concerne l'évaluation interne des personnels de l'école (aides à l'apprentissage, groupes de travail, administration, techniciens, ...).

THEMES

- 7.2.1. Procédures d'évaluation
- 7.2.2. Contrôle et évaluation par le personnel compétent (chefs de départements, coordonnateurs, ...)
- 7.2.3. Rapport sur les niveaux et la qualité

QUESTIONS DE BASE

1. Le responsable de l'auto-évaluation est-il clairement identifié par tout le personnel ?
2. Tout le personnel est-il impliqué dans le processus de réflexion sur l'évaluation interne afin d'améliorer la qualité de l'apprentissage et des acquis ?
3. Les informations tirées de l'auto-évaluation sont-elles fiables ?
4. Ces informations permettent-elles d'identifier les points forts, les faiblesses et les priorités ?
5. Cette évaluation prend-elle en compte les bonnes pratiques diffusées par le réseau d'enseignement (/le PO) ?
6. Tient-on compte des points de vue des parents, des élèves ou d'autres personnes dans l'analyse de la qualité des services de l'école ?
7. Estimez-vous que des actions efficaces sont prises en réponse aux analyses faites ?

8. Qui contrôle les expériences d'apprentissage / de classe des élèves et comment ?
9. Sur quelle(s) base(s) sont faites les évaluations dans les divers domaines ?
10. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Tout le personnel est impliqué dans la réflexion sur l'auto-évaluation de l'école dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'apprentissage et des acquis des élèves. L'auto-évaluation est conduite avec rigueur et génère des preuves fiables pour contribuer, de manière significative, aux procédures de l'assurance de qualité. Les résultats de l'auto-évaluation sont utilisés efficacement afin d'identifier les points forts, les faiblesses et les priorités. L'évaluation des performances des élèves et l'analyse périodique qui en est faite tiennent compte des meilleures pratiques telles qu'elles apparaissent dans les documents diffusés par le réseau d'enseignement (/le PO). Des démarches positives sont faites pour rassembler les points de vue des parents, des élèves et d'autres personnes concernant la qualité des services de l'école. Des actions efficaces sont adoptées en réponse à ces divers points de vue. Les parents, les élèves et d'autres personnels participent ainsi activement à l'identification des points forts, des faiblesses et des priorités.
- Le personnel compétent contrôle les plannings des enseignants, évalue les expériences de classe des élèves, assure le suivi des acquis des élèves et évalue leurs progrès en vue d'atteindre les objectifs fixés. Les membres les plus anciens du personnel contrôlent systématiquement l'efficacité des équipes en place ainsi que la réalisation des plans de développement prévus en vue de rencontrer les objectifs fixés.
- L'auto-évaluation procure une évidence globale valable et fiable pour servir de base aux rapports sur les niveaux et la qualité. Les dispositions pour rédiger ces rapports sont prises sur la base de l'évaluation des performances dans tous les domaines et donnent une idée claire des points forts et des faiblesses à améliorer.

Niveau 2

- L'auto-évaluation est considérée largement comme étant de la responsabilité de la direction assistée de quelques membres du personnel parmi les plus anciens et elle n'implique par conséquent pas tout le personnel. Les méthodes d'évaluation manquent de rigueur et ne sont pas appliquées systématiquement. Les faiblesses signalées ne portent pas suffisamment sur la qualité des expériences des élèves et sur les niveaux des acquis. Les évidences rassemblées sont incomplètes et peu fiables pour contribuer avec efficacité à garantir l'assurance de qualité. L'évaluation des performances des élèves et l'analyse périodique qui en est faite prennent trop peu en compte les bonnes pratiques telles qu'elle sont explicitées dans

les documents diffusés par le réseau d'enseignement (/le PO).

Bien que l'école reçoive une information en retour, elle n'analyse pas suffisamment ce que pensent les parents, les élèves et d'autres personnes sur la qualité du service et dès lors elle ne les implique pas dans la réflexion.

Il n'y a pas de liens pratiques entre les informations reçues et les actions entreprises.

- Le personnel compétent évalue les aspects du travail scolaire mais utilise un nombre trop restreint de moyens qui, au demeurant, ne sont pas tous centrés sur la qualité de l'apprentissage des élèves et sur leurs acquis.
Les membres les plus anciens du personnel ont une vue globale du travail des équipes scolaires mais ils n'évaluent pas systématiquement leur efficacité.
Les progrès en vue de rencontrer les objectifs du planning de développement et des améliorations ne sont pas évalués systématiquement.
- L'école utilise les résultats de l'auto-évaluation pour préparer les rapports sur le niveau des acquis et la qualité du service mais les résultats pris en compte n'offrent pas toujours une évidence sûre.
Certains domaines sont suivis fréquemment avec attention alors que d'autres sont complètement oubliés.
Les rapports sur le niveau des acquis et la qualité du service n'identifient pas avec précision les points forts et les domaines où des améliorations s'imposent. Ces rapports sont plus descriptifs qu'évaluatifs.

7.3. Planification en vue d'amélioration

THEMES

- 7.3.1. Plan de développement
- 7.3.2. Plans d'actions
- 7.3.3. Impact des plans de développement et d'actions

QUESTIONS DE BASE

1. Le plan de développement découle-t-il logiquement des informations tirées de l'auto-évaluation ?
2. Ce plan met-il en évidence les points forts et les domaines qui demandent améliorations ?
3. Le plan de développement tient-il compte des priorités contenues dans des plans antérieurs ?
4. Y a-t-il une stratégie arrêtée dans les plans d'actions en vue de mettre en place des améliorations et un calendrier existe-t-il ?
5. Les améliorations proposées ont-elles un rapport direct avec les objectifs de l'école et les priorités en matière d'éducation ?
6. Les plans d'actions définissent-ils clairement la manière de réaliser les priorités et de rencontrer les objectifs fixés ?
7. Des critères de réussite spécifiques et mesurables existent-ils ?
8. Les besoins en ressources et en personnels sont-ils chiffrés avec soin ?
9. Y a-t-il une évidence de la concrétisation des priorités fixées dans des plans antérieurs ?

10. Pensez-vous que les améliorations proposées soient susceptibles d'améliorer la qualité de l'apprentissage chez les élèves ?
11. Le personnel est-il concerné à chaque étape du planning et s'implique-t-il vraiment ?
12. Comment les parents et les élèves sont-ils consultés ?
13. Sont-ils informés du contenu du plan ?
14. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Le plan de développement est bien conçu et donne un résumé clair et facile à lire des objectifs de l'auto-évaluation et des actions à entreprendre. Il résume avec précision les points forts, les domaines à améliorer et les progrès réalisés dans des plans antérieurs.
La partie 'actions' fixe la stratégie pour les améliorations à apporter dans les domaines clés sur un nombre déterminé d'années.
Les améliorations prioritaires sont clairement liées aux objectifs de l'école et aux priorités en matière d'éducation.
- Les plans d'actions identifient clairement comment réaliser ces priorités et rencontrer les objectifs.
Les objectifs des plans, les tâches et les délais sont clairement définis et les critères de réussite sont spécifiques, mesurables et réalistes.
Les besoins en développement des ressources et du personnel sont chiffrés avec précision.
- Les priorités fixées dans des plans antérieurs ont été réalisées et de très bons progrès sont faits pour rencontrer voire dépasser les objectifs actuels.
La mise en œuvre des plans d'actions a amélioré la qualité de l'apprentissage chez les élèves et a un impact positif sur la manière de le maximaliser.
Les progrès sont visibles dans toute l'école.
Le personnel est impliqué complètement à chaque étape du planning et s'y engage totalement.
Les parents et les élèves sont consultés et parfaitement informés du contenu des plans d'actions.

Niveau 2

- Alors que le plan de développement contient des informations utiles, on donne trop peu d'importance à la présentation et plus particulièrement à tout ce qui concerne les objectifs de l'auto-évaluation et les actions à entreprendre. Les points forts et les domaines à améliorer ont été identifiés mais pas toujours sur la base d'un jugement adéquat.
Les priorités ne sont pas toujours bien déterminées et ne sont pas, le plus souvent, directement liées aux objectifs de l'école et aux priorités en matière d'éducation.
La stratégie de l'école en vue d'améliorer les domaines clés n'est pas claire et aucun calendrier n'est proposé.

- Les plans d’actions ne sont pas totalement efficaces pour permettre à l’école de réaliser ses objectifs.
Les objectifs des plans d’actions, les tâches et les délais ne sont pas clairement définis ni réalistes.
Les critères de réussite sont très généraux et la manière de vérifier la réussite n’est pas évidente.
Les besoins en ressources et en personnels ne sont pas complètement chiffrés.
- Certaines priorités importantes de plans d’actions antérieurs n’ont été que partiellement réalisées.
Sous certains aspects, les progrès dans la réalisation des objectifs du plan d’actions actuel et les objectifs de l’école et en matière d’éducation accusent un retard important.
Il y a peu d’évidence que la réalisation des plans d’actions ait amélioré significativement la qualité de l’apprentissage chez les élèves et ait permis d’accroître substantiellement les niveaux des acquis.
Les progrès sont peu visibles.
Bien que de nombreux membres du personnel soient impliqués dans le planning, un certain nombre d’entre eux ne se sentent pas concernés par la réalisation.
Les parents et les élèves sont consultés mais ils ne sont pas suffisamment informés du contenu des plans d’actions.

7.4. Direction de l’école

Cet indicateur concerne tout le personnel de direction (directeur/préfet/principal, sous-directeur/proviseur, les membres du service administratif, les enseignants exerçant des responsabilités dans la gestion de l’école, ...) non seulement par rapport à l’administration de l’école mais également dans les domaines suivants : qualité de l’apprentissage et des acquis, les besoins des élèves, le climat de l’école, les attentes, la promotion des résultats, l’auto-évaluation, le planning des améliorations et les contacts.

THEMES

- 12.4.1. Qualités de la direction
- 12.4.2. Compétence professionnelle et engagement
- 12.4.3. Contacts

QUESTIONS DE BASE

1. La direction a-t-elle une vision claire prenant en compte les points de vue et les besoins de tous les acteurs de la vie scolaire ?
2. Quelles sont les qualités humaines et professionnelles de la direction ?
3. La direction est-elle capable d’évaluer objectivement les qualités des membres du personnel et les contributions de chacun au travail d’équipe ?
4. La direction est-elle sensible aux bonnes pratiques en matière de gestion, d’enseignement et d’apprentissage ?
5. La direction sait-elle prendre des décisions difficiles en cas de besoin ?
6. la direction inspire-t-elle la crédibilité, la confiance et la compétence ?
7. La direction sait-elle initier et gérer les changements ?
8. Se sert-elle des informations tirées de l’auto-évaluation pour fixer les priorités ?

9. Les priorités arrêtées privilégient-elles l'apprentissage et les résultats des élèves ?
10. L'enseignement qu'elle dispense à l'occasion est-il ressenti comme un modèle de bonne pratique ?
11. La direction recherche-t-elle des partenariats au sein de la communauté éducative et dans la communauté locale ?
12. Comment qualifieriez-vous les contacts de la direction avec le personnel, les élèves et les parents ?
13. Se sert-elle efficacement de informations en retour que chacun peut lui adresser ?
14. Sait-elle susciter et organiser le travail en équipe ?
15. Comment assure-t-elle une gestion efficace de l'école ?
16. Sait-elle déléguer et faire confiance à ses collaborateurs ?
17. Comment sont diffusées les informations vers le personnel, les élèves, les parents ?
18. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- La direction a une vision stratégique claire de la gestion de l'école basée sur une approche qui prend en compte les points de vue et les besoins de toutes les personnes concernées par la vie de l'école.
Elle a des qualités personnelles évidentes et des compétences interpersonnelles et notamment la capacité à susciter la confiance, à motiver et à inspirer les autres.
Elle exerce une influence positive dans son domaine de responsabilité.
Elle est capable d'évaluer objectivement les qualités des personnels et leurs contributions au travail d'équipe.
Elle promeut les bonnes pratiques et sait prendre des décisions difficiles quand c'est nécessaire.
- Il/elle est crédible et fait preuve d'un niveau élevé de compétence professionnelle et d'engagement basé sur des connaissances et des techniques modernes.
Il/elle dirige, communique et contrôle avec efficacité.
Il/elle est à l'origine de nombreux changements qu'elle gère très bien.
Il/elle identifie et met l'accent sur les priorités en se servant de l'auto-évaluation.
Ces priorités sont centrées sur la qualité de l'apprentissage et des résultats chez les élèves.
Au besoin, elle se distingue par un enseignement qui est un modèle de bonne pratique.
- Elle recherche et développe les partenariats productifs aussi bien dans la communauté éducative que dans la communauté locale.
Elle a de bons contacts avec les élèves, les parents et tout le personnel.
Elle communique avec efficacité, sait organiser le travail d'équipe.
Elle est sensible aux informations en retour qu'elle suscite.
Elle conduit très bien l'équipe de direction, sait déléguer et partager la gestion avec efficacité.
Elle a une approche réfléchie du travail d'équipe et veille à impliquer tout le personnel dans la politique de développement, l'assurance de qualité et la planification des améliorations à apporter.
Elle sait diffuser l'information rapidement et clairement.

Niveau 2

- La direction a une idée générale de ce qui est bon pour l'école mais pas au point de réussir à mettre en place une stratégie de gestion claire et efficace.
Elle fait preuve de leadership mais ne réussit pas toujours à inspirer la confiance.
Certains membres du personnel ne partagent pas sa manière de diriger soit parce qu'elle ne réussit pas à susciter cette confiance soit parce qu'elle ne donne pas une vision nette de sa gestion.
Elle tend à éviter les décisions difficiles.
- Elle fait preuve d'un certain degré de compétence professionnelle basée sur des connaissances vraies mais elle ne réussit pas toujours dans la pratique.
Elle a une certaine difficulté à gérer les changements et à encourager les personnels à accepter ces changements.
Elle communique difficilement et ne réussit que partiellement à lancer des initiatives et à les diriger.
Les priorités identifiées de gestion et les améliorations proposées ne sont pas toujours heureuses et n'ont dès lors qu'un impact limité sur l'apprentissage et les résultats des élèves.
Elle sait se distinguer, au besoin, par un enseignement qui est un modèle de bonne pratique.
- Elle a tendance à gérer l'école en dehors de son contexte immédiat.
Elle a parfois des difficultés dans ses contacts avec les élèves, les parents et les personnels
Elle ne communique pas toujours très bien.
Elle est souvent sur la défensive, en cas de critiques ou de problèmes.
Elle a parfois des difficultés à créer un esprit d'équipe, à déléguer et à partager la gestion.
Les exemples de travail d'équipe sont rares et le personnel s'implique peu dans la politique de développement, l'assurance de qualité et la planification des améliorations à apporter.
La diffusion de l'information n'est pas souvent rapide ni très efficace.

7.5. Efficacité et attributions des membres du personnel ayant des responsabilités de gestion

Cet indicateur concerne les membres des personnels qui ont un rôle déterminé dans la gestion de l'école.

THEMES

- 7.5.1. Attributions
- 7.5.2. Efficacité individuelle
- 7.5.3. Efficacité globale

QUESTIONS DE BASE

1. Certains membres des personnels exercent-ils des responsabilités à côté de leur mission prioritaire (agents de sécurité, secouristes, équipiers d'intervention, responsables à temps partiel de la médiathèque, de la bibliothèque, ...) ?
2. Ont-ils des attributions clairement définies ?
3. Comment ces membres des personnels considèrent-ils ces responsabilités ?
4. Ces responsabilités correspondent-elles à des besoins réels dans l'école ?
5. Y a-t-il des carences (besoins non rencontrés) ?
6. Remplissent-ils ces tâches avec conscience et efficacité ?
7. Quel est leur impact sur la vie de l'école ?
8. Sont-ils, le cas échéant, aussi appréciés pour les autres missions dont ils ont la charge ?
9. Travaillent-ils souvent et volontiers en équipes ?
10. Toutes ces responsabilités partagées sont-elles bien structurées sur l'ensemble des besoins de l'école ?
11. Ces activités contribuent-elles, selon vous, à améliorer la qualité de l'offre de service de l'école ?
12. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les membres des personnels exerçant des responsabilités supplémentaires ont des attributions clairement définies et les considèrent comme des réponses aux besoins de l'école et des élèves.
Tous les aspects de la vie scolaire sont couverts par les activités spécifiques de ces membres des personnels.
Les responsabilités partagées sont gérées avec efficacité afin d'assurer un service bien coordonné pour les élèves.
- Les membres des personnels exerçant des responsabilités supplémentaires remplissent leurs tâches consciencieusement et ont un impact certain sur la vie de l'école. Ils fournissent un travail de grande qualité.
Ils font preuve de techniques de gestion efficaces.
En général, ils sont également considérés comme des modèles de bonnes pratiques.
- Les membres des personnels exerçant des responsabilités supplémentaires forment des équipes efficaces et travaillent vraiment en collaboration.
Le travail d'équipe est bien structuré dans toute l'école et centré sur l'amélioration de la qualité de l'offre de service.

Niveau 2

- Les attributions des membres des personnels exerçant des responsabilités supplémentaires correspondent, dans l'ensemble, aux besoins de l'école. On regrettera cependant qu'il ne soit pas mieux tenu compte des qualifications, de l'expérience et des compétences des membres de ces personnels dans l'établissement des attributions. Si les attributions sont largement liées aux besoins de l'école et des élèves, il existe

cependant des aspects importants de la vie scolaire qui ne sont pas pris en compte.

- Les membres des personnels exerçant des responsabilités supplémentaires ne remplissent pas toujours leurs missions avec l'efficacité souhaitée et ont par conséquent un impact limité sur la vie de l'école.
Ils ne font pas toujours la preuve d'une gestion efficace.
- Il existe un certain nombre de faiblesses et de manquements dans la collaboration attendue et le travail en équipe n'est pas suffisamment centré sur l'amélioration de la qualité de l'offre de service de l'école.

8. INDICATEUR DE QUALITE PROPRE A L'ECOLE MATERNELLE

Cet indicateur concerne l'éducation des enfants à l'école maternelle.

THEMES

1. Programmes et méthodes
2. Activités d'apprentissage
3. Bien-être et soutien
4. Ressources

QUESTIONS DE BASE

1. Estimez-vous que le programme permet de rencontrer les exigences des socles de compétence et que les activités d'apprentissage favorisent, chez tous les enfants, le développement intellectuel, émotionnel, physique, spirituel (aspects de la vie et de la condition humaine), moral (distinguer le bien du mal), social et culturel ?
2. Les activités d'apprentissage prennent-elles en compte, de manière équilibrée, les divers aspects du programme (français, mathématique, développement psycho-moteur, éveils artistique, géographique et historique et les attitudes relationnelles, ...)?
3. Les activités d'apprentissage et les méthodes d'enseignement permettent-elles à tous les enfants de progresser, en fonction de leurs aptitudes ?
4. Les activités d'apprentissage et les méthodes d'enseignement répondent-elles aux besoins éducatifs spécifiques de tous les enfants, sans distinction de sexe, d'ethnie et/ou d'origine sociale ?
5. Les activités d'apprentissage et les méthodes d'enseignement prennent-elles en compte la présence d'enfants issus de l'immigration ?
6. Les activités d'apprentissage facilitent-elles le développement de compétences et de comportements positifs qui leur permettent, progressivement, de travailler seuls ou en collaboration avec d'autres enfants?
7. La compréhension des contenus et des messages est-elle assurée ? Comment ?
8. Le temps consacré à chaque activité est-il réaliste et tient-il compte des possibilités d'attention et de concentration de jeunes enfants (durée) ?
9. Le temps passé à l'école est-il exploité efficacement ?
10. Les activités d'apprentissage favorisent-elles le passage efficace de la maison à l'école ?

11. Pensez-vous que ces activités d'apprentissage soient une bonne préparation à la vie et notamment à apprendre pour la vie ?
12. Comment le bien-être et le sentiment de sécurité sont-ils assurés dans ce qui est pour beaucoup d'enfants la première expérience loin de la famille ?
13. Les bâtiments et l'équipement (bancs, tables, chaises, armoires, sanitaires, ...) conviennent-ils à des enfants de cet âge ? Que pourrait-on améliorer ?
14. Comment la sécurité des enfants est-elle assurée, en tous temps et en tous lieux (classe, cour de récréation, promenades, visites, ...) ?
15. Les ressources humaines et matérielles permettent-elles d'organiser une éducation de qualité ?
16. Quelles améliorations proposeriez-vous dans ces domaines ?
17. Le personnel d'encadrement (instituteurs, institutrices, puéricultrices, ...) a-t-il toutes les qualités professionnelles et humaines pour dispenser un enseignement performant et stimulant ?
18. Le budget mis à la disposition de l'école maternelle permet-il de rencontrer tous les besoins ? Si Non, que proposez-vous ?
19. Comment est organisé l'accueil des parents des nouveaux élèves ? Est-il satisfaisant ?
20. Comment est organisée la communication entre l'école, les enseignants et les parents ?
21. Y a-t-il un organe de concertation entre l'école (direction, personnel) et les parents des enfants ?
22. Les parents participent-ils toujours d'une manière active à la vie de l'école (visites de classes, promenades, visites, assistance aux fêtes scolaires, ...) ?
23. Comment est évaluée la qualité de l'apprentissage et avec quelle fréquence ?
24. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- L'éducation à l'école maternelle repose sur un programme varié et équilibré qui permet le développement intellectuel, émotionnel, physique, spirituel, moral, social et culturel des jeunes enfants.
Le programme est accessible à tous les enfants et leur permet de progresser, en fonction de leurs aptitudes, et ce sans distinction de sexe, d'ethnie, d'origine sociale ou de leurs besoins éducatifs spécifiques.
Le programme accorde une part importante à langue maternelle (savoir lire : reconnaissance de leurs prénoms et des mots vus au cours des activités ; savoir parler ; savoir écouter : enrichissement du vocabulaire, phonologie ; savoir écrire : production de messages écrits, ...) à la mathématique (trier, classer, sérier, reconnaissance des lettres, de symboles, de leur nom, expression orale claire et précise, écoute attentive, production de messages écrits, nombres et opérations, ...).
Il contribue également au développement social (contacts, jeux, communication, chansons, ...), à l'éveil à l'environnement (promenades, visites, ...), à l'éveil artistique (dessiner, peindre, danser, faire de la musique, chanter, modeler, sculpter, ...).
Il contribue également au développement de compétences transversales (confiance en soi, sentiments humains (respect des autres, admiration, bonheur, colère, chagrin,...) développement moral (distinction entre le bien et le mal, esprit critique) à l'acquisition d'une discipline individuelle et de groupe (apprendre à vivre en société).

Il contribue enfin au développement psychomoteur (maîtrise de son corps, équilibre, découverte de l'espace, jeux, manipulations diverses, ...).

- Les activités d'apprentissage permettent d'installer des comportements positifs et des attitudes pour permettre aux enfants de travailler, progressivement, et à leur rythme, seuls ou en collaboration avec d'autres.
Les activités et les moments de différenciation prennent très bien en compte les aptitudes des jeunes enfants pour leur permettre d'apprendre sur des supports différents et plus particulièrement par le jeu.
Les activités sont variées et adaptées à la durée de concentration des enfants dans un souci d'utiliser les heures passées dans l'école avec la plus grande efficacité possible mais en tenant compte des intérêts des enfants.
Elles excitent leur curiosité et stimulent leur envie de poser des questions.
Elles visent à faire acquérir/développer des compétences et des comportements qui les préparent à la vie et à apprendre pour la vie.
La compréhension des contenus et des messages est vérifiée constamment.
La qualité de l'apprentissage est évaluée régulièrement en fonction des progrès individuels qui sont communiqués aux parents à l'occasion de rencontres formelles et informelles.
- Les activités sont animées par un personnel enseignant compétent et efficace assisté par d'autres personnes (puéricultrices, parents qui viennent lire des histoires dans la classe ou qui accompagnent les enfants à l'occasion de sorties et de promenades).
L'école et plus particulièrement tout le personnel sont attentifs au bien-être et à la sécurité des enfants.
Ils sont constamment sous la surveillance d'un ou de plusieurs membres du personnel, en fonction du nombre d'enfants.
L'équipement est très bien adapté aux besoins des enfants (ameublement, sanitaires, ...).
Il est fait appel à des volontaires parmi les parents pour encadrer les enfants lors de sorties en dehors de l'établissement.
Le contact avec les parents est accueillant, attentif et personnalisé, surtout avec les parents des nouveaux élèves, qui sont invités à rester en classe au début de l'activité pour rassurer leur enfant ou dans un espace prévu pour l'accueil (avec des jeux)..
- L'école met à la disposition des enfants et du personnel une panoplie de moyens (jeux, livres, CD audio, logiciels, matériel de psychomotricité,...).
Le budget semble pouvoir faire face à tous les besoins mais il va sans dire qu'un accroissement du budget permettrait d'acquérir (de renouveler) d'autres matériels.

Niveau 2

- Le programme est accessible à tous les enfants et leur permet de progresser, en fonction de leurs aptitudes.
Il accorde une grande importance à la langue maternelle, à la mathématique et au développement social.
Il contribue à l'éveil à l'environnement, à l'éveil artistique et au développement de compétences transversales (confiance en soi, respect des autres) au développement moral (distinction entre le bien et le mal, esprit critique) et à l'acquisition d'une

discipline individuelle et de groupe, pour apprendre à vivre en société.
Il veille également au développement psychomoteur des jeunes enfants.

- Les activités d'apprentissage permettent d'installer des comportements positifs et des attitudes pour travailler, à son rythme, seul ou en collaboration.
Si les activités prennent en compte les capacités des jeunes enfants, on regrettera cependant qu'elles n'attachent pas plus d'importance à la présence de jeunes enfants issus de l'immigration.
Les activités sont variées mais mal réparties dans le temps. Ainsi, par souci de faire passer tous les enfants dans les mêmes ateliers, ceux-ci sont répétés tout au long de la journée ce qui crée oisiveté chez certains enfants et fatigue chez d'autres.
Certaines activités n'excitent pas la curiosité des jeunes enfants et par conséquent ne favorisent pas le questionnement.
La compréhension des contenus et des messages est, dans l'ensemble, vérifiée mais gagnerait à être menée plus avant.
Les progrès des enfants sont communiqués aux parents à l'occasion de rencontres formelles et informelles.
- Le personnel enseignant est compétent mais pas toujours très enthousiaste.
Il est attentif à la sécurité et au bien-être des enfants qui sont constamment sous la surveillance d'un membre du personnel.
L'équipement est adapté aux besoins des enfants de cet âge.
Le contact avec les parents est bon et il est parfois fait appel à des bénévoles pour encadrer les enfants à l'occasion de sorties.
Les parents de nouveaux élèves méritent un accueil plus chaleureux.
- Les moyens sont tout juste suffisants et le budget de l'école maternelle devrait être revu et amplifié pour permettre l'acquisition de matériels plus modernes afin de dispenser un enseignement plus performant et plus stimulant.

9. INDICATEUR DE QUALITE PROPRE A L'INTERNAT

Le chef d'établissement a le devoir de sauvegarder et de promouvoir le bien-être des pensionnaires, élèves de l'école, si l'internat est rattaché à son établissement.

Si l'internat est autonome, une coordination s'impose entre le chef d'établissement et l'administrateur de l'internat, qui a également le statut de chef d'établissement.

THEMES

1. Bâtiments, bien-être, santé et sécurité des pensionnaires
2. Personnel
3. Activités éducatives, sociales et culturelles.
4. Administration

QUESTIONS DE BASE

1. Les conditions d'hébergement répondent-elles aux besoins physiques (bien-être, sécurité, santé), éducatifs et sociaux des pensionnaires ?
2. L'infrastructure (bâtiments et équipement) permet-elle aux pensionnaires de mener une vie normale au sein de la communauté (espace, attrait, confort, sécurité, ...) ?
3. Dans le cas d'un internat mixte, les filles ont-elles des espaces (chambres/dortoirs, sanitaires, ...) séparés ?
4. Y a-t-il une infirmerie avec des salles séparées pour garçons et filles et un personnel formé pour donner les premiers soins ?
5. Les locaux sont-ils bien adaptés à la vie en communauté (espace, équipement, jeux, TV, sanitaires, ...) ?
6. Les pensionnaires ont-ils des chambres/dortoirs qui leur permettent de mener une vie confortable (espace, température, décoration, literie, éclairage, eau chaude/eau froide, cabinet de toilette,...) ?
7. La nourriture est-elle variée et en rapport avec les goûts, les âges et besoins nutritionnels des pensionnaires ?
8. L'internat offre-t-il les conditions requises pour assurer un travail 'à domicile' efficace ?
9. Les pensionnaires ont-ils accès à des livres (dictionnaires, encyclopédies, ...) et autres ressources (Internet, TV, bibliothèque,...) aussi bien pour le travail scolaire proprement dit que pour leurs loisirs (épanouissement personnel) ?
10. Des activités sont-elles organisées, le soir, pour développer les contacts sociaux ?
11. Les pensionnaires sont-ils encouragés à faire preuve d'initiative dans le choix et l'organisation de leurs activités ?
12. Le personnel de l'internat est-il en nombre suffisant pour assurer la surveillance et la sécurité des pensionnaires, en tous temps, et compte tenu de leur âge et de leur maturité ?
13. Le personnel fait-il preuve d'expertise, d'intérêt et d'enthousiasme pour proposer des activités appropriées à l'âge et aux intérêts des enfants ?
14. Les membres du personnel peuvent-ils dire, avec certitude, où se trouvent les pensionnaires dont ils ont la charge, y compris quand ils sont en dehors des bâtiments ?
15. Les pensionnaires savent-ils qui est leur responsable et comment le contacter ?
16. Le personnel bénéficie-t-il d'une formation qui corresponde aux besoins de la profession ?
17. Les membres du personnel ont-ils l'occasion de débattre de problèmes rencontrés dans leurs activités quotidiennes ?
18. Y a-t-il une collaboration étroite entre les enseignants et le personnel de l'internat ?
19. L'internat a-t-il un ROI différent de celui de l'école ? Est-il connu de tous (pensionnaires, parents, personnel) ?
20. L'administration de l'internat est-elle attentive à tous les aspects liés à la bonne gestion d'un internat ?
21. Travaille-t-elle en collaboration avec la direction de l'école,
22. ...

ILLUSTRATIONS

Niveau 4

- Les conditions d'hébergement répondent aux besoins personnels, sociaux et éducatifs des pensionnaires.
Les bâtiments sont spacieux, attrayants, confortables et sûrs.
Les chambres/dortoirs offrent à chacun(e) le confort attendu pour mener une vie normale (espace, ameublement, éclairage, température, décoration, cabinet de toilette, ...).
Les filles sont hébergées dans des bâtiments séparés (chambres/dortoirs, sanitaires, ...) mais partagent les locaux communs pour les activités sociales.
L'internat a une infirmerie avec des salles séparées pour garçons et filles et dispose d'une infirmière.
La nourriture est variée et correspond très bien aux besoins et aux goûts des pensionnaires.
- Le personnel de l'internat est en nombre suffisant pour assurer une surveillance de tous les instants et a les qualités professionnelles et humaines pour remplir les missions avec efficacité.
Il est réuni périodiquement afin de débattre les problèmes rencontrés dans la vie quotidienne de l'internat et pour trouver des solutions.
- Les pensionnaires sont placés sous la surveillance d'un éducateur pour assurer le travail à domicile et disposent de tout le matériel nécessaires (livres, ressources, ...).
Ils bénéficient d'activités, le soir, à l'intérieur de l'internat ou à l'extérieur (assistance/participation à des activités sportives, culturelles, ...).
Ils sont aussi encouragés à imaginer et à organiser leurs activités de délasserment
- L'internat a un ROI différent de celui de l'école mais qu'il complète harmonieusement. Il est connu de tous (pensionnaires, parents et personnel).
L'internat est dirigé avec humanité mais fermé par un administrateur compétent et attentif, qui travaille en collaboration étroite avec la direction de l'école.

Niveau 2

- Les conditions d'hébergement répondent, dans l'ensemble aux besoins personnels, éducatifs et sociaux des pensionnaires.
Les bâtiments sont spacieux et sûrs mais ne sont pas attrayants et peu confortables.
Les chambres/dortoirs offrent un confort minimum (propreté, espace, ameublement, température, éclairage, ...).
Les filles sont hébergées dans des chambres/dortoirs séparés mais restent facilement au contact des garçons dans les couloirs le soir.
L'internat a une salle commune d'infirmerie et n'a pas d'infirmière à demeure ni de personnel formé pour dispenser les premiers soins, en cas de nécessité.
La nourriture correspond aux goûts et attentes des pensionnaires mais manque de variété.

- Le personnel de l'internat est en nombre suffisant mais tous n'ont pas les qualités professionnelles et humaines requises pour remplir les missions avec toute l'efficacité attendue.
Les membres du personnel ne sont pratiquement jamais réunis, sauf en début d'année scolaire, et chacun doit trouver les solutions à ses problèmes, en l'absence de toute concertation.
Un éducateur est chargé de la surveillance d'un nombre déterminé de pensionnaires mais cette surveillance se limite aux activités concernant le travail scolaire.
- Les pensionnaires sont libres, le soir, d'organiser leurs activités sociales et culturelles comme ils l'entendent, à la condition de ne pas quitter l'internat.
Ils sortent rarement de l'internat pour assister à des activités extérieures et quand c'est le cas, on ne fait aucune distinction entre filles et garçons dans le choix des activités.
- L'internat n'a pas de ROI propre et applique celui de l'école.
La direction de l'internat manque de fermeté aussi bien envers les pensionnaires qu'envers les membres du personnel.
La collaboration de la direction avec l'école est sporadique et peu efficace.

10. CANEVAS DE RAPPORT FINAL

Rappel : Le rapport final comprendra deux niveaux.

Le niveau 1 regroupera toutes les remarques et suggestions à l'attention des autorités compétentes.

Le niveau 2 reprendra tout ce qui pourrait être solutionné par l'école elle-même.

A. Profil de l'école

1. Type d'école

- (Enseignement primaire – Enseignement secondaire – Enseignement spécial)
- (du réseau de la CF / subventionné / libre confessionnel/ autre)
- (en discrimination positive : Oui/Non)

2. Offre d'enseignement

2.1. dans la Zone

2.2. dans l'établissement

a. Enseignement primaire

- école maternelle
- école primaire
- classe d'immersion
- apprentissage précoce d'une langue étrangère
- classes de dépaysement (de mer, de forêt, ...) en
- garderie
- étude dirigée
- école des devoirs
- projet éducatif : contenu

- projet d'établissement : contenu
- Association de Parents
- Amicale
- autres

b. Enseignement secondaire

- enseignement général : sections
- enseignement technique de qualification : sections
- enseignement professionnel : sections
- classe d'immersion
- classes de neige
- école des devoirs
- projet éducatif : contenu
- projet d'établissement : contenu
- Association de Parents
- Amicale
- autres

c. Enseignement spécial

- types
- classes de dépaysement
- projet éducatif
- projet d'établissement
- Associations de Parents
- Amicale
- autres

3. Infrastructure

Description : bâtiments – implantations + remarques éventuelles

4. Climat de l'école

5. Sécurité et bien-être (hygiène, santé, conditions d'apprentissage)

Appréciation globale :

Exemples de bonnes pratiques

6. Coûts de la scolarité (livres, cahiers, prêt du livre, repas, autres coûts)

7. Conformité à la législation scolaire

B. Population scolaire

1. Origine des élèves

- milieu urbain/rural
- milieu socio-économique (indépendants, cadres, ouvriers, employés, allocataires sociaux, enfants du juge, enfants issus de l'immigration, enfants du voyage, ...)
- pensionnaires (Internat- Centre d'accueil – Familles d'accueil....)

2. Recrutement et promotion

3. Evolution sur les 5 dernières années

2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011

C. Enseignement et Apprentissage

1. Programmes

- a. contenu
- b. adéquation matières/activités d'apprentissage avec le programme/ la finalité de la section/discipline
- c. volume
- d. remarques éventuelles

2. Encadrement

- a. personnel enseignant
- b. autres personnels
- c. qualification
- d. formation et formation continue
- e. soutien dans l'établissement
- f. résultats de l'observation en classes

3. Organisation pédagogique :

- a. contenu et objectifs des leçons
- b. méthodes
- c. mesures prises pour favoriser la collaboration (interdisciplinarité)
- d. directives pour l'évaluation

4. Expériences d'apprentissage

- a. accueil des élèves
- b. encadrement socio-émotionnel (bien-être, sécurité, ...)
- c. soutien aux élèves (tutorat, école des devoirs, ateliers, ...)

Appréciation globale :

Exemples de bonnes pratiques

- d. aide aux élèves en difficulté

Appréciation globale :

Exemples de bonnes pratiques

- e. dispositions prises pour rencontrer les besoins d'après le sexe, l'origine ethnique
- f. stages en entreprises
- g. attitude des élèves
 - face à l'école
 - face au travail
 - fréquentation scolaire
 - ponctualité
 - comportement
 - relations interpersonnelles
- h. activités para-/ extrascolaires

5. Résultats et Performances des élèves

Enseignement primaire

1. Attestations de réussite : CEB (évolution sur les 4 dernières années)

CEB	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010

- 2 . **Pourcentage de réussite aux résultats scolaires** (année scolaire 2009-2010)
 3. **Statistiques aux épreuves communes** (certificatives et non certificatives)

Enseignement secondaire

- **Attestations de réussite sur les 4 dernières années**

2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010

- **Pourcentages de réussite en fonction des statistiques et en comparaison avec la Zone/le Réseau**

Disciplines	Pourcentages et Commentaires
Français	
Mathématique	
Histoire	
....	

- **Statistiques aux épreuves communes (certificatives et non certificatives)**

Appréciation globale :

Exemples de bonnes pratiques :

D. Direction et Gestion

Aspects	Commentaires
Direction	
Attentes de la direction	- au plan administratif - au plan pédagogique
Relations Direction et CoCoBa / CoPaLoc	
Relations Direction et Conseil de Participation	
Relations Direction et Association de Parents	
Relations Direction et Amicale des Anciens	
Relations Direction et Internat	
Relations Ecole-Parents	
Relations avec CPMS	
Relations avec le monde du travail	
Relations avec les autorités locales	
...	

E. Organisation matérielle

a. budget et finances

b. équipement

c. priorités

F. Points de vue des Enseignants

Ce que l'école fait bien	Ce que l'école doit améliorer
...	

G. Points de vue des autres membres du personnel

Ce que l'école fait bien	Ce que l'école doit améliorer
....	

H. Points de vue des élèves

Ce que l'école fait bien	Ce que l'école doit améliorer
....	

I. Points de vue des parents

Ce que l'école fait bien	Ce que l'école doit améliorer
....	

K. Assurance de qualité de l'école

Points forts	Faiblesses
...	

L. Conclusions

- Efficacité de l'école
- Qualité de l'enseignement dispensé

(Ce rapport est distribué :

a. dans un premier temps à tous ceux qui ont participé à l'auto-évaluation : pour débat (amendements)

b. dans un deuxième temps : à toute la communauté éducative après correction)

Le Niveau 1 sera adressé aux autorités compétentes.

Le Niveau 2 concernera la communauté éducative de l'école et devrait permettre la mise en place d'un plan d'actions en vue d'améliorer ce qui doit l'être ou ce qui peut l'être encore.

11. PLAN D' ACTIONS

Il sera établi en fonction des constats repris dans le rapport de synthèse (Points forts et faiblesses).

Les domaines clés n'ayant pas atteint un niveau suffisant seront prioritaires.

Il sera rédigé par une équipe composée de :

1. le chef d'établissement, assisté d'un membre du personnel administratif
- (2. l'Ami critique, s'il a participé à l'auto-évaluation. Il pourrait être chargé de rédiger la synthèse des débats).
3. les responsables des département / disciplines
4. le comptable
5. un représentant du :
 - personnel administratif
 - personnel auxiliaire d'éducation
 - personnel d'entretien
 - des parents
 - des élèves
6. l'administrateur de l'internat / le comptable

Le plan d'actions sera :

- centré sur les objectifs (améliorations à apporter)
- partagé par tous
- réaliste
- limité dans le temps
- mesurable

Le plan d'actions fera l'objet d'un débat avec tous les acteurs susceptibles de contribuer à son succès.

Eventuellement amendé, il sera exécuté dans les délais prévus.

Un responsable sera désigné pour chacune des actions du plan (exécution, respect des délais, évaluation, rapport)

Des évaluations intermédiaires prépareront l'évaluation finale : bilan des actions et recommandations pour l'avenir.

PLAN D' ACTIONS

Objectifs	Actions et Actions Prioritaires	Critères d'évaluation des résultats	Responsable	Délais	Bilan Inter-Médiaire	Res. hum. et matér.	Evaluation finale

12. BONNES PRATIQUES

Ecole maternelle

- Accueil des parents en classe : ¼ h ou ½ h avant le début des activités
- Organisation d'un petit déjeuner des parents en classe
- Accueil des parents de 8h30 à 10h30 dans la classe de leur enfant, une fois par mois.

Gestion de l'établissement

Le nombre croissant et la complexité des tâches dévolues au chef d'établissement ne peuvent plus, aujourd'hui, être pris en charge par une seule et même personne.

Le chef d'établissement doit pouvoir s'appuyer sur des collaborateurs (sous-directeur, assistants : des enseignants volontaires, qui acceptent de prendre une responsabilité de gestion en plus de l'enseignement de leur discipline. Ils peuvent bénéficier de quelques heures du CP / NTPP dans leur horaire hebdomadaire.

Comportement des élèves

Pour les plus jeunes

Mettre en place un système à points

L'élève qui est présent chaque jour de la semaine et arrive à l'heure, reçoit 5 points.

Si son comportement est sans reproche pendant toute la semaine, il reçoit 5 points

Si ses résultats aux tests et aux examens sont bons, il reçoit 5 points

Les points gagnés donnent droit à des récompenses (matériel scolaire, ticket pour un repas dans un McDonald, une excursion en fin d'année scolaire, ...)

Ce système à points, outre qu'il encourage l'élève à mener une scolarité normale, permet de lutter contre la pauvreté, l'absentéisme, les arrivées tardives et le décrochage scolaire.

Pour les aînés

Les élèves qui ont un comportement exemplaire, sont choisis pour faire partie d'un groupe qui reçoit une formation afin de contribuer à la promotion et à la gestion de l'école notamment :

- rencontres avec des élèves des écoles primaires voisines (promotion de leur école et réponse aux questions)
- accueil des nouveaux élèves dans l'école
- rôle de 'facilitateurs' au sein de l'école
- aide aux élèves en difficulté.

Ils sont, en général, fiers de ces missions confiées par la direction de l'école (marque de confiance / acquisition de nouvelles compétences, socialisation, préparation à la vie adulte,...).

Enseignants

Equipe d'accueil : volontaires, ils assurent la liaison entre la maternelle et l'école primaire, entre l'école primaire et l'école secondaire.

Ils participent avec certains élèves à la promotion de l'école et aux contacts avec les parents des futurs élèves.

Ils accueillent, suivant un horaire hebdomadaire, dans un local réservé à cet usage, les parents des élèves et assurent le contact avec les familles. Ils familiarisent les parents avec l'école, écoutent les problèmes rencontrés par les parents avec leurs enfants, suggèrent que d'autres parents, qui ont rencontré les mêmes problèmes, fassent part de leurs solutions. Ils conseillent les parents et suggèrent des solutions.

Equipe de réflexion

Les enseignants volontaires réfléchissent aux problèmes et proposent des solutions (travail scolaire, qualité de l'enseignement, utilisation des ressources matérielles, ...).

Equipe d'assistance et de soutien

Des enseignants volontaires examinent, chaque jour, 2 cas d'enfants à problèmes avec le titulaire de classe (programme scolaire, problèmes de discipline, d'absentéisme, de décrochage scolaire, ...).

Parents d'élèves

Création d'une Association de Parents en Education (APE)

Certains parents acceptent de venir en aide à des familles en difficulté (problèmes de drogue, violence familiale, décrochage scolaire, décès accidentels, transfert vers une autre école, problèmes scolaires, ...). Ayant vécu les mêmes difficultés, ces parents peuvent apporter un soutien moral et physique. Ils jouent le rôle d'Assistants en Education.

L'école est la continuation de la famille. Les parents sont en effet les premiers éducateurs de leurs enfants. Il est donc utile de créer de bonnes relations entre la famille et l'école.

Il est souhaitable que ces parents reçoivent une formation de base aux relations interpersonnelles.

ANNEXES

Annexe 1 : lettre à la communauté éducative

..., le

A la Communauté éducative
(Enseignants, Parents, Elèves)
de

Objet : Evaluation interne de l'établissement

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

L'école organisera prochainement une auto-évaluation afin d'améliorer son offre de service à la communauté et la qualité de l'enseignement qu'elle dispense.

A cette fin, vous êtes invité(e) à participer à une séance d'informations le
Ce sera l'occasion de vous exposer les buts et la procédure prévue pour cette évaluation et de répondre à vos questions.

En tant que membre de la communauté éducative, vous êtes invité(e) à y participer activement soit en complétant un questionnaire (à retourner au secrétariat de l'école) soit en répondant aux questions posées dans le cadre d'une interview soit en acceptant de prendre part au débat sur le rapport de synthèse qui sera rédigé à l'issue de cette évaluation interne.

Le rapport de synthèse, amendé éventuellement en tenant compte des points de vue et remarques de tous ceux et celles qui auront accepté de participer à l'évaluation, permettra de déterminer les points forts et les faiblesses de notre école et d'établir un plan d'actions en vue d'améliorer tout ce qui doit l'être et tout ce qui peut l'être.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Direction

Annexe 2 : profil de l'établissement

I. Renseignements administratifs

- I.1. Nom de l'Etablissement :
- I.2. Matricule :
- I.3. Pouvoir Organisateur :
- I.4. Entité : Zone :
- I.5. Circonscription : maternelle : primaire :
- I.6. District socio-pédagogique:.....
- I.7. Siège administratif :
- I.8. Implantation principale : Adresse :.....
Tél :..... Fax :
- I.9. Autres implantations : Adresse :
- Tél :..... Fax :
- Adresse :
- Tél : Fax :
- I.10. Discrimination positive : OUI / NON
- I.11. Direction : NOM :Prénom :
- Brevet: OUI / NON
- Tél :Fax :

II. Structure

Faits significatifs des 10 dernières années.

- II.1 L'école a-t-elle été impliquée par une fusion/absorption OUI / NON
- Dans l'affirmative, quelles étaient les écoles concernées ?

.....

.....

.....

II.2. Motif de la fusion/absorption :.....
.....
.....
.....

II.3. La fusion/absorption a-t-elle laissé des traces dans le domaine du

a. personnel **OUI / NON**

Dans l’affirmative, lesquelles ?
.....

b. autres domaines **OUI / NON**

Dans l’affirmative, lesquelles ?
.....
.....
.....

II. 4. Y a-t-il eu un changement dans l’offre d’enseignement (options / orientations d’études, ..)? **OUI / NON**

Dans l’affirmative, veuillez préciser
.....
.....
.....

II. 5. Quelles furent les conséquences de ces changements ?

a. augmentation du nombre d’élèves : **OUI / NON**

b. extension du corps professoral : **OUI / NON**

c. mise en disponibilité de certains membres du personnel : **OUI / NON**

d. autre(s) : Précisez.....
.....

II.6. Direction :

a. La direction de l'école a-t-elle changé au cours des 10 dernières années ? OUI / NON

Dans l'affirmative, veuillez préciser la date :

b. La direction actuelle est-elle issue du personnel de l'école ? OUI / NON

II. 7. Quelle(s) école(s) dans un rayon de 15 kms offre(nt) les mêmes options d'études, tous réseaux confondus ?

.....
.....
.....

II. 8. Autres faits importants relatifs à la structure de l'établissement :

.....
.....
.....
.....

III. Offre d'enseignement

Enseignement primaire

III.1. Quelle(s) seconde(s) langue(s) fait/font l'objet d'un apprentissage obligatoire ?

.....

Qui en assure(nt) l'enseignement (titres) ?

.....

III.2. Quelle(s) langues(s) étrangère(s) fait/font l'objet d'un apprentissage facultatif ?

.....

III.3. L'école organise-t-elle un apprentissage des langues par immersion ? OUI / NON

Dans l'affirmative, pour quelle langue étrangère ?

.....

III.4. L'école organise-t-elle un apprentissage précoce des langues étrangères ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, pour quelle langue étrangère ?

III.5. L'école organise-t-elle des échanges linguistiques ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, en quelle(s) langue(s) et avec quel(s) établissement(s) scolaire(s) ?

.....
.....
.....

III.6. L'école organise-t-elle des classes de dépaysement ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, veuillez préciser :

.....
.....

III.7. L'école organise-t-elle des échanges interscolaires ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, avec quel(s) établissement(s) et pour quelle(s) année(s) d'études ?

.....
.....
.....

III.8. L'école organise-t-elle des garderies ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, quand ?

.....
.....

III.9. L'école organise-t-elle une étude dirigée ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, veuillez préciser :

.....

III.10. Y a-t-il une école des devoirs au sein de l'établissement ? OUI / NON

Par qui est-elle organisée ?.....

Quel est le pourcentage de fréquentation ?

Qui en assure l'animation pédagogique ?

Quelle en est la fréquence ? (tous les jours, 2 fois par semaine, ...)

Quel en est le coût pour les parents ?

Comment le personnel d'encadrement est-il rémunéré ?

.....

III.11 Quels sont les points forts et les faiblesses de l'offre actuelle ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....

III.12. L'école rencontre-t-elle des problèmes en ce qui concerne :

III.12.a. L'infrastructure ? OUI / NON

Dans l'affirmative, quels sont ces problèmes ?

.....
.....
.....

III.12.b. Le recrutement du personnel qualifié ? OUI / NON

Dans l'affirmative, quels sont ces problèmes ?

.....
.....
.....

III.11.c. Autres problèmes rencontrés : veuillez expliquer :.....

.....
.....
.....
.....

III.13 Comment la continuité de la scolarité de l'élève est-elle garantie ? (Charnière Maternel/Primaire – 5/8 – Organisation en cycles)

.....
.....
.....
.....

Enseignement secondaire

III.14. Quels types d'enseignement (général, technique, professionnel) / quelles options posent problème à l'école en ce qui concerne :

III.14.a. le recrutement des élèves :

.....
.....
.....
.....

III.14.b. l'infrastructure :

.....
.....
.....
.....

III.14.c. le recrutement du personnel qualifié :

.....
.....
.....
.....

III.14.d. autres domaines.....

.....
.....
.....
.....

III.15 Quels sont les points forts et les faiblesses de l'offre actuelle ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

III.16. Comment la continuité de la scolarité de l'élève est-elle garantie ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

III.17. Quelle est l'offre de l'établissement en matière d'étude des langues étrangères ?

.....
.....
.....
.....
.....

III.18. Y a-t-il un internat au sein de l'école ?

OUI / NON

Quel est le pourcentage d'élèves qui fréquentent - l'enseignement primaire ?
- l'enseignement secondaire ?

IV. Programmes

IV.1. L'école suit-elle dans sa totalité le programme d'études d'un réseau ? OUI / NON

IV.2. Dans le cas contraire, pour quelles disciplines et pour quelles années d'études d'autres programmes sont-ils utilisés ? (Veuillez en préciser l'origine)

.....
.....

V. Population scolaire

V.1. Evolution de la population scolaire

Enseignement maternel

Années	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
1 ^{ère}					
2 ^{ème}					
3 ^{ème}					

Enseignement primaire

Années	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
1 ^{ère}					
2 ^{ème}					
3 ^{ème}					
4 ^{ème}					
5 ^{ème}					
6 ^{ème}					
TOTAL					

Enseignement secondaire

Années	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
1 ^{ère} C					
S					
1 ^{ère} Différent.					
2 ^{ème} C					
2 ^{ème} S					
2 ^{ème} Différent.					
3 ^{ème} Gén					
3 TQ					
3 Prof					
4 ^{ème} Gén					
4 ^{ème} TQ					
4 ^{ème} Prof					
5 ^{ème} Gén					
5 ^{ème} TQ					
5 ^{ème} Prof					
6 ^{ème} Gén					
6 ^{ème} TQ					
6 ^{ème} Prof					
TOTAL					

Autre offre

Années	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
7ème A					
7ème B					
7ème C					
TOTAL					

V.1.a. Y a-t-il des causes qui expliquent l'évolution de la population scolaire ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....
.....

V.1.b. Origine des élèves

Origine sociale des élèves

La majorité des élèves proviennent :

- d'un milieu ouvrier OUI / NON
- d'un milieu d'employés OUI / NON
- d'un milieu de professions indépendantes OUI / NON
- d'un milieu d'allocataires sociaux OUI / NON

Origine géographique des élèves : veuillez préciser si la majorité des élèves sont issus d'un milieu urbain ou d'un milieu rural :

.....
.....

Groupes particuliers (immigrés, enfants du juge, primo-arrivants)

.....
.....
.....
.....

Dans le cadre d'élèves primo-arrivants, quelles sont les nationalités les plus fréquentes ?

.....
.....
.....
.....

V.2. Population scolaire actuelle

Enseignement primaire

Années	En provenance de l'école maternelle de l'établissement	En provenance d'autres écoles maternelles et primaires	Nombre d'élèves doubleurs	Retards scolaires	
				1 an	2 ans
1ère année					
2ème année					
3ème année					
4ème année					
5ème année					
6ème année					

Enseignement secondaire

Années	En provenance de l'école primaire de l'établissement	En provenance d'autres écoles primaires	Nombre d'élèves doubleurs	Retards scolaires		
				0	1	2
1 C						
1 S						
1 Différent.						
2 C						
2 S						
2 Différent.						
3 Gén						
3 TQ						
3 Prof.						
4 Gén						
4 TQ						
4 Prof.						
5 Gén.						
5 TQ						
5 Prof.						
6 Gén						
6 TQ						
6 Prof.						

V.3. Résultats scolaires

Enseignement primaire

% de réussites au cours de l'année scolaire 2009-2010

1ère année	2ème année	3ème année	4 ^{ème} année	5ème année	6ème année
% d'élèves inscrits en 2 ^{ème} année :.....					
% d'élèves inscrits dans l'année complémentaire :.....					

Enseignement secondaire

% de réussites au cours de l'année scolaire 2009-2010

1C	
1S	
1 Différentiée	
2 C	
2S	
2 Différentiée	
3 Gén	
3 TQ	
3 Prof	
4 Gén	
4 TQ	
4 Prof	
5 Gén	
5 TQ	
5 Prof	
6 Gén	
6 TQ	
6 Prof	

V.4. Examens de passage

a. les travaux de vacances sont-ils individualisés ? OUI / NON

Dans l'affirmative, cette individualisation porte-t-elle sur les parties du programme

- que l'élève ne domine pas ? OUI / NON
- qui sont indispensables pour l'année d'études suivante ? OUI / NON

b. les examens différés sont-ils individualisés ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, comment s'organise cette individualisation ?

.....

V.5. Attestations de réussite

Enseignement primaire

CEB	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010

Enseignement secondaire

1^{er} degré

	1 ^{ère} Année C	2 ^{ème} Année C
	Attestations - Rapports de compétences et avis d'orientation	Attestations - Rapports de compétences et avis d'orientation
2006-2007		
2007-2008		
2008-2009		
2009-2010		
Moyennes		

	1 ^{ère} S	2 ^{ème} S
	Attestations - Rapports de compétences et avis d'orientation	Attestations - Rapports de compétences et avis d'orientation
2006-2007		
2007-2008		
2008-2009		
2009-2010		
Moyennes		

	1^{ère} Différentiée	2^{ème} Différentiée
	Rapports de compétences	Rapports de compétences
2006-2007		
2007-2008		
2008-2009		
2009-2010		
Moyennes		

	Certificat d'Enseignement du 1^{er} Degré (CE1D)
2006-2007	
2007-2008	
2008-2009	
2009-2010	
Moyennes	

2^{ème} degré

	3^{ème} Générale			4^{ème} Générale		
	Attest. A.	Attest. B.	Attest. C.	Attest. A .	Attest. B.	Attest. C
2006-2007						
2007-2008						
2008-2009						
2009-2010						
Moyennes						

	3^{ème} TQ			4^{ème} TQ		
	Attest. A.	Attest. B.	Attest. C.	Attest. A.	Attest. B.	Attest. C.
2006-2007						
2007-2008						
2008-2009						
2009-2010						
Moyennes						

	3^{ème} Prof			4^{ème} Prof		
	Attest. A.	Attest. B.	Attest. C.	Attest. A.	Attest. B.	Attest. C.
2006-2007						
2007-2008						
2008-2009						
2009-2010						
Moyennes						

3ème degré

	5ème Générale		6ème Générale	
	Attest. A .	Attest. C.	Attest. A.	Attest. C.
2006-2007				
2007-2008				
2008-2009				
2009-2010				
Moyennes				

	5ème TQ		6ème TQ	
	Attest. A.	Attest. C.	Attest. A.	Attest. C.
2006-2007				
2007-2008				
2008-2009				
2009-2010				
Moyennes				

	5ème Prof.		6ème Prof.	
	Attest. A.	Attest. C.	Attest. A.	Attest. C.
2006-2007				
2007-2008				
2008-2009				
2009-2010				
Moyennes				

V.6. Situations des élèves quittant l'établissement

V.6.a. Combien d'élèves ont quitté l'école pendant l'année scolaire (P), à la fin de l'année scolaire (F) (Année de référence 2009-2010)

Enseignement primaire

Années	P	F
1 ^{ère}		
2 ^{ème}		
3 ^{ème}		
4 ^{ème}		
5 ^{ème}		
6 ^{ème}		

Enseignement secondaire

Années	Général		Technique		Professionnel	
	P	F	P	F	P	F
1C						
1S						
1 Différent.						
2C						
2S						
2 Différent.						
3						
4						
5						
6						

V.6.b. Combien d'élèves (année de référence 2009-2010) sont inscrits dans l'enseignement supérieur ?

V.6.c. Pourcentages de réussites dans l'enseignement supérieur au cours des 3 dernières années

Années	Pourcentage
2007-2008	
2008-2009	
2009-2010	

V.6.d. Activité professionnelle des élèves ayant terminé leurs études (si possible pour les 3 dernières années)

Année scolaire 2009-2010

Nombre d'élèves ayant terminé leurs études	Enseignement Général	Enseignement Technique	Enseignement Professionnel

Nombre d'élèves ne poursuivant pas d'études			
Nombre d'élèves travaillant dans un secteur d'activités correspondant à leur formation			
Nombre d'élèves			

travaillant dans un secteur en dehors de leur formation			
Nombre d'élèves demandeurs d'emploi			

Année scolaire 2009-2010

Ayant terminé leurs études
Ne poursuivant pas d'études			
Travaillant dans leur formation			
Travaillant en dehors de leur formation			
Demandeurs d'emploi			

Année scolaire 2008-2009

Ayant terminé leurs études
Ne poursuivant pas d'études			
Travaillant dans leur formation			
Travaillant en dehors de leur formation			
Demandeurs d'emploi			

VI. Personnel

VI.1. Situation du personnel

Nature de la fonction	Nombre
Equipe de direction (y compris le proviseur/sous-directeur, le(s) chef(s) d'atelier)	
Personnel enseignant y compris sec matern.	
Personnel administratif et d'éducation	
Autres	

VI.2. Position statutaire du personnel enseignant

Position statutaire	Hommes		Femmes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Définitifs						
Temporaires						
TOTAL						

	Hommes (Nombre)	Femmes (Nombre)	Total
Charges complètes			
Charges partielles			
En congé partiel / interruption de carrière			
En congé total / interruption totale de carrière			
Maladie de longue durée			
Réaffectations			

VI.3.a. Ages du personnel enseignant

Groupes d'âges	Hommes		Femmes		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
20-30 ans						
31-40 ans						
41-50 ans						
51-60 ans						
+ de 60 ans						
Âge moyen						

VI.4 Qualification

Enseignement primaire

	Instituteurs – Institutrices	AESI	Autres
1 ^{ère} Année			
2 ^{ème} Année			
3 ^{ème} Année			
4 ^{ème} Année			
5 ^{ème} Année			
6 ^{ème} Année			

Enseignement secondaire

Degrés	AESI	AESS	Autres
1 ^{er}			
2 ^{ème} 1			
2			
3 ^{ème}			

VI.5. Absences au cours de l'année scolaire 2009-2010 (sans compter les absences pour allaitement ou grossesse)

	Hommes	Femmes	TOTAL
	Nombre de jours	Nombre de jours	Nombre de jours
Moins de 1 semaine			
De 1 semaine à moins de 14 jours			
De 14 jours à moins d'1 mois			
De 1 mois à moins de 3 mois			
De 3 mois à moins de 6 mois			
De 6 mois à moins d'1 an			

Après combien de jours les intéressés ont-ils été remplacés ?

VII. Gestion et Administration

VII.1. Gestion quotidienne

VII.1.a. Description détaillée des tâches de la direction et des personnes concernées directement par la gestion et l'administration de l'école (joindre un organigramme le cas échéant)

VII.1.b. Fonctions créées sur le NTPP / CP :

VII.1.c. Description détaillée des tâches du personnel administratif et d'éducation

VII.1.d. Comment est réalisée la communication interne ?

VII.1.e. Comment est réalisée la communication externe ?

- avec les parents d'élèves :

- avec d'autres interlocuteurs :

VII.1.f. Comment est organisée la promotion de l'école ?

VII.2. Règlement d'Ordre Intérieur

Le R.O.I. a-t-il été approuvé par :

- | | |
|----------------------------------|-----------|
| a. une Assemblée Générale ? | OUI / NON |
| b. le Conseil de participation ? | OUI / NON |
| c. le CoCoBa ? | OUI / NON |

VII.3. Conseil des élèves

VII.3.a. L'école a-t-elle un Conseil des élèves ? **OUI / NON**

Dans l'affirmative :

depuis quand ?

Comment est-il composé ?

.....
.....

VII.3.b. Le Conseil des élèves est-il impliqué dans la gestion de l'école ? **OUI / NON**

Dans l'affirmative, de quelle manière ? (Précisez)

.....

.....

.....

VII.3.c. Quand a-t-il été réuni au cours de l'année scolaire dernière ?

.....

.....

.....

VII.4. Association des parents

VII.4.a. L'école a-t-elle une association de parents d'élèves ? **OUI / NON**

Dans l'affirmative, depuis quand ?

VII.4.b. Quelle en est la composition actuelle ?

.....
.....

VII.4.c. L'Association des parents d'élèves est-elle impliquée dans la gestion de l'école ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, de quelle manière ?

.....
.....
.....

VII.5. Amicale des Anciens Elèves de l'établissement

VII.5.a. L'école a-t-elle une Association des Anciens Elèves de l'établissement ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, est-elle active ?

OUI / NON

VII.5.b. Est-elle impliquée dans la gestion de l'école ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, de quelle manière ?

.....
.....
.....

VIII. Organisation pédagogique

VIII.1. Priorités

Quelles sont les priorités de l'établissement dans :

VIII.2. L'utilisation du NTPP ? / du CP ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VIII.3. La composition des classes ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

VIII.4. La confection des horaires ?

.....
.....
.....
.....
.....

VIII.5. Efficacité de l'emploi du temps

Comment les élèves sont-ils pris en charge en cas d'absence d'un enseignant ?

.....
.....
.....

Enseignement secondaire

Des heures d'un type d'enseignement sont-elles transférées vers un autre type ? OUI / NON

Dans l'affirmative, combien d'heures ?

De vers

Pourquoi ?

.....

.....

VIII.6. Coordination

Y a-t-il des tâches de coordination ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, lesquelles ?

Nature	Heures/Enseignant	Description de la tâche

VIII.7. Guidance des professeurs

Comment se réalise l'accueil d'un nouveau membre du personnel ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VIII.8. Y a-t-il une guidance/un accompagnement pour un jeune enseignant ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, comment est-elle/il organisé(e) ?

.....
.....
.....
.....

VIII.8. Le métier d'enseignant

VIII.8.a. A l'aide de quels documents l'enseignant peut-il faire la preuve de la concrétisation de son programme ?

(Ex : cahier de matières vues, planification,)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

VIII.8.b Attributions

L'école réussit-elle à assurer une continuité dans les attributions du personnel enseignant ?

OUI / NON

Dans la négative, qu'est-ce qui explique cette situation ?

.....
.....
.....
.....

VIII.9. Activités parascolaires

Aperçu des activités au cours de l'année scolaire écoulée

Nature	Durée	Nombre de participants

L'école prend-elle en charge le coût de ces activités ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....
.....

VIII.10. Evaluation des élèves

VIII.10.a. Y a-t-il des directives pour l'évaluation journalière ?

OUI / NON

VIII.10.b. Y a-t-il des directives pour les examens/évaluations ?

OUI / NON

VIII.10.c. Les parents sont-ils informés de la manière suivant laquelle est organisée l'évaluation ?

OUI / NON

VIII.10.d. Bulletin

a. Comment les résultats journaliers sont-ils communiqués aux parents ?

.....
.....
.....
.....

b. Y a-t-il dans le bulletin une place pour un commentaire ? (analyse de la situation, conseils, remédiation, ...)

OUI / NON

VIII.11. Travaux

VIII.11.a. Y a-t-il des directives :

a. pour la correction des travaux, des examens, des évaluations ? OUI /NON
Dans l’affirmative, lesquelles :.....

.....
.....
.....

b. pour réagir aux fautes de langue et/ou d’orthographe dans les travaux et examens et évaluations?

OUI / NON

Dans l’affirmative,
lesquelles :.....

.....
.....
.....

VIII.11.b. Les parents et/ou les élèves peuvent-ils consulter leurs travaux/examens ?

OUI /NON

VIII.11.c. Durée

Enseignement primaire

Nombre de jours consacrés aux épreuves d’évaluation externe de fin de cycles :

.....
.....
.....
.....
.....

Enseignement secondaire

Nombre de jours consacrés aux examens par degré et type d'enseignement

Degrés	Général	Technique	Professionnel
1 ^{er}			
2 ^{ème} degré : 1			
2			
3 ^{ème} degré			

VIII.11.d. Comment la remédiation est-elle organisée ?

.....
.....
.....
.....
.....

VIII.12. Encadrement des élèves

VIII.12.a. Comment s'effectue l'accueil des nouveaux élèves ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

VIII.12.b. Quels aspects de l'encadrement sont privilégiés ?

.....
.....
.....
.....
.....

VIII.12.c. Des heures du NTPP/ C P sont-elles consacrées à cette fin ? OUI / NON

Si OUI, combien ?

VIII.12.d. Comment organise-t-on l'encadrement socio-émotionnel des élèves ?

.....
.....
.....

VIII.12.e. Comment l'encadrement des élèves est-il organisé en cours d'année scolaire ?

.....
.....
.....
.....
.....

VIII.12.f. Y a-t-il des dossiers individuels d'élèves ? **OUI / NON**

VIII.12.g. L'école a-t-elle un projet pour ce qui concerne le développement global individuel des élèves ?

OUI / NON

Si OUI, lequel ?

.....
.....
.....
.....
.....

Comment ce projet est-il concrétisé ?

.....
.....
.....
.....

VIII.12.h. L'école organise-t-elle un accompagnement linguistique des primo-arrivants ?

OUI / NON

Dans l'affirmative, comment cet accompagnement est-il organisé ?

.....
.....
.....

VIII.13. Conseils de classe

VIII.13.a. Y a-t-il un calendrier fixe des réunions du Conseil de classe ? OUI / NON

VIII.13. b. Des réunions supplémentaires du Conseil de classe sont-elles organisées en cas d'urgence ? OUI / NON

Dans l'affirmative, à l'initiative de qui ?

VIII.13.c. Les Conseils de classe sont-ils :

- du type diagnostique ? OUI / NON

- du type remédiation ? OUI / NON

VIII.13.d. Combien de conseils de classe (à l'exclusion du conseil de classe de délibération) l'école organise-t-elle, en moyenne, par classe par année scolaire ?

.....

VIII.13.e. Les conseils de classe sont-ils suivis par des personnes n'ayant pas voix délibérative ? OUI / NON

Dans l'affirmative, qui sont ces personnes ?

.....

VIII.14. Collaboration avec le CPMS

VIII.14.a. Le CPMS est-il situé sur le campus scolaire ? OUI / NON

VIII.14.b. Dans le cas contraire, le CPMS dispose-t-il d'un local de travail au sein de l'école ? OUI / NON

VIII.14.c. Combien de fois par semaine un conseiller est-il à la disposition de l'école ?

.....

VIII.14.d. L'accès au CPMS est-il libre pour les élèves ? OUI / NON

Dans l'affirmative, comment est-il organisé ?

.....

.....

.....

VIII.14.e. Le CPMS est-il impliqué dans l'encadrement des élèves en ce qui concerne :

- les délibérations ? OUI / NON
- les orientations d'études ? OUI / NON
- les problèmes d'éducation et de développement ? OUI / NON

VIII.14.f. Le CPMS est-il impliqué à la demande :

- des élèves ? OUI / NON
- des parents ? OUI / NON
- de l'école ? OUI / NON

VIII.14.g. Le CPMS assiste-t-il aux conseils de classe ?

toujours / parfois /jamais

IX. Santé, Sécurité, Hygiène et Bien-être

IX.1. Médecine scolaire

IX.1.a. Les élèves ont-ils la possibilité de consulter le médecin scolaire ? OUI / NON

IX.1.b. Le médecin scolaire informe-t-il l'école des problèmes de santé des élèves ?
OUI / NON

IX.1.c. Le médecin scolaire assiste-t-il à des réunions avec les professeurs ? OUI / NON
Dans l'affirmative, à quelle(s) occasion(s) ?

.....
.....
.....

IX.1.d. Y a-t-il une infirmière à demeure au sein de l'établissement ? OUI / NON

IX.1.e. Y a-t-il un responsable 'Sécurité' au sein de l'établissement ? OUI / NON

Dans l'affirmative, veuillez donner son nom :

IX.1.f. Y a-t-il un dossier ‘Sécurité’ ? OUI / NON

IX.1.g. Y a-t-il un rapport récent des pompiers ? OUI / NON

IX.1.h. Des exercices d’évacuation des locaux sont-ils réalisés régulièrement ?
OUI / NON

Dans l’affirmative, avec quelle fréquence ?

IX.1.i. L’école accorde-t-elle une attention aux problèmes de sécurité routière?
OUI / NON

Dans l’affirmative, comment est-elle organisée ?
.....
.....
.....
.....
.....

X. Projet d’établissement

X.1. Veuillez décrire brièvement le projet d’établissement ou joindre un exemplaire.

X.2. Par qui a-t-il été conçu ?

X.3. A-t-il fait l’objet d’un consensus au sein de l’établissement ? OUI / NON

X.4. Les élèves et les parents sont-ils informés de l’existence de ce projet ? OUI / NON

Dans l’affirmative, comment en ont-ils été informés ?
.....
.....
.....
.....

XI. Organisation matérielle

XI.1. Infrastructure de l'école : veuillez faire une description succincte de l'école (nombre de locaux de classes ordinaires, de classes spéciales, d'ateliers, de halls de sports,)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

XI.2. L'école dispose-t-elle d'une bibliothèque :

- pour les professeurs ?
- pour les élèves ?

OUI / NON
OUI / NON

XI.2.a. Qui en est le responsable ?

.....

XI.2.b. Quelle en est la politique d'achats ?

.....
.....
.....
.....

XI.2.c. Quelles sont les modalités d'accès

- pour les professeurs ?

.....
.....

- pour les élèves ?

.....
.....
.....

XI.3. L'école dispose-t-elle d'une médiathèque ? OUI / NON

XI.3.a. Qui en a la charge ?

.....

XI.3.b. Quelles en sont les modalités d'accès ?

.....

.....

XI.3.c. Quelle en est la politique des achats ?

.....

.....

.....

.....

XI.4. L'école dispose-t-elle d'une salle équipée d'ordinateurs ? OUI / NON

Dans l'affirmative, veuillez en décrire l'équipement :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

XI.4.a. Quel en est le taux moyen d'utilisation sur la semaine ? (en heures) :

XI.4.b. Quels sont les utilisateurs les plus fréquents de l'outil informatique ?

.....

.....

.....

.....

XI.4.c. Les élèves ont-ils l'accès libre à cette salle ? OUI / NON

Dans le cas contraire, veuillez expliquer les conditions d'accès.

.....

.....

.....

.....

Matériel didactique

XI.5. Quel pourcentage du budget de fonctionnement a été investi dans le matériel didactique au cours des 3 dernières années ?

.....
.....
.....

XI.5.a. Pouvez-vous effectuer un relevé des achats récents ?

.....
.....
.....
.....

XI.5.b. Quels sont les besoins les plus urgents de l'école dans ce domaine ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à

Le

Le Chef d'établissement

Annexe 3 : Questionnaires

Annexe 3 a.

QUESTIONNAIRE A L'USAGE DES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Veillez cocher (v)	Entièrement d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas d'accord du tout
1. J'aime venir à l'école				
2. Les enseignants expliquent les choses clairement				
3. Les enseignants n'écoutent pas ce que je dis				
4. Un enseignant au moins me connaît bien				
5. Les enseignants me disent si je travaille bien ou mal				
6. Les enseignants m'aident quand je suis en difficulté				
7. Les enseignants ne me félicitent pas quand je travaille bien				
8. Les enseignants n'exigent pas trop de moi				
9. Les enseignants ne vérifient pas mes préparations (à domicile)				
10. Je sais ce que je dois faire à l'école si j'ai un problème				
11. J'arrive toujours à l'heure à l'école				
12. Les élèves prennent part aux décisions sur les problèmes qui les concernent (locaux, ...)				
13. Je ne pense pas que le comportement en classe des autres élèves est bon				
14. Je pense que mon comportement en classe en bon				
15. Si j'ai un problème, l'école me vient en aide				
16. Je m'entends bien avec les autres élèves				
17. Je ne me sens pas en sécurité ni bien surveillé à l'école				
18. J'ai été victime de brutalités à l'école				
19. L'école intervient immédiatement en cas de brutalités				
20. L'école m'aide à vivre en sécurité (ex : les enseignants nous parlent des dangers de l'alcool, du tabac, de la drogue, ...)				

Annexe 3 b.

**QUESTIONNAIRE A L'USAGE DES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE**

Veuillez cocher (V)	Entièrement d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas d'accord du tout
1. J'aime fréquenter cette école				
2. Le règlement de l'école est plein de bon sens				
3. Je me sens en sécurité à l'école et bien surveillé				
4. Un enseignant au moins me connaît bien				
5. Lors des pauses et en cas de mauvais temps, il y a dans l'école un lieu où l'on peut se détendre entre amis				
6. Je sais ce que je dois faire si j'ai un problème à l'école				
7. Les repas scolaires sont bons				
8. Je n'ai jamais été victime de brutalités dans l'école				
9. Les élèves ont leur mot à dire sur ce qui se passe à l'école				
10. Le comportement en classe, dans les couloirs et sur la cour de récréation est bon				
11. L'accent est mis régulièrement sur l'attitude des élèves face au travail				
12. Les enseignants nous demandent notre avis sur le travail que nous accomplissons et tiennent compte de nos points de vue				
13. L'école intervient immédiatement en cas de brutalités				
14. L'accueil réservé aux nouveaux élèves est bon				
15. Si je suis malade à l'école ou si j'ai un accident, je sais que je serai bien soigné				
16. Si j'ai un souci ou une plainte, l'école me vient en aide				
17. Je m'entends bien avec les autres élèves				
18. L'école m'aide à me préparer à la vie (les enseignants nous parlent des problèmes sexuels, du SIDA et des avantages à être toujours en bonne santé)				
19. Je pense que l'enseignement dispensé dans cette école met également l'accent sur les contacts sociaux et le développement personnel				
20. Les toilettes sont propres et il y a du papier et des serviettes à notre disposition				
21. L'école m'aide à vivre en sécurité (ex : les enseignants nous parlent des dangers de l'alcool, du tabac, de la drogue, ...)				

Annexe 3 c.

QUESTIONNAIRE A L'USAGE DES ENSEIGNANTS

Veuillez cocher (v)	Entièrement d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas d'accord du tout
1. La communication au sein de l'école est efficace				
2. Les enseignants n'ont pas l'occasion d'être impliqués dans la prise de décision				
3. Le personnel de l'école veille à promouvoir et à maintenir de bonnes relations avec la communauté éducative				
4. Les enseignants veillent à ce que les élèves soient bien informés, de manière constructive, sur leur travail individuel				
5. Les niveaux fixés d'apprentissage par les enseignants et la direction sont élevés et appropriés				
6. L'école ne communique pas clairement aux parents les niveaux d'apprentissage attendus des élèves				
7. Des efforts sont faits afin de promouvoir le travail d'équipe au sein du personnel				
8. Le temps consacré au développement personnel des enseignants n'est pas utilisé efficacement				
9. Les élèves de cette école apprennent avec enthousiasme				
10. Le personnel aime travailler dans cette école				
11. Il y a des réunions régulières du personnel sur la manière de réaliser les priorités que s'est fixées l'école				
12. On ne fait pas suffisamment observer les règles de comportement définies dans le Règlement d'Ordre Intérieur				
13. L'école félicite régulièrement les élèves qui ont obtenu des succès				
14. L'école s'occupe immédiatement des problèmes de discipline afin de garantir l'enseignement dispensé				
15. Il existe un respect mutuel entre enseignants et élèves				
16. Le personnel prend en considération le bien-être des élèves				
17. Le personnel n'est pas toujours informé des dispositions prises par l'école afin d'assurer la protection des élèves				
18. L'école intervient immédiatement en cas de troubles ou de brutalités au sein de l'établissement				
19. La direction de l'école est bonne et efficace				
20. Les qualifications pédagogiques des enseignants sont bien utilisées				
21. L'infrastructure de l'école offre un espace suffisant et adéquat à l'enseignement				
22. Les locaux de classes (ordinaires et spéciales) sont suffisamment équipés ?				
23. Des ressources supplémentaires d'apprentissage existent au sein de l'école et sont accessibles aux élèves				
24. Les TIC (techniques d'information et de communication) sont présentes dans l'école et bien utilisées				
25. L'environnement scolaire est motivant et esthétique				
26. La continuité de l'enseignement d'une année d'études à l'autre est bien assurée				
27. Les objectifs des programmes rencontrent les objectifs d'éducation				
28. La formation initiale des enseignants permet de rencontrer les exigences des programmes				

29. La formation continue apporte un plus utile afin de rencontrer les exigences des programmes				
30. Les enseignants sont informés des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou des élèves difficiles				
31. Les stratégies méthodologiques utilisées par les enseignants favorisent la rétention des contenus des programmes				
32. Les enseignants varient les stratégies afin de permettre à chaque élève de mieux comprendre la matière				
33. Les enseignants utilisent régulièrement des manuels scolaires				
34. Les besoins et les aptitudes individuels des élèves sont pris en compte pendant les leçons				
35. Les élèves peuvent exprimer une opinion personnelle en cours d'apprentissage				
36. Les stratégies utilisées permettent à chaque élève d'apprendre avec succès				
37. Les élèves ont la liberté d'utiliser des solutions alternatives lors de la résolution de problèmes				
38. Les techniques utilisées permettent à chaque élève de travailler suivant son rythme propre				
39. Les élèves sont encouragés à utiliser l'information acquise				
40. Il y a place pour les activités individuelles et pour le travail en groupes				
41. La coopération entre élèves est favorisée en cours d'apprentissage				
42. Le temps d'enseignement est judicieusement employé pendant les leçons				
43. L'activité des élèves en autonomie est régulièrement favorisée				
44. Le contenu des programmes (socles de compétences) est en accord avec le niveau théorique et pratique de la classe dans toutes les disciplines				
45. L'interdisciplinarité est fréquemment utilisée au cours de la scolarité				
46. Des exemples pratiques, en référence au vécu des élèves, sont utilisés régulièrement pendant les leçons				
47. L'émulation est une technique fréquemment utilisée				
48. Les enseignants vérifient systématiquement les prérequis avant d'entamer une matière nouvelle				
49. Les procédés de correction sont appliqués en fonction des résultats des élèves				
50. Les questions d'évaluation portent en priorité sur la restitution des contenus				
51. Les questions d'évaluation portent en priorité sur la compréhension de la matière et l'utilisation des acquis				
52. Il y a toujours adéquation entre la matière enseignée et la tâche assignée				
53. Les conseils de participation sont utilisés avec efficacité				
54. L'école est attentive à organiser la coopération avec la famille				
55. L'école a bonne réputation dans la communauté				
56. Les décisions prises par la direction sont le plus souvent non ambiguës, bien ciblées et prises en temps voulu				
57. La direction tient compte des suggestions et commentaires faits par les membres du personnel				
58. La direction de l'école utilise avec efficacité les moyens humains et matériels mis à sa disposition				
59. La direction respecte l'esprit d'initiative du personnel				

60. L'enseignant débutant bénéficie d'une assistance au sein de l'école				
61. L'accueil et les informations données lors de la prise de fonction permettent une intégration rapide et efficace				

Annexe 3d.

QUESTIONNAIRE A L'USAGE DES PARENTS

Veillez cocher (v)	Entièrement d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas d'accord du tout
1. Je partage les valeurs défendues par l'école				
2. J'apprécie l'offre d'enseignement de l'école				
3. L'école est attentive à la fréquentation scolaire des élèves				
4. L'école est attentive au bon comportement des élèves				
5. Mon enfant aime fréquenter cette école				
6. Mon enfant trouve le travail scolaire stimulant et intéressant				
7. Mon enfant est encouragé à travailler au mieux de ses possibilités				
8. Je suis satisfait du travail à domicile demandé à mon enfant				
9. Je sais que si mon enfant a un problème à l'école il sera aidé				
10. J'ai le sentiment que les enseignants connaissent bien mon enfant				
11. Mon enfant est bien traité par les enseignants				
12. Je suis informé régulièrement et efficacement des progrès scolaires de mon enfant				
13. Les enseignants m'informent régulièrement et de manière satisfaisante sur les points forts et les points faibles de mon enfant				
14. L'école explique aux parents le rôle qu'ils ont à jouer dans l'éducation de leur enfant				
15. L'école explique très bien comment elle fonctionne				
16. Je suis confiant que l'école interviendra, si je soulève un problème important.				
17. Je suis satisfait du rôle que l'école me demande de jouer dans l'éducation de mon enfant				
18. Je sors des réunions de parents-enseignants avec le sentiment d'avoir appris quelque chose d'utile				
19. Les élèves se conduisent en général correctement				
20. Les enseignants interviennent efficacement en cas de mauvais comportement d'un élève				
21. La direction de l'école est efficace				
22. Les locaux sont accueillants et propres et en nombre suffisant				
23. L'équipement de l'école est bon d'un point de vue didactique				
24. L'école a bonne réputation dans la communauté				

Annexe 4 : Cahier d'entretiens

Si l'école a opté pour la participation d'un Ami critique, celui-ci est la personne idéale pour mener ces entretiens afin de garantir neutralité et confidentialité.

REMARQUE

Avant de démarrer les entretiens et dans le but de briser la glace avec les participants, il est utile d'expliquer les objectifs de l'évaluation ainsi que son déroulement.

Les listes de questions ne sont pas exhaustives mais toutes les questions ne seront pas posées obligatoirement et systématiquement à tous les participants.

OBJECTIFS

L'autoévaluation vise à améliorer la qualité de l'école, de l'enseignement qu'elle dispense et plus généralement la qualité du système éducatif.

DEROULEMENT

L'entretien durera une quinzaine de minutes environ. La confidentialité des propos tenus est garantie à chaque personne qui a accepté librement cet entretien.

ENTRETIEN AVEC LES ELEVES

Remarques

- Si l'école a un Conseil des élèves, l'entretien peut avoir lieu avec des représentants de ce conseil.
- Cependant, d'autres élèves, répartis sur tout le cursus scolaire, peuvent être sollicités également.
- Ces entretiens auront lieu pendant les heures d'ouverture de l'école et de manière à perturber le moins possible l'horaire des cours.

Offre d'enseignement

- Que faut-il bien faire, dans cette école pour réussir (apprendre par cœur, être créatif, avoir un avis, ...)
- Reçois-tu parfois des tâches que tu dois réaliser sans aide ? (auto-apprentissage, travail indépendant, ...)
- Quelles activités l'école offre-t-elle en dehors des leçons ? Tout le monde peut-il y participer ?

Consistance de l'enseignement

- Pourquoi as-tu choisi cette école ? Ton choix fut-il le bon ?
- Es-tu satisfait de ce que tu apprends dans les diverses disciplines ?
- Connais-tu des anciens élèves de cette école qui, actuellement, poursuivent des études ou qui ont un emploi ? Sont-ils satisfaits de l'éducation qu'ils ont reçue dans cette école ?

Evaluation

- Combien d'interrogations as-tu, en moyenne, (par jour, par semaine, par mois) ?
- Ces interrogations sont-elles toujours annoncées ?
- Les élèves sont-ils consultés et suivis sur le calendrier de ces interrogations ?
- Dois-tu beaucoup apprendre par cœur ou dois-tu surtout être capable de résoudre des applications de la matière ? Cela varie-t-il d'une discipline à l'autre ?
- Comment prépare-t-on les élèves aux examens/évaluations ?
- Sais-tu comment les notes de ton bulletin sont calculées ?

Participation des élèves

- Les élèves peuvent-ils intervenir et émettre une opinion dans cette école ?
- Sur quels aspects de la vie scolaire les élèves peuvent-ils émettre un avis ? (Est-il possible d'émettre une opinion sur tous les sujets ? Quels sont les sujets interdits ?)
- Trouves-tu cette situation satisfaisante ?

Outils d'apprentissage

- Les manuels dont disposent les élèves sont-ils régulièrement utilisés en classe ou à domicile ?
- Utilise-t-on d'autres outils d'apprentissage que les manuels scolaires ? Lesquels ?
- Emploie-t-on régulièrement des moyens audiovisuels modernes (ordinateur, rétro-projecteur, vidéo, internet, ...) ?

- Trouves-tu que l'on devrait utiliser davantage d'autres outils dans certains cours ? Pour quels cours notamment ?
- Peux-tu, en tant qu'élève, utiliser facilement l'infrastructure existante en dehors des leçons (locaux, machines, ...) et les outils d'apprentissage (ordinateurs) ?

Milieu scolaire

- Te sens-tu bien dans cette école ? Pourquoi y viens-tu volontiers/ pas volontiers ? Donne quelques motifs.
- Y a-t-il dans cette école suffisamment d'ordre et de discipline pour bien travailler et y séjourner agréablement ? Pourrais-tu illustrer ton point de vue ?
- Y a-t-il, dans cette école, quelqu'un à qui tu peux t'adresser quand tu as un problème ou des questions à poser ? Est-ce ton titulaire de classe, un enseignant ou quelqu'un de la direction ?
- Comment l'école réagit-elle en cas de problèmes ?
- Es-tu satisfait des conditions matérielles (propreté des locaux, sécurité de l'environnement, les couloirs, les toilettes, le chauffage, l'éclairage, les repas, ...) ?
- Estimes-tu être suffisamment informé des événements de la vie scolaire ? Comment cette information se fait-elle ? Y a-t-il un bulletin d'informations pour les élèves ?
- As-tu le sentiment que tous les élèves sont traités de manière égale ?
- Comment est l'entente entre élèves, en général ?
- L'école est-elle plus particulièrement attentive envers les élèves handicapés, les élèves blessés, les élèves ayant un retard en langue, ... ?
- L'école s'occupe-t-elle de l'éducation à l'environnement, la sexualité, les relations interpersonnelles et stimule-t-elle l'implication des élèves dans la vie scolaire ? Prend-elle des actions contre le vandalisme, le vol, la prise de drogue, ... ? Qui s'en occupe et à quel moment ?
- Que penses-tu de la durée des pauses (récréation de la matinée, temps de midi) ?
- Y a-t-il des possibilités de délassement pendant les pauses ? Lesquelles ?
- Comme se déroule l'accueil à l'école ?
- Comment caractériserais-tu les contacts entre les enseignants et les élèves ?

Encadrement des études

- Quand tu éprouves une difficulté avec une matière ou une partie de matière à qui peux-tu t'adresser ?
- Que se passe-t-il quand tu as un ou plusieurs insuffisants après les épreuves de Noël ?
- De quelles personnes reçois-tu le plus de soutien dans l'école ? (du titulaire de classe, d'un professeur bien précis, du PMS, ...)
- Qu'arrive-t-il quand tu as des heures libres (à heures fixes, ou accidentellement) ? (L'école offre-t-elle, dans ce cas, des possibilités de travail – accès à un local, à la médiathèque, à des dictionnaires, ...) ?
- Te retrouves-tu aisément dans tes manuels scolaires, tes notes de cours et dans les cours en général ?
- Y a-t-il des moments de l'année où il y a plus de travail qu'habituellement ? Estimes-tu que les élèves doivent travailler beaucoup dans cette école ? Explique pourquoi ?
- Les enseignants donnent-ils aux élèves, en général, suffisamment de temps pour réaliser les travaux ?
- L'école donne-t-elle des informations aux élèves et aux parents sur les études, l'emploi ?

ENTRETIENS AVEC LES ENSEIGNANTS

Remarques

- Ces entretiens ont pour objectifs d'affiner les informations déjà recueillies ; de découvrir certains aspects qui n'ont pas été mis en évidence préalablement ; de garantir l'apport personnel et l'initiative des enseignants dans le processus d'évaluation de l'établissement.
- Ces entretiens se feront avec la collaboration :
 - de titulaires de classes
 - d'un représentant au moins par discipline
 - des enseignants qui ont accepté des responsabilités dans la gestion de l'école (coordonnateurs, ...).
- Afin de prendre en compte la continuité de l'enseignement / l'apprentissage de chaque discipline, des enseignants de niveaux différents dans le cursus scolaire seront sollicités.
- Ces entretiens ne devraient pas durer plus de 15 minutes par enseignant.

Ecole

- Quelle image avez-vous de votre école ?
- Correspond-elle à l'image qui en est généralement véhiculée ?
- Que pensez-vous du climat de l'école ? Pourrait-on l'améliorer ? Que proposeriez-vous dans ce cas ?

Potentiel humain

- Sur quels critères les titulaires de classe sont-ils désignés ? Y a-t-il une continuité dans ces désignations ?
- Y a-t-il une description des tâches du titulaire de classe ?
- La fonction de titulaire de classe relève-t-elle davantage de l'administration et de la gestion que de la pédagogie ? Pouvez-vous illustrer votre point de vue ?

Cohérence de l'offre d'enseignement

- Avez-vous, en tant qu'enseignant ou titulaire de classe, droit à l'initiative en matière de
 - sorties scolaires ?
 - participations à des manifestations sportives et des événements culturels ?
 - projets éventuels ?
 - épreuves communes d'évaluation certificative ?

Encadrement des élèves

- Quel est le rôle du titulaire de classe lors des conseils de classe ? (organisation matérielle, contenu)
- Qui est responsable de la répartition des tâches en cas de remédiation, suite aux décisions du conseil de classe ?
- Qui en assure le suivi ?
- Dans quelle mesure le titulaire de classe contribue-t-il à créer un bon climat dans la classe ?
- Le titulaire de classe est-il chargé de l'accompagnement de TOUS les élèves de la classe ou peut-il faire appel à des collègues ?
- Dans quelle mesure le titulaire de classe est-il concerné par l'accompagnement socio-émotionnel des élèves de sa classe (problèmes de séparation des parents, de deuil dans la famille, de consommation de drogue, d'absentéisme, ...) ?
- Qui est responsable de la création et de la tenue des dossiers d'élèves ?
- Vous arrive-t-il, en tant que titulaire de classe, de planifier des moments au cours desquels les élèves peuvent s'exprimer librement ? (individuellement ou en groupes) ?
- Comment organise-t-on la communication entre le titulaire de classe et les parents ? Quelles expériences positives ou négatives pouvez-vous relater ?

Egalité des chances

- Prenez-vous, en tant que titulaire de classe, des initiatives pour l'intégration de TOUS les élèves (garçons et filles, enfants issus de milieux économiques très défavorisés, élèves avec des possibilités physiques, intellectuelles et psychologiques différentes) ? Lesquelles ?
- Vous arrive-t-il, dans vos contacts avec des parents issus de pays étrangers, de rencontrer des problèmes de barrière linguistique ? Que faites-vous dans ce cas ?
- Recevez-vous, en tant qu'enseignant ou titulaire de classe, des signaux de comportement raciste entre élèves ? Comment réagissez-vous ?
- Recevez-vous, dans ce cas, le soutien de la direction de l'école et de collègues ?
- Vous est-il arrivé de recevoir de la part d'élèves des signaux de comportement raciste d'un professeur à l'égard de l'un ou l'autre élève ? Qu'avez-vous fait dans ce cas ?

Evaluation

- Dans quelle mesure le titulaire de classe a-t-il une influence sur le calendrier des interrogations et des examens/épreuves d'évaluation ?
- Quelle est la fonction du titulaire de classe au cours du conseil de classe de délibérations ? Êtes-vous considéré comme un enseignant normal ou avez-vous un rôle à jouer pour informer et conseiller les collègues ?
- Quel est le rôle du titulaire de classe dans la communication des résultats et des décisions du conseil de classe – aux élèves – aux parents ?

Organisation

- Vous sentez-vous, en tant que titulaire de classe, suffisamment soutenu par :
 - la direction ?
 - les collègues ?
 - le personnel auxiliaire d'éducation ?

- le CPMS ?
- Vous estimez-vous suffisamment préparé en tant que titulaire de classe à
 - l'encadrement scolaire des élèves ?
 - l'encadrement socio-émotionnel des élèves ?
 - la communication ?
 - la gestion administrative et à l'organisation ?
- Y a-t-il au sein de l'école des possibilités d'échanges d'expériences et d'aides de personnes plus expertes dans ces domaines ?

Réalisation des programmes d'études

- Y a-t-il des obstacles à la réalisation des programmes d'études ?
 - le contenu du programme n'est pas réaliste
 - le recrutement des élèves (élèves faibles, peu ou mal scolarisés, ...)
 - les méthodes d'enseignement non adaptées
 - la grandeur des classes
 - les horaires (mal équilibrés, ...)
 - ...

Ressources matérielles

- Estimez-vous les moyens didactiques mis à votre disposition suffisants et adéquats ?
- Les enseignants ont-ils l'occasion d'émettre des desiderata à ce sujet ? Avec quel suivi ?

A L'INTENTION DES COORDONNATEURS ET D'AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL INVESTIS DE CERTAINES RESPONSABILITES DANS LA GESTION DE L'ECOLE

- Y a-t-il une description de la tâche ?
- Dans l'affirmative, est-elle suffisamment explicite ?
- Par qui a-t-elle été rédigée ?
- L'exercice de la tâche correspond-il à la description qui en a été faite ?
- Y a-t-il une évaluation de votre tâche ? Quand et par qui ?
- Pensez-vous que la tâche soit réaliste ?
- Avez-vous reçu une formation spéciale pour cette tâche ?

ENTRETIEN AVEC LES PARENTS D'ELEVES

Remarques

- Si l'école a une association des parents, les membres de cette association seront sollicités.
- On veillera cependant à rencontrer des parents répartis sur tout le cursus scolaire, qui ne font pas partie de cette association.

Réputation de l'école

- Que recherchent les parents dans le choix d'une école pour leur(s) enfant(s) ?
- L'école que fréquente votre enfant a-t-elle bonne réputation ?
- Quelle image en avez-vous personnellement ?
- Pourquoi avez-vous choisi cette école pour votre enfant ? Regrettez-vous votre choix ? Pourquoi OUI/NON ?
- Le climat de l'école est-il bon et favorable à l'étude ?
- L'environnement de l'école pose-t-il problème, selon vous ? Dans l'affirmative, quel(s) problème(s) ?
- Que pensez-vous des accès à l'école ?
- Que pensez-vous des aspects financiers de l'école ? Sont-ils raisonnables, démesurés, ... ?
- Votre enfant fréquente-t-il cette école avec plaisir ?
- Votre enfant prend-il ses repas chaud à l'école ? Que dit votre enfant des repas préparés et servis à l'école ?
- Quels sont les points forts et les points faibles de l'école, selon vous ?

Organisation de l'école

- Votre enfant reçoit-il l'enseignement que vous souhaitiez qu'il reçoive ? Dans la négative, quelles améliorations seraient indispensables/souhaitables ?
- Que pensez-vous de relations direction/élèves, enseignants/élèves ?
- Avez-vous été informés du système d'évaluation pratiqué dans l'école ? Qu'en pensez-vous ?
- Estimez-vous que les parents soient suffisamment informés des orientations d'études au sein de l'établissement ?
- Avez-vous été informés de l'existence d'une association de parents au sein de l'école ? En êtes-vous membres ? Pourquoi non ?
- Que pensez-vous des activités parascolaires organisées par l'école (classes de plein air, de neige, sorties culturelles, sportives, ...) ?
- Quelle plus-value cette école offre-t-elle sur le plan de la formation générale, en dehors des connaissances disciplinaires ?
- Les parents sont-ils suffisamment impliqués, selon vous, dans la prise de décision sur la vie de l'école ?

Contacts avec l'école

- Que pensez-vous de l'accueil réservé aux parents en cas de visite à l'école ?
- Le contact avec la direction et les enseignants de l'école est-il aisé ?

- Êtes-vous satisfaits de la communication entre l'école et les parents ? Est-elle suffisante ou serait-il souhaitable d'en augmenter la fréquence ?
- Estimez-vous que le rôle que l'école demande aux parents de jouer est suffisant ?
- Avez-vous été informés, lors de l'inscription de votre enfant à l'école, du règlement d'ordre intérieur ?
- Les suggestions des parents en matière d'organisation sont-elles prises en compte ? (heure du début et de fin de cours, durée des pauses (récréation du matin, de l'après-midi, temps de midi, jours de congé) ?
- Par quel canal recevez-vous les informations concernant votre enfant (progrès scolaires, comportement, bien-être, ...)
- Estimez-vous que les décisions de fin d'année soient dans la ligne des informations que vous avez reçues en cours d'année scolaire ?
- Savez-vous à qui vous adresser en cas de problème ?

ENTRETIEN AVEC LE CHEF D'ETABLISSEMENT

1. Avez-vous déjà participé, dans le passé, à une évaluation de votre établissement ?
2. Avez-vous reçu une préparation à cette évaluation ?

Politique de l'établissement

1. Quels sont les objectifs généraux et spécifiques de votre politique d'établissement ? (Projet d'établissement)
2. Le personnel de l'école est-il invité à participer à la définition de ces objectifs ?
3. Quelles sont les priorités de l'établissement ?
4. Quels sont les points forts et les points faibles de votre école ?
5. Quelle est l'image de marque de votre école dans le public ? Correspond-elle à votre attente ?
6. Comment évaluez-vous la qualité de l'enseignement dispensé dans votre établissement ?
7. Quel usage faites-vous des informations collectées au cours de cette évaluation ?

Organisation et gestion

1. Des responsabilités sont-elles confiées aux membres du personnel en matière de gestion et d'organisation ? Lesquelles et à qui ?
2. Les responsabilités de chaque membre du personnel sont-elles clairement établies et connues de tous ?
3. Comment est organisée la communication entre :
 - la direction et le personnel
 - la direction et les parents
4. Les suggestions faites par le personnel et par les parents sont-elles prises en compte ? Lesquelles par exemple ?
5. Estimez-vous que l'organisation actuelle permette une gestion efficace de l'école ? Comment pourrait-on l'améliorer ?
6. Des actions sont-elles menées, actuellement, pour remédier aux faiblesses identifiées ?
 - Quelles actions par exemple ?
 - Avec quel(s) intervenant(s) ?
7. L'école possède-t-elle une stratégie claire et bien adaptée pour systématiquement passer en revue la qualité de son travail et pour procéder aux améliorations nécessaires ?

8. Comment la direction évalue-t-elle la qualité et l'efficacité du personnel enseignant et non-enseignant ?
9. Pouvez-vous spécifier les domaines de votre activité pour lesquels vous avez le sentiment d'avoir très bien réussi ?
 - pour lesquels vous n'êtes pas complètement satisfait ?

Processus d'enseignement

1. Estimez-vous que les objectifs des leçons soient annoncés clairement en début de leçon ?
2. La structure des leçons permet-elle, en général, d'atteindre les objectifs fixés ?
3. Les consignes sont-elles claires et compréhensibles de tous ?
4. Des stratégies différentes sont-elles utilisées régulièrement en classe ?
5. Les enseignants utilisent-ils des manuels scolaires ? d'autres sources ?
6. La formation initiale des enseignants vous semble-t-elle satisfaisante dans toutes les disciplines ? Que suggérez-vous ?
7. Quel est selon vous le rôle de la formation continue des enseignants ? Avez-vous des suggestions dans ce domaine ?
8. Comment concrétisez-vous la continuité de l'enseignement dans les diverses disciplines ?
9. Y a-t-il des professeurs coordonnateurs pour certaines disciplines ? Lesquelles ? Quel est leur rôle ?
10. Y a-t-il un contrôle systématique des préparations des professeurs ? Par qui ? A quelle(s) occasion(s) ?
11. Comment le conseil et l'orientation des élèves sont-ils organisés ?
12. Quelles aides l'école fournit-elle comme soutien à l'apprentissage individuel ? Dans quelles disciplines notamment ?
13. Y a-t-il une école des devoirs ?
14. L'école utilise-t-elle, systématiquement, les statistiques et données de références ? Comment ?
15. Y a-t-il un suivi direct et une observation des stratégies d'enseignement ? Par qui ? Comment ?
16. Que faites-vous quand vous constatez, après l'étude des statistiques, que les résultats de vos élèves et que les performances de l'école, en général, sont inférieurs à ceux d'autres écoles similaires ?
17. Quels sont les soutiens mis à la disposition de l'école pour améliorer la qualité de l'enseignement et éventuellement la qualité de son auto-évaluation ?
18. Quand il existe, ce soutien externe a-t-il un impact positif ?
19. Comment un soutien externe pourrait-il, selon vous, mieux aider l'établissement dans son auto-évaluation ?

Evaluation

1. Que pensez-vous des méthodes utilisées en évaluation certificative et en évaluation formative ?
2. Les progrès des élèves sont-ils pris en compte lors des délibérations ?
3. Que pensez-vous des résultats de vos élèves dans les diverses disciplines ?

Communication

1. Que fait votre établissement pour maintenir ou développer les relations interpersonnelles :
 - direction/enseignants ?
 - direction/élèves ?
 - direction/parents ?
 - enseignants/élèves ?
 - enseignants/parents ?
 - élèves/élèves ?

2. Que fait la direction de l'établissement en cas de manquement de la part d'un enseignant (matière / comportement), de la part d'un élève (étude / comportement) ?

Ressources financières

1. Quels éléments de votre gestion financière gagneraient à recevoir l'appui d'un conseiller extérieur ?
2. Qui planifie les dépenses budgétaires annuelles ?

Annexe 5 : Observation de leçons (Pro Forma)

OBSERVATION DE LECON	
DISCIPLINE / ACTIVITE :	DATE/
Classe :	Nombre d'élèves présents :
Nom(s) du / des observateur(s)	DUREE :
.....	
1. OBJET DE LA LECON / L'ACTIVITE	
2. ACQUIS A L'ISSUE DE LA LECON / L'ACTIVITE	
1. Correspondent-ils aux objectifs de la leçon ?	OUI / NON
2. Correspondent-ils aux capacités des élèves ?	OUI / NON
	EVALUATION : <input style="width: 100px;" type="text"/> (1)
3. QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT	
1. Objectifs de la leçon : ont-ils été annoncés et expliqués ?	OUI / NON
2. Maîtrise de la matière : Excellente / Moyenne / Faible / Très faible	(biffer)
3. Méthodes et activités :	EVALUATION : <input style="width: 100px;" type="text"/> (1)
4. Explications / directives / instructions données sont-elles claires et précises ?	OUI / NON
5. Déroulement de la leçon :	EVALUATION : <input style="width: 100px;" type="text"/> (1)
6. Rythme : Trop rapide / Très rapide / Normal / Lent / Très lent	
7. Interaction Enseignants-Elèves :	EVALUATION : <input style="width: 100px;" type="text"/> (1)
8. Aide aux élèves en difficulté :	EVALUATION : <input style="width: 100px;" type="text"/> (1)
9. Interdisciplinarité : a-t-elle été utilisée / suggérée ?	OUI / NON
10. Suggestions éventuelles :	
4. QUALITE DE L'APPRENTISSAGE	
1. Acquis des élèves à l'issue de la leçon compte tenu des objectifs	EVALUATION : <input style="width: 100px;" type="text"/> (1)
2. Compréhension des objectifs et des directives :	EVALUATION : <input style="width: 100px;" type="text"/> (1)
3. Participation des élèves :	EVALUATION : <input style="width: 100px;" type="text"/> (1)
5. Suggestions éventuelles :	
6. AIDES MATERIELLES (ressources, supports, ...)	OUI / NON
Suggestions éventuelles :	
EVALUATION GLOBALE DE LA LECON / ACTIVITE	
(1) Très bon / Bon / Satisfaisant / Faible	EVALUATION : <input style="width: 100px;" type="text"/>

14. GLOSSAIRE

Activités d'apprentissage : variété de travaux en classe

Assurance de qualité : une offre d'éducation qui correspond aux standards de qualité (connaissances, compétences, valeurs, attitudes) fixés par le gouvernement et qui répond aux attentes des bénéficiaires (élèves, parents, communauté locale, société)

CoCoBa : Comité de Concertation de Base

Il est organisé dans chaque établissement scolaire et traite des matières relatives à la vie de l'école, en général (prévention, sécurité, moyens humains et financiers).

Compétence : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétences disciplinaires : compétences à acquérir dans une discipline scolaire

Compétences terminales : compétences dont la maîtrise à un niveau déterminé est attendue à la fin de l'enseignement primaire et/ou secondaire

Compétences transversales : attitudes, démarches mentales et démarches méthodologiques communes aux différentes disciplines à acquérir et à mettre en œuvre au cours de l'élaboration de différents savoir et savoir-faire ; leur maîtrise vise à une autonomie croissante d'apprentissage des élèves

Conseil de classe : présidé par le chef d'établissement, il comprend tous les membres du personnel enseignant en charge de l'élève et prend des décisions telles que le passage de classe ou l'orientation scolaire et professionnelle

Conseil de participation :

Il a été créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (Décret de 1997).

Ses missions sont, entre autres :

- de débattre du projet d'établissement
- de remettre un avis sur le rapport d'activités
- de mener une réflexion globale sur les frais réclamés en cours d'année scolaire et notamment ceux liés à des activités culturelles et sportives s'inscrivant dans le projet d'établissement
- d'étudier et de proposer la mise en place d'un mécanisme de solidarité entre les élèves pour le paiement des frais liés aux activités culturelles et sportives.

Constitution : garantit, en matière d'enseignement, le libre choix des parents, le respect des conceptions philosophiques, idéologiques ou religieuses ainsi que la gratuité de l'enseignement

Continuum pédagogique : parcours scolaire continu, répondant d'année en année au même objectif final.

CoPaLoc : Commission Paritaire Locale

Elle fonctionne dans chaque commune au niveau du Pouvoir Organisateur du réseau officiel subventionné.

Elle délibère sur les conditions générales de travail en ce y compris les matières relatives à la sécurité, l'hygiène et l'embellissement des lieux de travail

Elle établit des règles pour le personnel et donne des avis sur toutes les questions relatives à l'organisation, la défense et la promotion de l'enseignement officiel.

Elle traite également tous les recours introduits par les membres du personnel temporaires.

Curriculum : ensemble comprenant le programme conçu pour atteindre les objectifs assignés, les méthodes et les matériels d'enseignement adéquats, y compris les manuels, les moyens et les démarches d'évaluation

Décret 'Missions' (1997) : un document qui définit les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et qui organise les structures propres à les atteindre

Développement

- **spirituel** : réflexion sur les aspects de la vie et de la condition humaine
- **moral** : distinction entre le bien et le mal, respect d'autrui, de la vérité, de la justice et de la propriété
- **social** : relations interpersonnelles (responsabilité, collaboration, prise de conscience du mode de fonctionnement de la société)
- **culturel** : compréhension de sa propre culture et d'autres cultures (religieuses, sociales, esthétiques, au travers notamment de la littérature, de la musique, des arts, de la technologie, des sports, d'autres métiers, ...)

Différenciation : méthode qui permet d'adapter les tâches aux capacités différentes des élèves ou groupes d'élèves en vue d'accroître l'apprentissage

Enseignement précoce : enseignement dispensé à un très jeune âge

Evaluation certificative : évaluation qui débouche soit sur l'obtention d'un certificat, soit sur une autorisation de passage de classe ou d'accès à un nouveau degré

Evaluations externes non certificatives : évaluation conduite à l'initiative d'un organisme extérieur à l'école mais dont les résultats ne sont pas pris en compte en vue d'une certification

Evaluation formative : évaluation effectuée en cours d'activité et visant à apprécier le progrès accompli par l'élève et à comprendre la nature des difficultés qu'il rencontre lors d'un apprentissage ; elle a pour but d'améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l'élèves

Evaluer : évaluer une école, c'est mesurer la valeur de l'écart entre une situation de départ et une situation d'arrivée.

Il s'agit également d'analyser les causes de dysfonctionnement

Extrascolaires : activités prévues et organisées par l'école qui ont lieu en dehors de l'horaire des cours.

Indicateurs de qualité : éléments sélectionnés permettant d'évaluer la qualité et le niveau des acquis, la qualité de l'offre de service de l'école.

Pacte scolaire (1959) : permet aux parents de choisir librement l'éducation qu'ils veulent donner à leur enfant.

Pédagogie différenciée : démarche d'enseignement qui consiste à varier les méthodes pour tenir compte de l'hétérogénéité des classes ainsi que la diversité des modes et des besoins d'apprentissage des élèves

Programme d'études : inventaire de matières à enseigner dont la connaissance est jugée nécessaire pour atteindre les compétences fixées pour une année, un degré ou un cycle d'études

Ce sont des référentiels de situations et de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, ou d'orientations méthodologiques qu'un PO définit afin d'atteindre ces compétences

Profil : ensemble des compétences et des attitudes attendues d'un élève en fin de formation

Projet éducatif : ensemble des valeurs, des choix de société et des références à partir desquels un pouvoir organisateur définit ses objectifs éducatifs.

Projet d'établissement : ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et des partenaires pour réaliser le projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur

Projet pédagogique : visées pédagogiques et choix méthodologiques qui permettent à un pouvoir organisateur de mettre en œuvre son projet éducatif

Socles de compétences : référentiel présentant de manière structurée les compétences de base à exercer jusqu'au terme de l'enseignement obligatoire et celles qui sont à maîtriser à la fin de chacune des étapes de l'apprentissage ; ils sont nécessaires à la poursuite des études et à l'insertion sociale.

Supports d'apprentissage : moyens pour faciliter l'apprentissage et/ou pour aider les élèves en difficulté

Travail en groupe : méthode qui consiste à assigner des tâches à des groupes d'élèves travaillant en collaboration

Tutorat : fonction exercée par un tiers en vue d'aider un élève

15. BIBLIOGRAPHIE

- Dienst voor Onderwijsontwikkeling (Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap- 2000)
 - Schooldoorlichting Basisonderwijs
 - Schooldoorlichting Secundair Onderwijs
- Education at a Glance (OECD, 2000).
- Effective School Self-Evaluation (ESSE) Project: self-evaluation in 13 European countries/regions (SICI: Standing International Conference of the Central and General Inspectorates of Education) – Antonine Blancquaert, Bart Maes; Els Ver Ecke, Martine Zaman – 2001)
- ‘Effective Self-Evaluation in Schools: exploring issues in relation to the role and function of the inspectorate’ Antonine Blancquaert, Bart Maes; Els Ver Ecke, Martine Zaman – 2001)
- Good Practice, Making it happen. Selected Comments (1998)
- Handbook for the Inspection of Schools (OFSTED- Office for Standards in Education – Angleterre – 1994)
- Handboek Integraal Schooltoezicht Primair Onderwijs (1997)
- How Good is Our School? (Scotland 2000): Self-evaluation using quality indicators
- Indicators for Good Schools (Comparative Analysis of the Instruments for Full Inspection in Primary and Secondary Schools in England, Flanders, the Netherlands and Scotland) Drs Ann Deketelaere, 1999)
- Inspection of Schools as an Engine for Sustainable Change (Johan C. van Bruggen, Utrecht)
- Integraal School Toezicht (1999)
- Lerend Vlaanderen (B.Maes, 1998) ‘Bevorderen en bewaken van de kwaliteit van het onderwijs, de opleiding en de vorming. Een uitwerking van kritische successfactor uit het doelstellingrapport’.
- Performance Indicators for Secondary Schools in Hong Kong (Education Department, 1998)
- Raising Standards – Setting Target – Secondary Schools Support Pack (1998)
- Standards and Quality in Education (OFSTED- 2002)